

CENTRE SOCIAL « La Marelle »



Rapport d'activité 2020



Centre Social « La Marelle » - Place de la Résistance – 04160 Château-Arnoux
☎ 04 92 32 37 04 – Messagerie : centresocial.lamarelle@wanadoo.fr
Avenue du Stade – 04600 Saint-Auban - ☎ 04 92 32 55 18
Site internet : <http://www.centresocial-lamarelle.fr/>

SOMMAIRE

Fiche d'identité	p.4
Le territoire d'intervention	p.5
Fonctionnement du centre social	p.7
La gouvernance du centre social	p.10
L'agrément du centre social, des missions, une fonction d'animation globale et un projet	p.11
Rapport d'activité 2020	p.15
◆ 2020 : la crise sanitaire	p.15
◆ Accueil et participation des habitants	p.23
□ Objectifs	p.23
□ Des espaces et des moments d'accueil et d'échanges :	p.23
✓ Les permanences, l'accueil	
✓ Les petits déjeuners	
✓ La participation des habitants	
✓ Les apéros citoyens	
◆ Les actions pour tous	p.29
□ Objectifs	p.29
□ Les animations pour tous	p.29
□ Café gourmand littéraire	p.32
□ Sorties théâtre	p.33
□ Les micro-sorties	p.34
□ Action collective « Vitrine de Noël »	p.34
□ Atelier récup-déco	p.35
□ La petite tisane	p.36
□ Les bons clics	p.37
□ Atelier sophrologie	p.38
□ Mutuelle de groupe	p.39
◆ Animation collective famille	p.39
□ Objectifs	p.39
□ Accueil des familles	p.40
□ Coin Famille	p.42
□ Bilan des animations familles pendant les vacances scolaires	p.45

❑ Goûters spectacles	p.47
❑ Sorties familles	p.48
❑ Participation à « Pic et Poc »	p.48
❑ Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité	p.49
◆ Les actions en direction des jeunes	p.50
❑ Objectifs	p.50
❑ Animation – prévention	p.51
❑ Promeneur du net	p.68
❑ Groupe jeunes	p.68
❑ Les mesures de réparation en partenariat avec la PJJ	p.69
❑ Partenariat avec le collègue Camille Reymond	p.70
❑ Partenariat avec les structures d'accueil et éducatives jeunes handicapés...	p.71
❑ L'accompagnement à la scolarité	p.72
❑ L'animation pêche	p.87
◆ Les champs d'actions transversales	p.89
❑ Développement durable	p.89
❑ Bien vieillir	p.90
❑ Accès à la culture	p.99
◆ La marelle c'est aussi	p.101
❑ Les adhérents	p.101
❑ Les réunions d'équipe	p.102
❑ La formation	p.103
❑ La fédération des centres sociaux et socioculturels de France	p.103
❑ Coordination animation de la vie sociale	p.103
❑ Agir ensemble	p.104
❑ La communication	p.107
Glossaire	p.109

Vous trouverez les observations, constats et bilans directement liés à la crise sanitaire dans les encarts sur fond de couleur jaune.

FICHE D'IDENTITÉ CENTRE SOCIAL « LA MARELLE »



Dénomination : centre social « la marelle »

Projet social 2018-2021 :

- Développer et valoriser la fonction d'animation sociale
- Mener une action socio-éducative de prévention en direction des jeunes et des familles
- Permettre aux parents d'assumer leur rôle éducatif
- Adapter l'organisation du centre social pour qu'il puisse mieux répondre à ses missions

Siège social : Place de la Résistance – 04160 Château-Arnoux

Lieux d'activité :

- Place de la Résistance – 04160 Château-Arnoux
- Locaux associatifs – Avenue du Stade – 04600 Saint-Auban

Téléphone : 04 92 32 37 04 / 04 92 32 55 18

E.mail : centresocial.lamarelle@wanadoo.fr

Statut : association loi 1901

Création : le 15 décembre 2003

Fonctionnement : Assemblée Générale / Conseil d'Administration / Bureau

Nombre de salariés employés directement par l'association au 31/12/20 : 4

Partenaires financiers :

- Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence
- Conseil Général des Alpes de Haute Provence
- Commune de Château-Arnoux Saint-Auban-CCAS
- Etat

Missions :

- Un équipement d'animation globale et locale, généraliste et accessible à l'ensemble de la population ;
- Un lieu d'accueil, de rencontre et d'information pour les familles ;
- Un équipement de coordination et de concertation qui contribue au développement social local en favorisant la cohésion sociale, en utilisant les ressources et les potentialités, en permettant une organisation des acteurs de la vie sociale ;
- Un lieu d'incitation à la participation des habitants qui créer les conditions favorables à la mise en place d'espaces de paroles pouvant permettre l'élaboration de projets.

Le territoire d'intervention



Le centre social « La Marelle » est situé sur la commune de Château-Arnoux Saint-Auban dans les Alpes de Haute Provence.

De part sa situation géographique Château-Arnoux Saint-Auban occupe une position stratégique et « centrale » dans le département. 5^{ème} ville du département avec ses 5 200 habitants (données 2014), Château-Arnoux Saint-Auban est chef-lieu du canton du même nom. La commune appartient à la communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération » qui compte plus de 47 000 habitants répartis sur 46 communes, dont la Préfecture de Digne les Bains.

L'analyse socio-économique de la situation actuelle de Château-Arnoux Saint-Auban met en avant des spécificités locales importantes liées notamment à l'usine chimique de Saint-Auban, des problématiques sociales à l'image de la société française, mais aussi plusieurs indicateurs de précarité en prendre en considération.



Des spécificités locales importantes :

- Un territoire étendu avec une topographie contraignante
- Un patrimoine humain et culturel important lié en grande partie à l'usine chimique de Saint-Auban
- De nombreux équipements structurants (sportifs, culturels et dans le champ de l'action sanitaire et sociale)
- Un vieillissement de la population plus important qu'au niveau national
- Une diminution du nombre de jeunes
- De nombreux services et associations
- Une forte proportion d'ouvriers et de professions intermédiaires
- La diminution des emplois directs et indirects liés à l'usine chimique,
- La Cité de Saint-Auban qui « se meurt » avec notamment la fermeture de nombreux commerces ; mais avec des perspectives d'installations de plusieurs structures qui pourraient ramener de l'activité et une vie sociale plus riche au cœur de la cité :
 - Mobilisation des élus, des commerçants et des associations,
 - Installation d'un cabinet dentaire,
 - Installation d'une MFR ;
- Une population cosmopolite,
- Une mobilité difficile sur la commune et avec le reste du territoire pour les personnes qui ne disposent pas ou qui ne peuvent plus conduire une automobile.



Des problématiques sociales à l'image de la société française :

- Une population qui devient de plus en plus hétérogène,
- Augmentation du nombre de personnes vivant seules,
- Evolution des familles (monoparentalité, responsabilités éducatives, décohabitations, ruptures familiales).
- La place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge. Cette évolution a été abordée à plusieurs reprises lors des réunions de travail pour la préparation du nouveau projet social. A ce titre, le conseil d'administration s'est interrogé sur la place des jeunes dans la cité et dans le centre social.
- Augmentation des situations précaires

Plusieurs indicateurs de précarité à prendre en considération :

- Un niveau de chômage important (en 2015 : 13.1% contre 10.5 au niveau national – source INSEE)
- Des revenus plus faibles qu'ailleurs
- Une épicerie sociale et solidaire très fréquentée.
- Un niveau de diplôme de la population peu élevé.
- Une forte diminution du nombre d'emploi sur la commune

La disparition progressive de l'usine chimique représente un évènement majeur qui a des conséquences importantes en matière économique, sociale et fiscale. Cette usine a structuré et façonné ce territoire pendant près d'un siècle. Sa fin, qui semble annoncée, va véritablement bouleverser les projets et le quotidien du territoire.

Dans les années à venir, le territoire est amené à évoluer et à s'adapter. Pour cela, il dispose de nombreux atouts en termes d'équipements, de situation, de forces vives, d'histoire et de patrimoine qui lui permettront, dans un premier temps, de gérer les effets de la crise économique, et ensuite, d'accompagner la mutation du territoire.

Le fonctionnement du centre social

Une équipe

Poste	ETP	Employeur
Directeur Christophe BERNARD	1 ETP	Centre social
Coordonnatrice-animatrice Caroline WILLOQUAUX	1 ETP	Centre social
Comptabilité / Accueil / Secrétariat Marie-Sylvie VEYRET	0.5 ETP	Mise à disposition – Point Rencontre
Christophe BROUSSALIS Animateur pêche	0.57 ETP	Centre social
Laurie SIDDI	1 ETP	Centre social
Techniciennes de surface	0.31 ETP	Mise à disposition - commune
TOTAL	4.38 ETP	

Des locaux

Les locaux utilisés par le centre social sont mis à disposition par la commune de Château-Arnoux Saint-Auban.

Etant donné les caractéristiques géographiques de la commune : son étendue sur plus de 6 km, sa topographie contraignante (fortes pentes, plateau scindé par le ravin du Barrasson séparant le vieux village de Château-Arnoux au nord du lieu-dit de Saint-Auban au sud), son urbanisation linéaire et fragmentée, les locaux du centre social sont implantés sur Château-Arnoux et sur Saint-Auban. Le choix d'un centre social éclaté permet d'être plus proche des habitants et à proximité des lieux de vie.

La Marelle, Place de la Résistance à Château-Arnoux

Ces locaux sont à proximité du vieux village, au cœur de Château-Arnoux.

On trouve à proximité : la salle des fêtes, la mairie, le club des aînés, des commerces,

- 51 m² composé de 2 bureaux (de 11m² et 8.8 m²) et une salle d'activité de 18m²
- Local administratif (direction, comptabilité, secrétariat, accueil) et de stockage (archives et petit matériel)
- Activités : accompagnement scolaire, réunions d'équipe, réunions de bureau, réunions partenaires
- Fréquentation : environ : 35 visites / semaines soit 1575 personnes/ an



Locaux associatifs, Avenue du Stade à Saint-Auban

Le local est situé à proximité des écoles maternelle et primaire Paul Lapie, de l'école de musique, du centre de loisirs « La Tanière », du stade Grabinski et du plan d'eau de la communauté de communes.

Les locaux sont bien identifiés par les habitants, les familles et les jeunes comme lieux d'activités, d'accueil et d'écoute.

- 53 m² dont un bureau de 12m² et une salle d'activité de 41m²
- Local dédiés aux activités
- Fréquentation : environ 150 visites par semaine en moyenne soit : 6750 personnes / an



En 2020, suite à la proposition de la CAF 04 de financer un projet de nouveau local pour le centre social, nous avons engagé une réflexion et des démarches :

- Achat et/ou réhabilitation d'un bâtiment existant : Nous avons visité l'hôtel Villiard. Le bureau et l'équipe ne se projettent pas dans un projet comme celui de l'hôtel Villiard, trop complexe et trop onéreux.
- Extension du bâtiment avenue du Stade à Saint-Auban
- Construction d'un bâtiment neuf : Pour l'instant nous privilégions la construction, même si nous n'avons pas totalement écarté les autres hypothèses. EN effet la construction permettrait de construire un bâtiment moderne, confortable, économe en énergie et qui correspond aux besoins du centre social

Ce projet a été abordé en comité de pilotage avec l'ensemble des financeurs. Nous avons également rencontré le Maire et ses adjoints, la directrice générale des services de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban et la responsable du service foncier. Nous avons également engagé des démarches de recherche de financement (leader, FNDAT). Et enfin, nous avons rencontré 3 architectes afin de voir les modalités de leur accompagnement, leur tarif et le coût du projet.

Un centre social en zone rurale sur une commune comme celle de Château-Arnoux Saint-Auban se doit d'être ouvert à l'ensemble de la population. On sait par expérience que ce type de structure si elle est implantée dans un quartier à forte proportion de logement social, par exemple, fera l'objet, pour une partie de la population, d'une représentation stigmatisante. Par conséquent, l'implantation idéale est sur un quartier « neutre » soit à proximité de lieux de vie, soit proche d'équipements structurants.

- Nos objectifs pour changer de locaux :
 - Réunir l'ensemble de l'équipe dans un seul local
 - Avoir un local suffisamment grand pour permettre l'organisation des activités du centre social
 - Etre implanté sur un quartier « neutre » soit à proximité de lieux de vie, soit proche d'équipements structurants
- Nos besoins « idéals » en termes d'espaces : il s'agit à la fois de pouvoir accueillir la population dans de bonnes conditions, avoir des salles qui permettent d'organiser des activités et d'avoir des espaces de travail pour les membres de l'équipe. Ainsi l'espace « idéal » serait composé de :
 - Un lieu d'accueil dédié (15/20m²)
 - 4 bureaux (50m²)
 - 2 salles d'activité – réunion 20/30 personnes (40/50m² x 2 = 80/100m²)
 - 1 salle multi activités pouvant accueillir plus de 50 personnes (80m²/100m²)
 - Soit un local entre 250 et 350m² (avec WC, circulation, local technique, lieu de stockage...)

La gouvernance du centre social

Le conseil d'administration

Personnes physiques

- Laure IBORRA
- Cathy CHUNWAN
- Jacqueline MASSON
- Rajkoumar KERNER
- Geneviève CONTET
- Ouisa DERDICHE
- Virginie DE PIERI
- Jacques DALCANT
- Nicole IMBERT

Personnes Morales :

- APAJH 04, Patrick CANAVAGGIO
- CAF 04 (2 représentants)
- Commune de Château-Arnoux Saint-Auban (2 représentants) :
- Association Point Rencontre

Le conseil d'administration s'est réuni 2 fois en 2020. Suite à l'assemblée générale du 7 juillet 2020, la composition du conseil d'administration du centre social a été renouvelée avec 2 départs.

Le bureau

Président : Laure IBORRA

Vice-présidente : Ouisa DERDICHE

Secrétaire : Virginie DEPIERI

Secrétaire adjointe : Geneviève CONTET

Trésorier : Jacqueline MASSON

En 2020 des réunions bureau-équipe ont eu lieu une fois par mois, hormis pendant la première période de confinement.

Vie de la structure

Les temps de forts de la structure :

Chaque année 3 temps forts marquent la vie du centre social :

- Janvier : la galette et les vœux
- Assemblée Générale
- Septembre : repas de rentrée

A l'occasion de ces temps forts l'ensemble des adhérents, bénévoles, mais aussi les usagers et les partenaires du centre social sont conviés à participer.

En 2020, en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 l'assemblée générale s'est déroulée en visio et le repas de rentrée a été annulé.

Le centre social « La Marelle » ferme annuellement durant 2 périodes :

- 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An
- 3 semaines pendant les vacances d'été (généralement les 3 premières semaines d'août)

L'agrément centre social, des missions, une fonction d'animation globale et un projet

L'AGRÉMENT CENTRE SOCIAL

Le centre social « La Marelle » bénéficie de deux agréments délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence :

- L'agrément Animation Globale et Coordination depuis le 1er janvier 2004
- L'agrément Animation Collective Familles depuis le 1er janvier 2006

L'agrément « Animation Globale et Coordination » a été délivré pour les 4 missions des centres sociaux qui sont déterminées par des circulaires de la Caisse Nationale des Allocations Familiales et une circulaire ministérielle du 12 mars 1986 :

1. Un équipement à vocation sociale globale, **ouvert à l'ensemble de la population** habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
2. Un équipement à vocation **familiale et intergénérationnelle**. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des **liens familiaux et sociaux** ;
3. Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
4. Un lieu d'interventions sociales **concertées et novatrices**.

L'agrément « Animation Collective Famille » est complémentaire à l'agrément de Centre Social. Il est destiné à soutenir de façon spécifique, à l'aide d'un projet bien différencié (le Projet Familles), les actions collectives conduites au bénéfice des groupes familiaux.

Le projet spécifique «Animation Collective Familles» vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions collectives destinées aux familles (enfants et parents) ; les finalités recherchées sont le renforcement des liens sociaux, familiaux,

parentaux, le développement de l'autonomie et de la citoyenneté, de solidarités et des initiatives locales.

Ce projet «Animation Collective Familles» est obligatoirement porté par un «réfèrent Famille». Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions impulsées aux familles. Il lui revient également de repérer et/ou de construire le «fil conducteur» à travers l'ensemble des actions «familles» conduites par le Centre Social.

Cet agrément est suspendu depuis la démission du réfèrent famille le 30 juin 2016. En 2018 la commune de Château-Arnoux Saint-Auban a décidé de participer au financement du poste de réfèrent famille. Avec la mise en place d'un nouveau partenariat avec la CARSAT, il a été créé un poste à temps plein de réfèrent animation collective en 2019 qui est positionné à 75% sur la mission « animation collective famille » et 25% sur la mission « bien vieillir ». Laurie SIDDI, animatrice sociale a été embauchée sur ce poste le 2 janvier 2019.

LA CHARTE FEDERALE DES CENTRES SOCIAUX



La charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France définit le centre social comme « *un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire* ».

L'ANIMATION GLOBALE

Le centre social se caractérise également par sa fonction d'animation globale, sociale et locale. C'est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. Elle s'appuie sur une participation active des habitants. Ce qui fait du centre social un outil au service des habitants.

La participation sociale constitue un mode d'apprentissage et d'expression de citoyenneté concrète et effective. Elle est facteur de valorisation, de promotion et d'insertion sociale. Cette participation et cette implication des habitants font du centre social un contributeur à la démocratie participative sur un territoire.

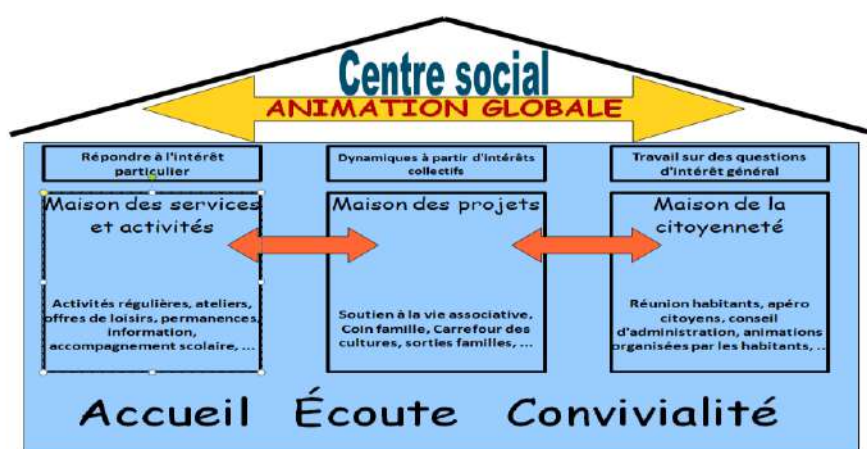
L'animation sociale globale est au cœur des missions du centre social. En effet, au moment où l'individualisme et le consumérisme actuels remettent en question les valeurs fondant le vivre-ensemble, l'animation sociale globale du centre social a pour objectif de redonner du sens et du contenu à la cohésion sociale.

Equipement de proximité, le centre social agit pour améliorer la vie des habitants, promouvoir des lieux et des moments de rencontre, d'échange, d'information, des services. La démarche du centre social ne réside pas tant dans l'action *pour* autrui, ni même *sur*, mais *avec* les habitants. Il s'agit de reconnaître, soutenir, accompagner la capacité de l'autre à s'exprimer, s'impliquer, proposer, agir, être autonome, évaluer, progresser, s'épanouir...

L'aspect généraliste des centres sociaux et le fait qu'ils ne soient pas liés par des mandats de travail social engendre la confiance des habitants du territoire. C'est un facteur favorisant le contact et le lien avec les habitants.

Chaque centre social possède sa propre identité, fortement liée à la vie du territoire, à l'implication et à la demande de ses habitants. A ce titre, le centre social se doit d'être à l'écoute du territoire, de l'ensemble de ses habitants et de ses acteurs.

La spécificité de chaque centre social est formalisée par un projet social. Le projet social est un document qui présente les spécificités d'un territoire et qui définit sur la base d'un diagnostic partagé du territoire des finalités, des orientations et un plan d'action du centre social. Il s'agit donc d'un projet social élaboré « sur mesure » et co-construit avec les habitants et les acteurs locaux.



LE PROJET SOCIAL

L'action du centre social « la marelle » s'inscrit dans le cadre de son projet social 2018-2021 qui se décline en 4 orientations générales :

1. Développer et valoriser la fonction d'animation sociale,
2. Mener une action socio-éducative de prévention en direction des jeunes et des familles
3. Permettre aux parents d'assumer leur rôle éducatif
4. Adapter l'organisation du centre social pour qu'il puisse mieux répondre à ses missions

Ce projet social 2018-2021 s'inscrit dans la continuité des actions mises en place dans le précédent projet social en termes d'animation sociale, de prévention et d'animation collective famille. Il a également pour ambition d'essayer de développer le centre social afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Ce développement est envisagé notamment à travers la création d'un poste de référent animation collective et l'acquisition de nouveaux locaux plus spacieux qui

permettraient de regrouper l'ensemble de l'équipe actuellement positionné sur deux locaux à Château-Arnoux et Saint-Auban.

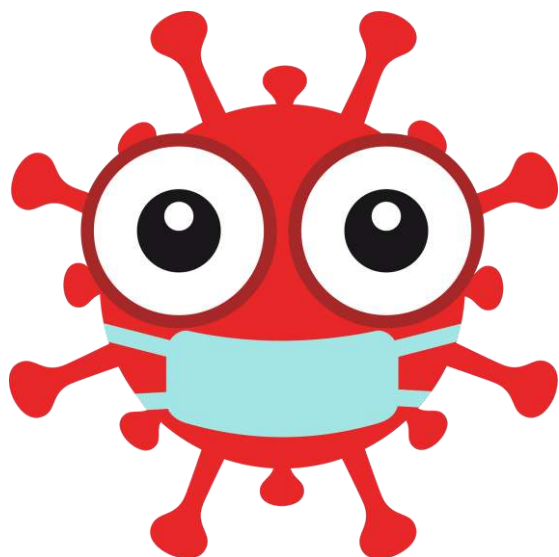
Avec ce projet, le centre social entend renforcer sa présence auprès des habitants, permettre à chacun de trouver le juste équilibre entre autonomie individuelle et responsabilité sociale, et concourir au développement social de notre territoire.

Rapport d'activité 2020

La présentation du rapport d'activité 2020 du centre social « la marelle » est articulée autour de 6 volets :

1. 2020 : la crise sanitaire COVID 19
2. L'accueil et la participation des habitants,
3. Les actions pour tous,
4. L'animation collective famille,
5. Les actions en direction des jeunes
6. Les champs d'actions transversales
7. La marelle s'est aussi ...

2020 : les liens sociaux au cœur de la crise sanitaire



L'évènement majeur de l'année 2020 restera la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. En effet, cette crise et les différents épisodes de confinement que nous venons de vivre a éprouvé notre société, dans notre capacité à maintenir du lien social, à accompagner les plus vulnérables, à imaginer des réponses face à des situations exceptionnelles. Elle a aussi éprouvé les acteurs du lien social et notamment les centres sociaux dont l'action collective et la participation des habitants sont au cœur de sa démarche. Il a fallu encaisser le choc, réagir, s'adapter, inventer et tout cela dans un climat de tension et d'incertitude. Lors du

premier confinement, du 17 mars au 11 mai, le centre social a été fermé au public, mais l'équipe est restée mobilisée avec certains salariés en télétravail et d'autres qui ont fait le choix de d'être présent au local.

Des liens sociaux fragilisés : le confinement, de fait, a fragilisé les liens sociaux entre les gens : liens familiaux, de voisinage, liens aux services des collectivités comme aux associations... Si les liens physiques ont « naturellement » été remplacés pour beaucoup par d'autres formes de liens (via les outils numériques ou téléphoniques),

la situation a provoqué une fragilisation voire une rupture de liens pour des personnes déjà vulnérables : personnes âgées, personnes isolées, personnes aux réseaux de sociabilité et solidarité faibles, mais aussi liens au sein des familles. La période Covid a ainsi fragilisé et isolé encore plus ces personnes. Un véritable défi pour les acteurs du lien social. Lors du premier confinement nous avons dû faire face à des familles et des habitants angoissés : une angoisse nouvelle liée à la mort, au virus, à l'absence de rencontres avec les autres (la famille, les amis,...), à l'arrêt des activités, à une perte de lien globale.

Des inégalités qui se creusent : les projecteurs ont été braqués sur les inégalités éducatives et les difficultés rencontrées au sein des familles (mais aussi de l'Education nationale) pour assurer une continuité dans la scolarité et les liens éducatifs. Celle-ci a été prégnante. Les habitant.e.s se sont trouvé.e.s confronté.e.s à d'autres inégalités : numérique (accès à du matériel et à une connexion, usages du numérique...), en matière d'accès aux droits... Pour les plus fragilisés cette crise les a encore plus isolé et fragilisé.

Des consignes sanitaires complexes à faire respecter : entre les consignes contradictoires notamment au début de l'épidémie, les difficultés de compréhension des règles et des gestes barrière, et l'incompréhensions voire la méfiance face aux consignes, dans un contexte où les fake news se sont propagées. Pour les communes, partager avec les habitant.e.s une information accessible et claire, mais aussi assurer le lien avec des habitant.e.s réticent.e.s (dans les quartiers, en milieu rural) a été un enjeu essentiel. Nous nous sommes également efforcés de diffuser une information accessible et claire auprès des habitants à travers les différents moyens existants ou que nous avons mis en place.

Le centre social « La Marelle » s'est organisé et adapté.

Pour maintenir les liens et assurer une veille : Lors du premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020), l'équipe du centre social, professionnel(le)s et bénévoles, s'est rapidement organisée pour garder le contact avec les habitants et les familles : permanence téléphonique, appel régulier des personnes et des familles les plus isolés et fragiles, édition d'une newsletter hebdomadaire avec une version numérique et une version papier distribuée dans les boîtes aux lettres et les commerces, soutien aux démarches d'entraide (confection de masque, prêt de livres,...) et développement des supports numériques (site internet, réseaux sociaux, chaîne youtube) afin de garder au maximum un lien avec les habitants et les familles. La distribution de la version papier de la newsletter a permis de nombreux contacts physiques, dans le respect des gestes barrières, à l'occasion de la distribution. Tous ces temps de distribution nous ont permis de rester en contact avec la population et de créer du lien avec des habitants qui ne connaissaient pas le centre social et qui depuis le fréquentent. Ces newsletters ont été distribuées tout d'abord sur Saint-Auban puis ensuite sur l'ensemble de la commune et ensuite par certains bénévoles venus en soutien à l'équipe à l'Escale, Volonne et Peipin. Le centre social « la marelle » a été la seule structure sur la commune de Château-Arnoux Saint-Auban a édité chaque semaine une newsletter pour informer, proposer des activités et soutenir l'entraide. Ces actions et cette mobilisation a participé à éviter des ruptures de liens sociaux pour des personnes âgées, des familles isolées, des personnes inquiètes.

Pour soutenir et accompagner : forts de ses liens privilégiés avec les habitant.e.s de toutes générations et de la diversité des champs de la vie quotidienne sur lesquels il agit, le centre social « La Marelle » a accompagné des habitants, des familles et des jeunes, en termes de :

- Continuité éducative et d'accompagnement à la scolarité :
 - Pendant le premier confinement :
 - Réalisation de photocopies de cours et de leçons à la demande des parents ;
 - Contacts téléphoniques et via les réseaux sociaux avec les parents et les bénévoles ;
 - Propositions d'activités ludiques et pédagogiques chaque semaine via l'envoi d'une newsletter, le site internet du centre social, les réseaux sociaux et la création d'une chaîne Youtube (création de vidéos de contes et comptines avec une bénévole) ;
 - Mise à disposition de livres par une bénévole en pied d'immeuble dans un quartier de Saint-Auban.
 - Mise à dispositions de dérogations à l'extérieur du local (500 dérogations ont été distribuées)
 - Installation de la niche à livre en extérieur avec des dons de la médiathèque puis des habitants. Nous avons observé beaucoup de passage.
 - Entre les 2 confinements :
 - Accueil d'un jeune (classe ULYS primaire) 2 fois par semaine au centre social (avec prise en charge du transport domicile/local)
 - RDV individuels avec les enfants et les parents
 - Organisation d'une semaine « passeport marelle » la dernière semaine d'août. Cette semaine a rempli son rôle : les enfants ont renoué avec l'école, ils se sont montrés disponibles et de bonne volonté avec le souci de respecter les gestes barrières. C'est une expérience à renouveler avec peut être un partenariat plus soutenu entre les structures.
- Soutien à la fonction parentale et aux liens intergénérationnels (veille téléphonique, écoute et conseils) ;
- Soutien aux usages numériques (médiation et tutoriels pour rester en lien avec ses proches, accompagner l'accès aux droits).
- Adaptation de nos actions et dédoublement de celles-ci pour s'adapter aux contraintes de distanciation physique liées à la crise sanitaire ;
- Maintien de nos actions festives encore plus festives pour favoriser les rencontres intergénérationnelles, et compenser l'état anxieux de la situation. Maintien d'une sortie famille malgré la crise ;
- Création d'actions spécifiques du fait de la crise sanitaire (après-midi convivialité et jeux, achat de jeux, actions prévention, soirées jeunes démultipliées avant le deuxième confinement) ;
- Attention particulière pour les plus âgés. Avec l'isolement, pendant le premier confinement, les plus âgés ont été fortement isolés. Ajouter à cela l'omniprésence sur les médias de la crise sanitaire : cela a provoqué une très forte angoisse chez de nombreux seniors, avec pour certains une obsession concernant la mort.

- Lien avec les jeunes. Certains étaient démotivés, angoissés, ayant peur de l'avenir, avec des difficultés d'apprentissage dans leurs études du fait que les enseignements se déroulent en visio. En effet ils ont dû faire face à une solitude subite et subie, à un manque d'interaction avec les autres étudiants, à des budgets diminués (plus de petits job pendant leurs scolarités, conflits familiaux plus importants),...



Pour informer, être présent : Impression et distribution d'attestations, réalisation d'affiches sur les gestes barrière, diffusion d'informations pratiques (où et comment faire ses courses, le fonctionnement de la déchetterie, les services ouverts, les coordonnées de la cellule de crise pour les particulier à la Préfecture,...), soutien aux initiatives de fabrication de masques, mais aussi information et veille sur les réseaux sociaux, participation à la réalisation d'une plaquette d'information avec la commune et le CCAS de Château-Arnoux Saint-Auban qui a été distribuée à tous les habitants. Le centre social « la marelle » a pris sa part dans les missions d'information, de médiation et de prévention sur le territoire !

Pour animer la vie sociale : dans un contexte où tous les rythmes ont été chamboulés, le centre social « la marelle » a continué à animer des activités pour accompagner le quotidien des habitant.e.s confiné.e.s : niche à livre à l'extérieur du centre social, centre social en ligne, sur les réseaux sociaux, chaîne YouTube et newsletter numérique et papier proposant des ateliers et activités éducatives et de loisirs dans la continuité des activités traditionnelles du centre social. Ainsi nous proposons, par exemple, des activités en famille, pour les plus jeunes, des temps de détente avec des vidéos de la sophrologue intervenant au centre social, des temps d'expression, des jeux pour tous, la lecture d'histoires,....

Depuis le 11 mai 2020 le centre social est resté ouvert à la population. On distinguera 2 périodes :

- Du 11 mai au 30 octobre
- Du 29 octobre au 15 décembre : période du second confinement

A partir du 11 mai, nous avons mis en place tous les matins des temps d'accueil et d'écoute individuels, confidentiels, anonymes et gratuits sur rendez-vous. Il s'agit de répondre au mieux aux difficultés des habitants. Avec cette crise sanitaire, des nouvelles angoisses et nouveaux maux ont fait leur apparition dans les entretiens individuels proposés aux habitants.

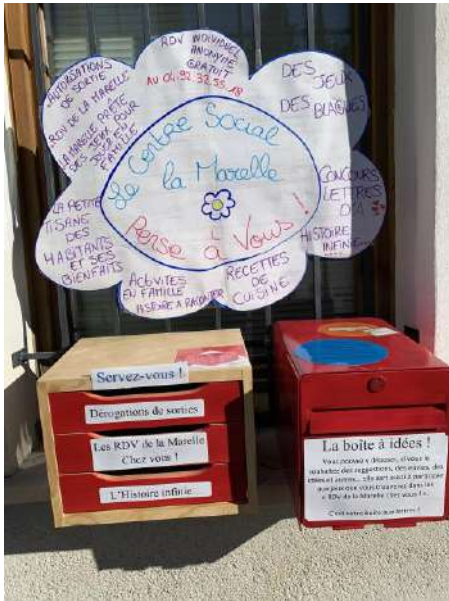
Les habitants ont rapidement demandé à pouvoir partager des temps conviviaux qui leur ont fortement manqué pendant le premier confinement. Nous avons ainsi mis en place les lundis après-midi jeux et détente pour tous.

Des jeunes du collèges Camille Reymond ont émis le souhait de venir soutenir le centre social dans ses activités auprès des habitants les plus fragilisés (ils voulaient aider les gens, être utile : réflexion et aide à l'organisation des activités (bénévolat).

La diminution de l'épidémie pendant l'été a permis de remettre en place progressivement l'ensemble des activités du centre social avec toujours la contrainte du respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Heureusement que nous disposons d'une grande cour sécurisée. Avec les beaux jours nous avons pu utiliser quotidiennement cet espace, ce qui a permis de respecter les gestes barrières et donc de rassurer les habitants et les familles. A ce titre nous avons investi dans un salon de jardin pour permettre cet accueil extérieur. Cet aménagement a permis de proposer un espace confortable, rassurant et convivial.

A partir du lundi 2 novembre, en raison du 2^{ème} confinement nous avons suspendues l'ensemble de nos actions collectives. A la différence du premier confinement, le centre social est resté ouvert à la population avec notamment le maintien de l'accompagnement à la scolarité, l'atelier des bons clics et des temps d'accueil et d'écoute individuels. Nous avons également remis en place les newsletters hebdomadaires sous version numérique et papier chaque semaine. Afin de dynamiser l'extérieur du centre social et de garder contact avec les habitants et les familles (les plus âgés étant isolés), l'équipe a disposé en façade du centre social une boîte à idée, une boîte à informations (mise à disposition de dérogations, d'activités, des newsletters,...), des personnages interactifs (bonhomme de neige de l'avent,...). Nous avons également proposé du prêt de jeux à travers l'action « les valises de la Marelle ». Ces valises sont proposées aux familles. Elles peuvent être composées de : livres, magazines, blagues, mandalas, jeux de société.... Ce sont les familles qui choisissent le contenu de leur valise.

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons décoré nos vitrines, dont une autour du projet des vitrines de Nathalie sur le thème « *semons des valeurs récoltons le bonheur* ». Nous avons malgré ce nouveau confinement réussi à faire participer les habitants, de chez eux, pour la vitrine. Les autres vitres étaient décorées : le bonhomme de neige de l'avent, chaque jour une petite pensée ou une charade ou une blague, nous avons proposé aussi aux habitants de décorer le sapin de la marelle.... Nous avons également organisé un temps convivial aux abords des écoles primaire et maternelle Paul Lapie le dernier jour d'école avant les vacances de Noël avec de la musique et la distribution de papillotes. Nous avons également soutenu des parents isolés pendant les fêtes de fin d'année pour qu'ils puissent réinventer des fêtes avec les moyens dont ils disposaient (soirées jeux avec prêt de jeux).



Les vitrines du centre social « La Marelle » à Saint-Auban

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

La Marelle impactée par le confinement



Comme de nombreux établissements, lui aussi est frappé par le contexte sanitaire actuel. Le Centre social "La Marelle" a dû suspendre l'ensemble de ses actions collectives depuis le 30 octobre dernier et l'annonce du reconfinement par le président de la République Emmanuel Macron pour faire face à la crise du Covid-19.

Deux exceptions demeurent cependant : l'accompagnement à la scolarité et l'accueil individuel qui se fait sur rendez-vous.

→ Tous les vendredis, des rendez-vous numériques, envoyés par mail et des rendez-vous de La Marelle papiers (distribués chez les commerçants et au Centre social. Contact : local de

Ces nouvelles façons d'échanger, de rencontrer, nous ont permis de rencontrer de nouvelles familles, de nouveaux habitants curieux de cette nouvelle manière de créer du lien social protégé mais tout aussi convivial et bienveillant.

A travers toutes ces actions, souvent placées sous le signe de la coopération avec les collectivités locales et les acteurs associatifs, le centre social a, sous de nouvelles formes, continué à agir autour de sa mission fondamentale : le lien social au service des habitant.e.s et du territoire !

L'équipe et les bénévoles a su adapter son action notamment en créant des supports pour garder le lien avec les habitants.

Nous tenions à remercier l'ensemble de nos partenaires qui sont restés présents et à l'écoute de nos difficultés ainsi que l'ensemble des bénévoles, et notamment les bénévoles de l'accompagnement à la scolarité qui sont restés mobilisés, ainsi que les nouveaux bénévoles qui se sont impliqués pendant cette période compliquée.

Comme nous venons de le voir, l'ensemble de l'activité 2020 a été fortement marqué par la crise sanitaire et notamment les 2 périodes de confinement qui ont considérablement impacté l'action collective et le lien social.

Cette période de crise sanitaire a été une période de questionnement sur nos actions, comment garder le lien, mais aussi une période d'innovation (occupation des espaces extérieurs : cour, trottoir, vitrine, présence plus forte sur les réseaux sociaux,...)

L'ensemble des actions créés à l'occasion de la crise nous a fait mieux connaître auprès de la population et a permis de mieux nous connaître au sein de l'équipe car il a fallu rebondir, s'adapter, se soutenir.

Les habitants, à l'occasion de leur balade quotidienne, s'arrêtaient pour regarder nos vitrines, échanger avec l'équipe, récupérer des attestations de sorties (plus de 500 ont été distribuées), emprunter ou déposer des livres, rompre avec leur solitude, blaguer, partager un moment. Peut-être pour remercier de ces services rendus, certains nous ont déposé des vêtements pour les donner à ceux qui en ont besoin. Nous avons eu même droit à un don de 10 euros.

Si cette crise sanitaire a été très difficile pour les habitants et les familles, elle a également mis à rude épreuve les travailleurs sociaux en générant notamment du stress, de l'incertitude et de la frustration. Après un temps de sidération, il a fallu surmonter nos propres angoisses pour être en mesure de poursuivre notre travail au quotidien auprès des habitants. Privé de la capacité à réunir les familles et les habitants, il nous a fallu rapidement trouver les solutions pour continuer à garder le lien avec les plus isolés notamment et poursuivre notre action au quotidien. Autre difficulté que nous avons dû gérer : l'incertitude et la frustration. En effet, comme chacun d'entre nous pendant ces différentes périodes de crise, nous n'avons cessé de prévoir et d'organiser des temps collectifs qui ont été annulés dans la plupart des cas ou au mieux reportés à une date inconnue : journées des familles, conférence parentalité, sardinade, lettres d'A, ciné plein air en soutien au Cinématographe, ciné-court, loto, bourse aux jouets, repas de rentrée, ... Ces différentes annulations ont généré beaucoup de frustration pour tout le monde, ainsi que des interrogations sur nos principes d'action au quotidien.

Nous avons pu constater que la population la plus touchée par l'absence de lien était les seniors. Après le premier confinement, ils sont rapidement revenus au centre social. Il a fallu tout d'abord les rassurer sur le respect des gestes barrières. L'accueil s'est réalisé tout d'abord à travers des rendez-vous individuels d'une heure pour se confier, pour partager, pour lire un magazine, pour rester informé, pour blaguer et repartir revigorés.

Lors de ces rencontres de nouvelles angoisses ont été repérées : la mort, leur propre mort, l'achat de leurs concessions pour soulager leurs proches, la reprise d'une vie normale, se faire vacciner ou pas, la perte d'un être cher... Nous avons également abordé des thèmes comme la religion, comment aider les plus fragilisés,

Quelques semaines après la fin du premier confinement, les personnes âgées venaient de manière échelonnée le jeudi matin au petit déj des habitants, pour partager des papillotes et philosopher sur les proverbes dans ces papillotes ; chaque semaine, des pensées différentes. Un rendez-vous important pour une quinzaine d'habitants différents.

Cette crise nous a fortement interrogé sur nos pratiques et notamment sur la question du lien social. La covid a imposé la distanciation physique que beaucoup ont maladroitement nommé la distanciation sociale. Cette réalité a fait surgir de nombreuses interrogations, et notamment : quel va être l'impact sur la santé physique et mentale de la diminution des liens sociaux ? Peut-on être proche à distance ? Il est certain que chacun d'entre nous a souffert de cet diminution, voire quasi absence de relations à sa famille, ses amis, ses collègues de travail, ses

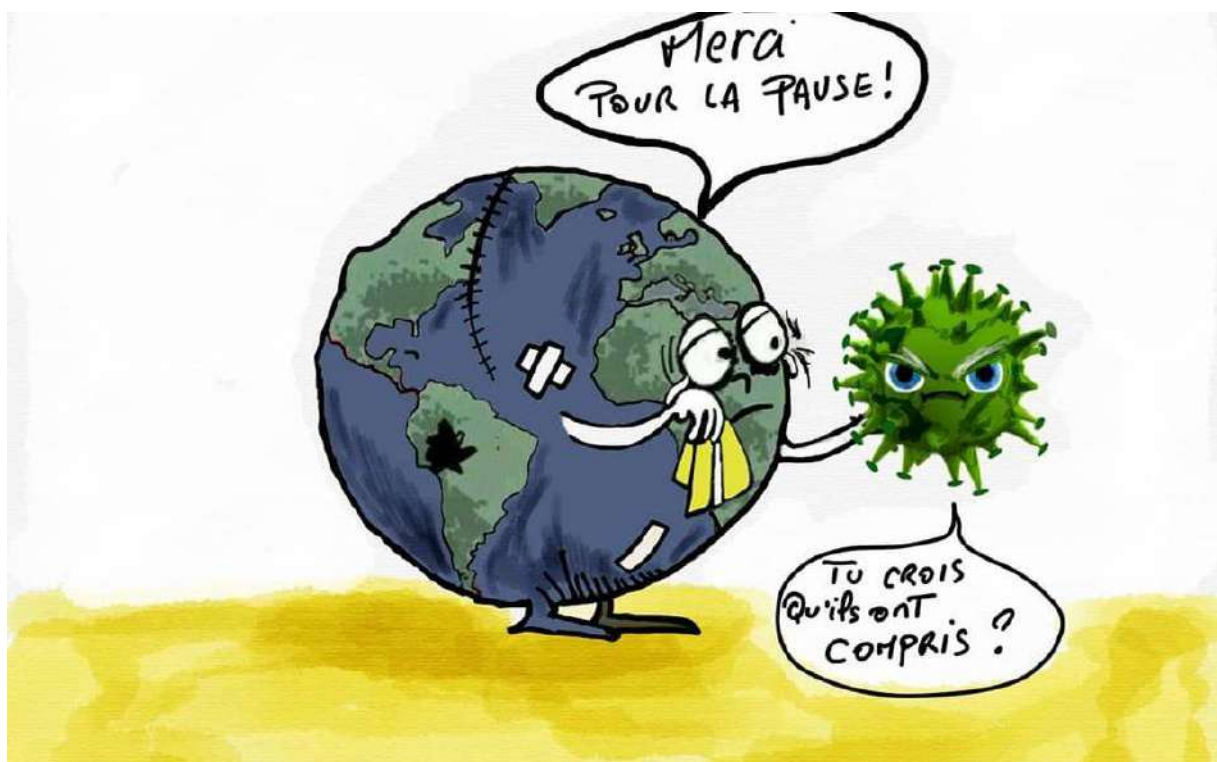
pairs,.... Toutefois nous pouvons aussi regarder le verre à moitié plein et nous interroger sur ce qu'aurait été notre vie pendant le confinement sans les réseaux sociaux, sans les apéros WhatsApp, sans le facetime avec les grands-parents, sans la possibilité de voir ses proches sur youtube,.... Comme la plupart des adolescents vissés sur leur smartphone vous le diront, ce bénéfice du lien social n'exige pas la présence physique des autres membres du groupe ! Une étude a par exemple montré (Collective Emotions and Social Resilience in the Digital Traces After a Terrorist Attack de David Garcia, Bernard Rimé) que partager sur Twitter ses émotions à propos d'un événement traumatisant – comme une attaque terroriste – se traduit dans les mois qui suivent par une plus grande résilience (avec notamment des émotions plus positives). Certes la crise sanitaire ne doit pas marquer l'avènement des réseaux sociaux dans nos relations sociales, mais force est de constater qu'ils ont été d'une aide importante, tout en mettant d'autant plus en exergue la fracture numérique.

La crise sanitaire : des aspects positifs !

Pour certains, et d'un point de vue positif, cette crise sanitaire a aussi permis un rapprochement « virtuel » des familles, d'apprendre à prendre du temps pour soi, à profiter de l'instant présent, et être moins matérialiste, et d'être heureux tout simplement de se rencontrer.

On a fait son jardin, on a construit son poulailler, on s'est promis de consommer plus local, on s'est interrogé sur notre modèle économique plus profitable que durable, de nombreuses solidarités sont nées à cette occasion, on a passé plus de temps avec sa famille, on a fortifier les liens, on a pu observer concrètement que la pollution était liée à notre mode de vie, on a pris conscience de l'importance de métiers de « deuxième ligne » (caissières, personnel d'entretien, aides à domicile,....),....

Toutes ces choses auront, il faut l'espérer, des conséquences pour transformer notre société !



Accueil et participation des habitants

Les objectifs

- Animer des lieux de rencontres, d'échange et d'expression pour les habitants ;
- Développer la participation et l'implication collective des habitants à la définition des projets, à leur réalisation et à leur évaluation ;
- Etre à l'écoute de la demande sociale et des problématiques du territoire.
- Mettre en place des lieux et des moments d'expérimentation de la citoyenneté.
- Favoriser le bien-être et l'estime de soi à travers l'échange et la rencontre,
- Renforcer les solidarités intergénérationnelles et de proximité,
- Lutter contre l'isolement et la solitude.

Pour développer un « mieux vivre ensemble, solidaire et citoyen », permettre la participation des habitants et mettre en œuvre une animation sociale globale sur la commune, le centre social s'appuie sur des espaces et des moments de paroles, d'accueil, d'échange individuels et collectifs pouvant permettre l'élaboration de projets :

- Les permanences / l'accueil
- Les petits déjeuners de la marelle
- Les apéros citoyens
- Les collectifs

Ces espaces et ces moments de rencontre et d'échange permettent également d'être à l'écoute de la demande sociale et des problématiques du territoire.

L'écoute des habitants et l'observation des problématiques sociales du territoire ne se limitent pas à ces espaces et ces moments d'échanges. Le centre social est au quotidien « branché » sur la réalité locale à travers l'ensemble de ses activités et de ses services. En effet, chaque action est l'occasion d'échanger, de discuter et d'entendre les attentes et les demandes des familles, des habitants et des jeunes.

Des espaces et des moments d'accueil et d'échange

• Permanence / accueil :

Il s'agit de proposer des moments où les habitants peuvent trouver une écoute, un conseil, une orientation, des informations.

A Château-Arnoux

Les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Les mercredis 14h00 à 18h00

Les vendredis de 9h00 à 12h30

Le poste d'accueil / secrétariat est situé au local de Château-Arnoux. C'est dans ce local que se déroule l'accueil téléphonique et administratif du centre social (inscription, adhésion, renseignement,...).

Ces permanences permettent également un accueil des habitants pour tout type de demandes. En fonction des demandes, soit une réponse est apportée durant la permanence, soit un rendez-vous individuel est pris, soit les personnes sont orientées vers les services ou les structures compétentes.

A Saint-Auban

Tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tous les jeudis de 8h30 à 12h00

Les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h00

(Sauf pendant les vacances scolaires)

Tous les mercredis un accueil est organisé au local de Saint-Auban. La coordinatrice tient également des permanences qui sont bien identifiées par les jeunes et les habitants. Elle reçoit les nouveaux adhérents, conseille les plus anciens, apporte des réponses à leurs questions ou les oriente vers des professionnels en fonction de leur demande.

Les jeunes connaissent maintenant ce créneau et il n'est pas rare que certains se présentent tout simplement pour boire un café, discuter, échanger.....

Des moments d'accueil informels existent en dehors du temps de permanence. Ils sont nombreux. Ils s'organisent sur rendez-vous.

Avec la crise sanitaire notre mission d'accueil et d'écoute a pris beaucoup plus d'importance notamment parce que :

- Il a fallu accueillir les habitants individuellement sur RDV afin de les rassurer. Pour cela nous avons investi dans un salon de jardin pour respecter les gestes barrières et rassurer les personnes. Cela a permis également entre les 2 confinements d'enlever le masque à l'extérieur.
- De nombreuses personnes ont eu besoin de parler, de retrouver du lien, de rompre l'isolement, d'être informé, de se rassurer, de se détendre et de vivre un moment de convivialité (tisane, café,...). Certains venaient avec des gâteaux à partager.
- L'usage de la cour et la présence du salon extérieur a permis :
 - de créer des liens avec l'école de musique, la cantine, l'école Paul Lapie et les services techniques.
 - des rencontres entre générations ;
 - des temps de convivialité autour d'un café ;
- L'accueil s'est fait de manière différente :
 - Rencontre avec les parents devant l'école Paul Lapie ;
 - Rencontres avec les jeunes et leurs familles en extérieur (arrêt de bus, balade avec la famille, parc etc....) ;
 - Rencontre avec les habitants devant nos vitrines et nos boîtes à idées et la distribution de dérogations ;
 - Accueil de jeunes sur des temps différents d'avant covid
- Accueil de stagiaire collègue et rencontre avec les professeurs
- Accueil de la Maison Familiale Rurale (projet de Noël en commun)
- Présentation de la Marelle à la MFR

• La participation des habitants

La participation active des habitants est au cœur de la fonction d'animation globale du centre social. Il s'agit de :

- Favoriser l'exercice de la citoyenneté ;
- Initier l'expression des attentes et des demandes des personnes et des groupes ;
- Créer les conditions favorables à la prise de parole et à l'expression ;
- Faire appel aux ressources et aux potentialités individuelles et collectives ;
- Donner les moyens aux habitants d'être acteurs du territoire ;

Dans ce type de démarche, les dynamiques sociales à l'œuvre importent tout autant, sinon plus, que le contenu des actions réalisées.

Il existe également un second réseau de personnes qui participent de manière ponctuelle aux réunions et aux manifestations et restent en contact avec le centre social, mais de manière plus épisodique.

La participation des habitants s'exprime à travers :

- Les petits déjeuners du jeudi qui sont devenus un lieu et un temps où de nombreux projets prennent naissance (café gourmand littéraire, bol d'air, découverte du terroir, les bons clics, la petite tisane, des sorties spéciales nature, la perspective en 2020 de petit déj' spécial « actualité »,...);
- Les apéros citoyens. Aucun « apéro citoyen » n'a pu être organisé en 2020.
- Des collectifs regroupant des habitants, des membres de l'équipe, des bénévoles, des responsables associatifs et des partenaires qui se réunissent en fonction des projets. La composition de ces collectifs varie également en fonction des projets.

La crise sanitaire a fortement impacté la participation des habitants. Cette participation n'a pas cessé. Elle a évolué et s'est adaptée aux contraintes de la crise sanitaire.

Pendant le 1^{er} confinement, elle s'est traduite par :

- La réalisation de vidéos de contes et d'histoires mise en ligne sur la nouvelle chaîne You Tube du centre social.
- La création de jeux par plusieurs habitant.e.s (quizz, mots croisés,)
- La création d'Haïku
- La réalisation d'une vidéo d'une habitante sur la vie pendant le confinement ;
- La confection de masque
- Le dépôt de livres au pied d'un immeuble ;
- De l'entraide.

A partir du 11 mai, la participation des habitants s'est faite à travers :

- Une aide à la mise en place des activités jeux du lundi après-midi
- Une participation plus importante des bénévoles au CLAS (4 nouveaux et dédoublement des anciens) : cela a conduit à la mise en place du CLAS le mercredi après-midi.

La médiathèque a participé à plusieurs newsletters.

• Les P'tits Déj'



Les p'tits Déj' se veulent un moment convivial et instructif, pour s'exprimer, s'informer, se connaître, échanger, partager, donner son avis, construire des projets, le tout autour d'un thé, d'un café. Ils fonctionnent comme une sorte de permanence collective où chacun vient avec ses préoccupations, ses désirs, ses projets, ses idées, ses problèmes, ses rêves... Ils sont ouverts à tous et on y parle de tout.

Les objectifs sont de :

- Resserrer les liens sociaux entre les habitants et lutter contre l'isolement

- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser l'information des publics sur l'actualité locale
- Développer l'association en favorisant l'émergence d'initiatives et de projets

Les p'tits déj' se déroulent tous les jeudis de 8h45 à 10h30 (sauf pendant les vacances scolaires : le petit déj fonctionne une semaine sur 2 pendant les petites vacances et pendant le mois de juillet) au local associatif, avenue du Stade à Saint-Auban. On y retrouve chaque jeudi entre 10 et 20 personnes, voire plus de 30 personnes selon le contenu. Chacun y vient pour des raisons différentes : se tenir au courant des activités de la marelle, passer un moment convivial avec d'autres habitants, retrouver des amis, discuter de sujets d'actualité, demander des conseils, lire le journal ou tout simplement prendre un petit déjeuner. Ce rendez-vous est ancré dans le quotidien de chacun :

- Pour certains il permet de sortir de l'isolement ; c'est un moment important qui vient rythmer leur semaine ;
- Certains jeunes disponibles ce jour-là (stage, ou absence de professeurs, ou déscolarisation temporaire) passent simplement pour discuter avec les habitués ou boire un café ;
- Il permet également de s'inscrire dans un groupe : on rencontre l'autre, on échange, on donne son avis,...

Depuis le 2^{ème} confinement les horaires et le fonctionnement des petits déj' ont évolué pour s'adapter aux contraintes liées à la crise sanitaire : RDV individuels, ou rencontre en petit groupe et horaires échelonnés. On aborde plus la vie quotidienne de chacun, de la crise sanitaire et des effets dans leur vie (lien avec leur famille, comment fêter des événements en famille,...), discussion sur le vaccin....

C'est un temps très important dans la semaine pour les plus isolés et notamment les plus âgées.

En 2020, en début d'année et entre les 2 confinements les petits déj' ont accueilli régulièrement des intervenants, des associations qui viennent présenter leurs activités ou des événements particuliers : M. Mercier Depieri, interne en médecine générale qui est intervenu sur la vie relationnelle et affective des seniors, association LOGIAH qui gère le bâtiment des célibataires à Saint-Auban, la CPAM avec la présentation du dossier médical partagé, le Théâtre Durance.... A ce titre, le petit déj' de la Marelle est un lieu unique sur la commune où des habitants, des acteurs du territoire, des associations peuvent venir présenter ce qu'ils font et échanger avec les habitants.

Ces rencontres débouchent régulièrement sur la mise en place d'activités et de projets. Ainsi en 2020, par exemple : échange de savoir-faire, de repas partagé.

Projet qui n'ont pas pu avoir lieu :

- Habitante qui se propose d'animer des petits déj' autour du Design et le land art

Des animations peuvent être également proposées à l'occasion des petit déj'. Par exemple, la visite d'une maison d'architecte sur Saint-Auban et le projet de visite du chalet de Serge Venet.

Il est à noter que l'accueil est volontairement libre et gratuit. Il s'agit de ne mettre en place aucun frein qui puisse empêcher la participation des habitants. S'il est fréquenté essentiellement par les adhérents, il est ouvert à tous. Et régulièrement de nouveaux habitants viennent fréquenter les petits déj'.
Nous n'établissons pas de liste de présence.

Le petit café ou le thé :

La Marelle ouvre ses portes l'instant d'un petit café....moment convivial....rencontre entre mamans, papas, habitants avec quelques bénévoles et les membres de l'équipe entre 8h20 et 9h00 et entre 13h30 et 14h00.

C'est un moment d'échange un peu plus privilégié (parents, habitants, bénévoles d'associations), qui permet de répondre de manière plus individuelle à la demande de l'habitant (date des actions, coordonnées de tels ou tels professionnels, demande de renseignement etc ...).

Depuis le 2^{ème} confinement les habitants passent régulièrement partager un moment de convivialité, prendre des nouvelles. Pour certains ces moments ont un rôle important dans leur vie quotidienne. Ils le font d'autant plus facilement qu'ils sont rassurés par les mesures sanitaires mises en place.

Depuis le deuxième confinement, les habitants peuvent venir consulter différents magazines au local à Saint-Auban : géo, plantes et santé, 4 saisons et ça m'intéresse.

Les apéros citoyens

Ces apéros citoyens ont été créés pour plusieurs raisons :

- Proposer aux habitants de la commune un temps de rencontre, d'échange et d'information collective en fin de journée ;
- Proposer un temps où les hommes et les personnes actives puissent participer ;
- Aborder collectivement des questions concernant la vie quotidienne.

En 2020, en raison de la crise sanitaire aucun apéros citoyens n'a été organisé.

Des habitants qui fréquentent peu ou pas le centre social participent à l'apéro citoyen, ce qui nous permet de toucher un autre public et de favoriser les liens sociaux.

Le temps de l'apéro citoyen permet également de :

- Informer les habitants sur une thématique,
- Participer à conscientiser des problématiques locales ou des questions de société afin que chacun puisse se construire sa propre opinion.

Les actions pour tous

Les objectifs

- Développer des projets concertés à vocation familiale, intergénérationnelle et interculturelle avec l'implication des habitants et des acteurs locaux ;
- Favoriser l'émergence d'actions collectives porteuses de solidarité et de lien social ;
- Promouvoir la vie associative ;
- Proposer des espaces et des moments de rencontre et de loisirs ;
- Valoriser les compétences et les savoir-faire des habitants (les encourager dans la mise en œuvre de leurs compétences et de leurs savoir-être) ;
- Permettre aux habitants de participer à la vie de la commune, de s'ouvrir aux autres, de rompre l'isolement.

Les animations pour tous

L'ensemble de ces animations sont organisées et réalisées avec les habitants et les partenaires locaux. Il s'agit pour le centre social d'initier ou de participer à des projets concertés où chacun (habitants et acteurs locaux) puisse s'impliquer et être acteur des projets. Cette approche permet de créer des liens entre les habitants, les différents partenaires du centre social et les acteurs locaux, et donc de renforcer la cohésion sociale. On apprend à se connaître, à travailler ensemble. Chacun est également partie prenante dans les temps d'évaluation collective.

□ **Les cinés p'tits déj et ciné familles : convivialité et culture**

Le principe est simple : un petit déjeuner collectif est proposé à partir de 9h00 au Stendhal et la séance débute à 9h30. ». Il s'agit de proposer aux habitants un moment qui allie la convivialité du petit déjeuner à une sortie culturelle de qualité. Le petit déjeuner en préambule à la projection permet d'avoir un temps convivial de rencontre et d'échange entre les habitants qui n'existe quasiment pas quand on va habituellement au cinéma. Cet horaire matinal pour une séance de ciné, atypique et à petit tarif, est relativement inhabituel, mais il permet à un public différent d'accéder au cinéma et dans une ambiance chaleureuse. Ce rendez-vous mensuel est très attendu, les participants sont très heureux de se retrouver d'un mois sur l'autre. Certains professionnels posent des RTT en fonction des films.

686

Entrées
en 2019

La programmation est toujours de qualité et permet de passer de la comédie au film plus grave jusqu'au documentaire (avec d'autres partenaires du territoire). Le centre social a aussi ce rôle de faire découvrir la diversité et la richesse du cinéma, de faire réfléchir sur des thématiques diverses et variées, de faire voyager, rire, s'émuouvoir ou de pouvoir lors d'un petit déj des habitants partager autour d'un film.

Selon son principe d'agir avec les acteurs locaux, les cinés petits déj' fonctionnent sur la base d'un partenariat entre le centre social, le cinématographe, la boulangerie « les pains de l'Olivier » puis « Au pain de Jade » et le restaurant « le Stendhal

Une programmation « spéciale vacances scolaires » est également mise en place. Le principe reste le même avec toujours un petit déjeuner au Stendhal, mais trois programmations différentes sont proposées à chaque fois pour que parents, enfants et grands parents puissent visionner le film de leurs choix. Il s'agit de favoriser un accès au cinéma en famille avec une programmation adaptée et à un tarif moins élevé pour permettre au plus grand nombre d'accéder au cinéma.

Depuis 2014, des cinés-goûters ont également été mis en place le samedi ou le mercredi après-midi. Il s'agit là encore de favoriser un accès au cinéma en famille avec une programmation adaptée. Avant ou après la projection un goûter est proposé aux familles.

Les cinés petits déj', ciné famille et cinés goûters sont un véritable rendez-vous culturel et convivial.

En 2020, le cinéma a subi de plein fouet les restrictions liées à la crise sanitaire. **Nous avons pu programmer seulement 6 séances, soit 247 entrées (contre 15 en 2019 et 686 entrées).**

Autour et pendant les cinés petits déj' un certain nombre de choses se joue : c'est l'occasion pour certains de redécouvrir le 7^{ème} art, des liens de voisinage se sont créés autour du covoiturage, c'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes, c'est devenu au fil du temps pour certains un rendez-vous entre amis... Certains posent même des RTT à cette occasion.

Les cinés petits déj' sont également fréquentés par des structures ou établissements socio-éducatifs (I.M.E, Ligue de l'enseignement,...).

La programmation en 2020 :

- Mercredi 15 janvier, ciné goûter : « L'extraordinaire voyage de Marona » d'Anca Damian, 30 entrées
- Jeudi 23 janvier, « Un vrai bonhomme » de Benjamin Parent, 30 entrées
- Jeudi 27 février, spécial famille : « Le prince oublié » de Michel Hazanavicius, « Sonic » de Jeff Fowler, « Judy » de Rupert Goold, 84 entrées
- Jeudi 12 mars, « La bonne épouse » de Martin Provost, 32 entrées

- Jeudi 17 septembre, « Antoinette dans les Cévennes » de Caroline Vignal, 38 personnes
- Jeudi 22 octobre, spécial famille, « 30 jours max » de Tarek Boudali, « Adieu les cons » d'Albert Dupontel, « Les trolls » de Walt Dohrn, 33 entrées,

□ **Concours « lettres d'amour » - 13^{ème} édition**

Si nous ne pouvons plus nous toucher, nous embrasser, faisons-le avec des mots ! Laissons passer à travers masques et plexiglas ce qui nous touche, ce qui nous ravit, ce qui nous fait du bien et mettons-le en mots, en images, en musique, en texto ...

Depuis de nombreuses années, le centre social la marelle et le collectif des **Lettres d'A** souhaitent faire partager à un large public les valeurs de respect, de solidarité, de tolérance. Ce concours vise à faire exprimer un sentiment positif pour une personne, un lieu, un animal ou un même un objet personnel. Au printemps 2020, nous avons reçu des productions riches et variées, mais la crise sanitaire nous a obligé à annuler la soirée festive destinée à partager un moment convivial et à récompenser les participants.

Cette action est reconduite en 2021. Les lettres d'A 2021 seront sur le thème des émotions et des sentiments liés notamment à la crise sanitaire « nous avons du temps pour exprimer nos sentiments ».

Il y a des mots qu'on aimerait dire à ceux que l'on aime, mais on ne sait pas toujours par où commencer... Alors, essayons ensemble !

Aujourd'hui, le collectif des Lettres d'A revient

Et vous aide à vous lancer, à vous exprimer, à parler du sentiment de solitude et à partager toutes vos émotions à travers la plus belle des lettres.

CONCOURS LETTRES D'A

Remettez vos créations avant le **28 MAI 2021**

Parce qu'écrire, aimer et se le dire restent aujourd'hui essentiels à nos vies

à la Médiathèque de Château-Arnoux
Centre culturel Simone Signoret 0492644412

à La Marelle de Château-Arnoux
Place de la résidence 049233704

Ou par mail
centresocial.marelle@wanadoo.fr

DES DIZAINES DE LOTS DE NOS PARTENAIRES LOCAUX A GAGNER

❑ **Sardinade solidaire et festive – annulé**

En 2020, suite au premier confinement nous souhaitions organiser un évènement solidaire et festif. Solidaire avec les commerçants et le cinéma de Château-Arnoux Saint-Auban qui ont été impacté économiquement par le confinement. Festif car une demande importante de pouvoir avoir des temps de convivialité était exprimé par les habitants et les familles.

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire cette manifestation n'a pas pu être organisée.

❑ **Repas de rentrée – organisé et annulé**

Nous avons décidé d'organiser un repas de rentrée exceptionnel : restitution des lettres d'A, concert, repas

❑ **Bourse aux jouets – organisée et annulée**

❑ **Loto : organisé et annulé**

Café gourmand littéraire

Le café gourmand littéraire est né de la volonté d'un groupe d'habitants de mettre en place un prêt de livres ainsi qu'un temps d'échange autour du livre, de récit de voyage, de l'ouverture vers l'autre. Ainsi, en partenariat avec la Médiathèque Louis-Joseph, un café gourmand littéraire est organisé un vendredi par mois de 10h à 12h au centre social « la marelle » avenue du Stade à Saint-Auban.

En 2020 :

Café gourmand littéraire du 17 janvier : **spécial « Lettres d'A »** (18 participants)
Ce café gourmand littéraire spécial « Lettres d'A » a été animé par le collectif des Lettres d'A.

Café gourmand à la **Médiathèque Louis Joseph** vendredi 21 février : La médiathèque a proposé une exposition de livres d'auteurs sur les jardins partagés. Nous avons ensuite proposé des techniques d'écriture (haïku et acrostiche), et ensemble, nous avons écrit des textes dans le cadre du concours des lettres d'A 2020. Cet atelier d'écriture a été riche en émotion, en partage et bonne humeur...

Spécial rentrée : Les référents des sections « jeunesse », « Adulte » et « musique » de la Médiathèque Louis Joseph ont animé un café gourmand spécial rentrée littéraire, artistique et musicale.

La Russie : vendredi 9 octobre, Nicole a présenté un diaporama sur un voyage en Russie. Ce diaporama a été élaboré avec le soutien de l'équipe du centre social. La Médiathèque a proposé une sélection de livres d'auteurs russes. Ce café littéraire s'est conclu par une dégustation de vodka.

La Provence CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN *Dimanche 02 Février 2020*

Une pause café littéraire à La Marelle

Le premier "Café gourmand littéraire" du centre social La Marelle a eu un véritable succès. Peut-être que le thème choisi "L'amour dans tous ses états" a-t-il été l'élément déclencheur? Ce rendez-vous mensuel, ouvert à tous, est l'occasion pour Caroline, la coordinatrice du centre, d'annoncer les événements proposés par la structure. Dans un deuxième temps, les bibliothécaires de la médiathèque Louis Joseph assurent lecture et présentation d'œuvres littéraires en adéquation avec le thème de la matinée.

Sur les tables, un café accompagné de douceurs excite les papilles, mais les yeux et les oreilles n'en perdent pas une miette. Katia, la bibliothécaire, invite l'assistance à écouter quelques extraits de *La robe rose*, *L'âme sereine* de Théophile Gautier ou encore *Sous le pont Mirabeau* d'Apollinaire. Véronique, sa collègue fait la lecture des *Douze manteaux* de Nathalie Novi. Les livres se referment sur *Les pensées de l'Amour*, carnet de philosophie d'André Comte-Sponville.

Ce café sur le thème de l'amour a aussi été l'occasion pour l'équipe du centre de rappeler que, pour la 13^e année, elle travaille avec l'infirmière du collège Camille Reymond sur un projet nommé "Lettre d'A", pour que les adolescents, "qui ne savent pas toujours s'exprimer agréablement les uns envers les autres", apprennent à le faire.

Le centre social organisera cet événement ouvert à tous une fois par mois, sur des thèmes variés.

PHOTO L.-G.R.

L.-G.R.

Lors du deuxième confinement, avec l'impossibilité de se réunir collectivement, nous avons proposé aux habitants qui étaient intervenus pour nous présenter leurs voyages dans nos cafés gourmands littéraires, de nous proposer leurs aventures à travers les newsletters hebdomadaires comme par exemple, l'Italie, la Russie, l'Arménie.

Sorties théâtre

Ces sorties se font dans le cadre d'une convention avec le théâtre Durance. Dans le cadre de cette convention le théâtre présente 4 fois par an à l'occasion des petits déjeuners (soit au centre social, soit au théâtre) sa programmation. Cette convention prévoit également un tarif spécifique.

Objectifs

- Amener les adhérents du Centre Social à fréquenter et à s'approprier les structures culturelles locales
- Favoriser le développement personnel par l'ouverture à la culture

En 2020, en raison de la crise sanitaire, 2 sorties seulement ont pu être organisées.

Un groupe a participé à une préparation d'une audio ballade le 13 janvier.

Sortie le 6 février (Ravie) 5 personnes.

Par contre le théâtre est venu 3 fois dans l'année pour présenter régulièrement leur programmation.

Les micro-sorties : découverte du territoire

Dans le cadre des petits déjeuners, les habitants s'organisent pour mettre en place des micro-sorties. Il s'agit de sorties organisées par et pour les habitants avec un système solidaire de co-voiturage.

Les objectifs et les principes de ces micro-sorties sont : la convivialité, la découverte du département ou des départements limitrophes, de leur patrimoine, la possibilité d'inviter les mamans à ces sorties avec des horaires correspondant à ceux des écoles.

La plupart du temps ceux sont les habitants qui sont à l'initiative et à l'organisation de la sortie. Certains veulent faire découvrir leur ville ou village d'origine, d'autre un endroit qu'ils aiment et qu'ils souhaitent partager,...

L'équipe est là pour soutenir l'organisation (réservation, appels téléphoniques,...).

Les sorties se déroulent généralement sur la journée. Le repas de midi est pris collectivement, ce qui permet un moment particulier d'échange et de convivialité.

Entre 10 et 15 personnes participent régulièrement à ces micro-sorties.

En 2020, 1 micro-sorties ont été organisées :

- 16 Janvier : visite de la crèche et de la biscuiterie de Banon et temps libre à la librairie

Action collective « vitrine de Noël »

Ce projet a été initié par une habitante, Nathalie Lombardi en 2016. Il a vu le jour au sein des petit déj' du jeudi matin.

La vitrine de Noël consiste en une animation qui est fabriquée, décorée, mise en lumière et installée sur une des portes-fenêtres du centre social qui est à proximité des écoles Paul Lapie afin d'être visible des habitants de l'extérieur du bâtiment. Chaque année la vitrine est décorée en fonction d'une thématique différente. Après le Petit Prince de Saint-Exupéry en 2016, « les lutins de Noël » en 2017, « les étoiles » en 2018, « les attrapes rêves » en 2019, le thème de la vitrine de 2020 a été sur le thème « Semons des valeurs, récoltons le bonheur ».

D'habitude des ateliers sont mis en place auxquels des habitants de tout âge participent pour fabriquer les décors et la vitrine. Cette année en raison de la crise

sanitaire nous avons fait participer les habitants pour la vitrine mais de chez eux, les autres vitres du centre social étaient décorées : le bonhomme de neige de l'avent, chaque jour une petite pensée ou une charade ou une blague, nous avons proposé aussi aux habitants de décorer le sapin de la marelle.

Comme le disait si bien Nathalie Lombardi qui était à l'origine de ce projet et qui nous a quitté fin décembre 2017 après s'être battue courageusement pendant de longues années contre la maladie : « ce projet vous vous l'êtes approprié, c'est notre vitrine animée ! Et le proverbe chinois « l'important n'est pas le but mais le chemin » correspond, me semble-t-il, tout à fait à notre parcours. ».

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

La vitrine de Nathalie ne s'éteint pas

Nathalie était une jeune maman joyeuse, aux idées extraordinaires mettant l'humain en valeur. Bénévole au centre social la Marelle, elle a disparu voici quatre ans, à 39 ans.

L'action des vitrines avait été pensée par Nathalie pour la Marelle et les habitants du territoire qui souhaitent se retrouver autour de la création d'une vitrine de Noël, avec des matériaux de récupération et toutes sortes de bricolage, un temps de partage entre les générations, un temps de transmission autour de savoir-faire des uns et des autres, un temps féérique pour petits et grands

À La Marelle personne ne l'a oubliée. " Cette année, pour nous protéger, nous n'avons pas pu maintenir cette action en présentiel mais nous proposons aux habitants de continuer de chez eux cette vitrine 2020, explique Caroline, coordinatrice de la structure. Semons des va-



leurs et récoltons le bonheur. Nous avons proposé de confectionner des fleurs sous forme de mandala (séance de détente et de pensées positives) ; mises à disposition dans la boîte à info de la Marelle à Saint-Auban, pour ensuite nous les remettre et tapisser avec l'ensemble (papillons et fleurs)". Cette belle vitrine si chère à nos cœurs sera illuminée jusqu'à fin janvier 2021 à la Marelle, avenue du stade à Saint Auban. **L-G.R.**

☎ 04 92 32 55 18

L'atelier récup-déco

L'objectif de l'atelier récup-déco est de créer des objets de décoration ou utiles personnalisés à partir de matériaux de récupération. Il a été animé 1 fois par mois par des bénévoles et /ou une animatrice du centre social. Il permet également de favoriser le lien, rompre la solitude, partager des savoirs faire et des idées, le tout dans une ambiance conviviale autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie et souvent en musique.

Chaque participant peut proposer un thème chaque mois. L'atelier récup déco est aussi l'atelier de référence pour la décoration des diverses actions de la Marelle (Noël solidaire, lettre d'A...vitrines de Noël, etc...) tout au long de l'année.

Pendant chaque vacances scolaires, un rendez vous spécial « récup-déco en famille » est organisé.

L'atelier récup'déco est un lieu convivial d'échange d'idées et de savoir-faire. Il permet la mixité des publics. Il prend un caractère intergénérationnel pendant les vacances scolaires au cours desquelles toutes les générations sont présentes. A ce titre c'est aussi un lieu de transmission de savoir-faire, de trucs et astuces.

Cet atelier permet à tous d'exprimer sa créativité en utilisant des matériaux de récupération. Cette approche s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au développement durable visant à limiter les déchets et contribuer ainsi à protéger notre planète.

Au-delà des activités, certaines personnes y viennent juste pour partager un moment et sortir de leur isolement.

[Article sur Haute Provence Info :](#)

Les galets dans tous leurs états avec La Marelle à Saint-Auban

17h24 - 25 février 2020 par L.F. 0 commentaires



Parents et enfants sont entourés par les bénévoles et l'équipe de La Marelle. HAUTE-PROVENCE/PROF. FRANÇOISE LATOUR

L'atelier Récup' déco a rencontré un réel succès et parents et enfants trempent la pointe de pinceaux dans la peinture dont ils habillent les galets de la Durance mis à leur disposition.

Lors de l'atelier Récup' déco en famille qui se déroulait au centre social La Marelle à **Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence)**, la coordinatrice et éducatrice Carole Willoquaix explique de quoi il retourne. "Cet atelier de "peinture sur galets dans tous ses états" a été créé dans le cadre du concours des Lettres d'Amours et d'Amitiés 2020 sur le thème "autour des sentiments," dit-elle. "Cet atelier est né de la volonté de l'équipe et des bénévoles car nous souhaitons que l'une de nos valeurs qui était de faire attention à la planète soit transversale dans toutes nos actions. On crée un objet à partir d'un objet de récupération pensé par les habitants. Nous avons la formule pendant les vacances et ouverte à tous sans exception et aux familles de 15h à 17h, mais sans jour précis. Et la formule hors vacances ouvert à ceux qui sont disponibles une fois par mois le mardi de 14h à 16h. Les ateliers sont construits sur les 3 types de mémoire (auditive, visuelle et kinesthésie). Ces ateliers ne se font pas sur inscription car nous ne le souhaitons pas."

La salle est remplie par les mamans, les enfants et les aînées. Il arrive qu'il y ait des papas, mais la gent féminine est majoritaire dans son ensemble en cet après-midi où le rouge des rideaux tirés coule dans tous les recoins de la pièce. Les galets de la Durance ont pris de jolies couleurs gaies et rieuses. Ils ont été ramassés par l'équipe et les bénévoles dans la Durance. "Cette action plaît à tous les âges. Nous avons eu aussi des adultes qui ont aimé les peindre." Les bénévoles s'occupent des plus petits lorsque cela est possible pour permettre au parent et au plus grand de pouvoir s'adonner au plaisir de manier le pinceau. L'atelier est gratuit et ouvert au plus grand nombre.

Françoise LATOUR

La petite tisane

C'est un lieu d'échange autour de la santé et du bien-être, un moment de partage autour de trucs et astuces, d'une dégustation de tisane. C'est également un lieu d'information avec la mise à disposition de mensuels « plantes et santé » et « les 4 saisons » animé par l'animatrice sociale de la marelle.

A la sortie du premier confinement, il était important de profiter de toutes les occasions pour rencontrer la population autour de thèmes proposés habituellement mais autrement.

Notamment pour la petite tisane, notre salon extérieur a permis de proposer des moments de dégustation de petites tisanes et d'échange autour de notre bien-être du moment (bien malmené pour certains)

Pour nous adapter à cette situation et parce que le présentiel n'était pas possible, nos newsletters nous ont permis de maintenir nos séances d'information bien-être (création de produits naturels), et de confections de petites tisanes.

Tout au long de cette crise déstabilisante pour tous, nous proposons aux habitants de continuer à rester informés en proposant nos divers magazines notamment « plantes et santé » et « 4 saisons ».

Les bons clics

Merci Margaret !

Cette initiative a été proposée et animée par une adhérente, Margaret Degrémont qui est décédée en 2020. Nous tenions à lui rendre hommage à cette occasion pour tout ce qu'elle a apporté au centre social et aux habitants : et notamment son bénévolat à l'accompagnement à la scolarité, et l'animation d'un café gourmand littéraire sur un voyage en Afrique.

Cette initiative part du constat que les nouvelles technologies (ordinateur, tablette, téléphone, appareil photos numériques,...) sont extrêmement présents dans les familles aujourd'hui et que de nombreuses personnes, et notamment les plus de 60 ans, rencontrent des difficultés dans leur utilisation au quotidien.

L'atelier « les bons clics » vise à apporter une réponse concrète aux difficultés spécifiques de chacun et permet de simplifier le langage numérique. Il permet également la rencontre de personnes, d'échanger avec l'animatrice et l'éducatrice. Si un bénévole est plus à l'aise avec l'informatique il participe pour aider les autres.

Cet atelier est souvent animé par des stagiaires de la formation professionnelle et permettent un regard neuf et moderne sur cette pratique.

L'atelier se déroule tous les mardis de 15h00 à 17h00 au centre social « la marelle » avenue du Stade à Saint-Auban.

Les séances ont été annulées pendant le 1^{er} confinement. A partir du 11 mai elles ont été maintenues sur RDV.

Atelier sophrologie

Cet atelier est animé par Emmanuelle Murcia de l'association « Eclats de vivre ». Emmanuelle Murcia avait animé un atelier de rigologie en 2015. Puis elle a suivi une formation de sophrologie sur deux ans (2015-2016). Le centre social l'a soutenu dans le cadre de cette formation, en constituant notamment un groupe d'entraînement pour valider sa pratique, auquel 9 personnes ont participé. Depuis septembre 2016, Emmanuelle Murcia, diplômée sophrologue, propose des séances de sophrologie au sein du centre social « La marelle ».

Cette action a permis un accompagnement à une reconversion professionnelle tout en apportant une activité « bien-être » à des habitants de la commune.

Le bilan de l'année 2019/2020 : par Emmanuelle Murcia, sophrologue

L'année 2019/2020 a démarré en septembre comme d'habitude et un groupe de 10 personnes était présent.

Le premier trimestre s'est déroulé comme d'habitude, nous avons travaillé sur l'évacuation des tensions et des douleurs musculaires, installation de l'apaisement de la détente, ensuite nous avons abordé les problématiques de sommeil, comment déprogrammer l'insomnie, prendre conscience de sa capacité à bien dormir.

En janvier, le stress est arrivé avec les préoccupations liées au coronavirus, nous avons donc durant le deuxième trimestre abordé le stress, prendre du recul par rapport à la situation actuelle, installer le calme. Nous avons abordé les émotions, leurs rôles, pourquoi sont-elles là, comment les vivre ?

A partir de mars, j'ai dû faire des séances en ligne et leur transmettre sur la détente, gérer la peur, le stress.

Nous avons décidé d'un commun accord de ne pas reprendre l'activité en septembre 2020 et la suite de la situation sanitaire nous a donné raison.

J'espère pouvoir reprendre cette activité en septembre 2021. Nous aurons besoin d'apaiser l'anxiété accumulée pendant cette période délicate qui a impacté chacun d'entre nous.

Pendant les périodes de confinement, afin de garder le contact avec son groupe et pour proposer un temps de détente à tous, Emmanuelle a réalisé 2 vidéos pour tous que nous avons mis en ligne sur la chaîne YouTube du centre social.

Ces ateliers sont destinés à favoriser le lien entre l'enfant et le parent. Ils sont l'occasion de partager un moment de calme tout en douceur avec l'enfant. Ces séances aident à guider les parents et leurs enfants, à trouver eux-mêmes les bons gestes pour percevoir leurs sensations corporelles, faciliter le lâcher-prise, entretenir le bien-être et se retrouver avec bienveillance ».

Mutuelle de groupe

L'association Point Rencontre a mis en place une mutuelle de groupe à destination des bénévoles et adhérents. La création de cette mutuelle s'inscrit dans une démarche d'accès aux soins pour tous. Des tarifs spécifiques ont été négociés avec la Mutuelle du Soleil pour une base minimum de remboursement.

Etant donné que les adhérents du centre social « la marelle » sont automatiquement adhérents au Point Rencontre, et inversement, nous avons proposé la mutuelle à nos adhérents. Parmi eux 3 personnes ont adhéré à la mutuelle.

Animation collective famille

Les objectifs

Les familles sont au cœur du projet social. La famille d'aujourd'hui est bien différente de celle d'hier. Si la famille traditionnelle résiste, les évolutions de la société transforment progressivement sa composition, ses relations, ses liens, ses solidarités.

L'action du centre social s'organise afin d'être à l'écoute des parents et des enfants et de répondre à leurs besoins.

L'action du centre social en direction des familles a pour finalités de :

- ✓ Renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux et intergénérationnels ;
- ✓ Accueillir, écouter, aider et renseigner les familles ;
- ✓ Accompagner les familles dans la mise en œuvre d'actions et de services répondant à leurs attentes ;
- ✓ Soutenir les projets facteurs de citoyenneté, de solidarité et d'autonomie.

Pour cela, l'action du centre social vise plusieurs objectifs :

- ✓ Favoriser des temps communs éducatifs, de détente ou de loisirs en famille ;
- ✓ Permettre à des familles en difficulté sociale d'accéder aux loisirs ;
- ✓ Soutenir la réalisation d'actions collectives et de projets familiaux ;

- ✓ Participer à toute réflexion concertée dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse permettant l'implication des parents.

Accueil des familles

La plupart du temps, les familles viennent au centre social pour participer aux actions mises en place par et pour les familles, aux temps d'échange.

Il nous semble important de souligner l'importance des échanges informels que la coordinatrice du centre social a avec les familles à l'occasion des différentes activités du centre social. En effet, elle est amenée à rencontrer les parents lors des ateliers, des coins familles, des séances d'accompagnement scolaire et à l'occasion des différentes manifestations mises en place tout au long de l'année.

Une fois qu'elles ont participé aux activités et dès qu'une relation de confiance s'est établie avec l'équipe du centre social, certaines familles sollicitent la coordinatrice du centre social pour avoir des rendez-vous individualisés pour les aider au mieux face aux problématiques qu'elles rencontrent au quotidien.

Plus d'une cinquantaine de familles sont suivies chaque année dont plus d'une trentaine régulièrement (c'est-à-dire au moins une fois par semaine). Cette augmentation d'accompagnement des familles est due à l'arrivée de l'animatrice sociale, qui a permis d'augmenter le nombre d'action d'animation collective auprès des familles, et de ce fait d'augmenter la participation des familles et les accompagnements individuels.

Les raisons pour lesquelles les familles sollicitent la coordinatrice sont diverses et variées :

- Questions personnelles : les rapports parents-enfants (autorité parentale, trouble du comportement, hyperactivité, soutien à la parentalité, aide à l'orientation, à l'éducation,...), grands parents/enfants mais également la vie de couple, aide à la constitution d'aide juridique, rencontres avec le CIDFF, CMPI, aide à la constitution de dossier de surendettement, rencontres avec les Assistantes sociales du carrefour, soutien à la mise en place de dossier MDPH, RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), rencontre avec différents partenaires sociaux, accompagnement auprès de différents organismes (CAF, CPAM, CCAS, CMS, Mutuelle, Maison de retraite etc...), aide à la demande de naturalisation,...
- Démarches professionnelles : travail sur des CV, travail sur l'insertion professionnelle (avec les partenaires), aide à l'entretien d'embauche, aide aux examens (école d'infirmière, aide soignante, professeur des écoles...)
- Démarches de santé : accompagnements auprès des services de santé, soit pour un autre membre de la famille, soit pour des amis en difficultés, ou voisins en détresse,...

Les rencontres se font dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

Ce suivi se fait en partenariat avec les professionnels concernés. Les familles sont orientées vers les structures compétentes en lien avec la problématique de la famille.

L'accueil, l'écoute et la relation de confiance établie avec les familles permet de :

- Être simplement écouter, soutenir
- Dédratiser certaines situations,
- Faire prendre conscience,
- Mobiliser et motiver pour effectuer des démarches,
- Orienter vers les structures compétentes,
- Redonner confiance en soi

Pendant la crise sanitaire nous avons dû répondre à de nouvelles demandes :

- Anxiosité de la situation sanitaire, avec des entretiens à domicile pour certaines familles et leurs enfants ;
- Demande d'information sur la crise (contact avec des médecins et pharmaciens du territoire) ;
- Demande de photocopie pour le travail de leurs enfants ;
- Prise en charge d'enfants ayant déclenché des phobies à la crise sanitaire (hygiène et agora phobie) ;
- Accueil régulier de jeunes collégiens et lycéens confinés ;
- Soutien à la FCPE et aux parents d'enfants du collège ;
- Interrogations de parents sur l'avenir de leurs enfants, l'organisation de logement, démotivations, conflits familiaux plus importants, constats de prise en charge de consultation médicale (relation avec professionnels de santé du territoire) ;
- Violence d'enfant sur parent ;
- Plus de prise de risque à la diffusion et le partage d'informations personnelles numériques.

Pendant le 1er confinement, avec le local fermé, nous avons rencontré les familles à l'extérieur à l'occasion de la distribution des newsletters sur la commune et nous avons gardé un lien par le téléphone.

A partir du 11 mai, lors du déconfinement, beaucoup de familles avaient peur de venir au centre social. Il a fallu les rassurer sur les mesures sanitaires prises pour les accueillir. Quant aux aînés, ils sont revenus rapidement au centre social pressés de retrouver des activités.

Beaucoup de personnes ont été traumatisés par l'afflux d'information qui tournés en boucle sur les médias.

La crise sanitaire a créé des tensions dans les familles. Nous avons augmenté nos prises en charges dans le CLAS avec des demandes des parents, des écoles, du collège qui nous ont sollicités pour soutenir des enfants dans leur apprentissage et les parents dans leur rôle de parents.

Nous avons également observé avec nos partenaires (collège, écoles, PJJ) plus de comportements inadaptés chez les jeunes.

Coin famille

Le Coin Famille est un lieu :

- Convivial : l'équipe du centre social fait en sorte de à proposer un lieu agréable pour la famille, d'écoute, d'échange, de rencontre, de partage et de dialogue. Un goûter, équilibré et adapté en fonction du thème, est proposé systématiquement à chaque séance.
- Educatif et de prévention :
 - Le coin famille est un moment de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement (développement des savoirs et des connaissances) ;
 - Les enfants partagent des activités avec d'autres enfants ;
 - On apprend à maîtriser ses émotions ;
 - On y apprend aussi les règles de vie en collectivité, le respect de l'autre. On y partage des valeurs ;
 - On s'éveille au plaisir de la lecture avec l'intervention des bénévoles du dispositif « Lire et faire lire » ;
 - Il s'agit d'éveiller l'esprit critique, de former des individus libres et responsables ;
 - Les parents sont valorisés dans leur fonction de parents.
- Interactif :
 - Les coins familles permettent aux parents de rencontrer d'autres parents et d'échanger sur leur quotidien de parents ;
 - On y développe des relations intergénérationnelles ;
 - On apprend le respect entre individus (entre enfants, entre enfants et adultes et entre adultes)
 - Les familles peuvent devenir acteur an participant et même en animant une séance.
 - On partage le plaisir de jouer et de créer en famille

Les coins famille sont destinés aux familles. On y aborde des thèmes relatifs à la famille, mais aussi des questions de société, mais aussi relatives à la santé à la culture ; on peut également y découvrir des acteurs locaux (artisans, associations, groupe de musique...).

Le déroulement vise à favoriser l'échange, le partage et à transmettre le goût la lecture. L'utilisation de différents outils (vidéo projecteur, paperboard, la lecture, l'activité etc. ...) permet d'une part de travailler sur différentes mémoires et d'autre part, cela permet de s'adapter à toute la population. Après un goûter convivial proposé aux enfants et aux parents / grands parents, un intervenant anime une séquence sur une thématique particulière, qui varie en fonction de la saison, des différents projets des autres partenaires de la commune et des demandes de parents concernant leur fonction parentale.

Une équipe de bénévoles est impliquée dans ces actions, aussi bien dans l'organisation matérielle (salle, goûter, rangement, préparation de l'activité) que dans le soutien aux familles (accueil, écoute, rôle éducatif auprès des enfants,...). C'est parce que l'équipe peut compter sur des bénévoles engagés et fidèles que la marelle peut proposer autant de coins famille.

Cette présence permet aussi à l'éducatrice de se détacher afin de soutenir au mieux les familles, de tisser un lien de confiance et par la suite proposer un accompagnement individualisé. La création du poste d'animatrice « référent famille » a permis de renforcer cette mission.

Pour chaque séance de coin famille et de manière général pour toute action auprès de la population, nous préparons nos rencontres : nous vérifions la faisabilité de l'activité, déterminons l'activité en fonction du public visé, le temps, la pertinence du sujet, la préparation de la salle, la communication bien en amont, le goûter, etc. Ensuite le jour de l'action, nous proposons dans nos séances avec 3 types de mémoires différentes : le visuel, l'auditive et le kinesthésiste (vidéo, lecture, prototype).

Chaque coin famille fait l'objet d'un bilan. A cette occasion, bénévoles, stagiaire et salarié expriment leurs ressentis. On y aborde ce qui a fonctionné et ce qui à moins bien marché, et pourquoi. Chaque bilan est intéressant et important pour l'activité future et pour que l'équipe s'adapte au mieux aux réalités et aux besoins des familles.

Les bénévoles du dispositif « Lire et Faire Lire », coordonné par l'UDAF 04, propose des temps de lecture lors de chaque rencontre en lien avec le thème abordé. Ces interventions visent 2 objectifs :

- Un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de l'Education nationale, participe à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.
- Un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des adultes (retraités).

Un répertoire des familles qui fréquentent les « Coins familles » a été mis en place (adresses mail et répertoire téléphonique). Ce répertoire permet d'informer les familles des dates et programme des coins familles. Depuis la mise en place de ce répertoire on a pu observer une plus grande régularité dans la fréquentation des coins familles.

En 2020, malgré la crise sanitaire, 17 « coins famille » ont été organisés. Ils ont été consacrés à :

- ❑ 22/01 : Croque la vie à pleine dent : un coin famille spécial hygiène bucco-dentaire animé par des élèves infirmières de l'IFSI 13 avec au programme : des jeux, un quizz et une vidéo. 22 participants.
- ❑ Vacances de février :
 - 18/02 : pâte à modeler maison. Après avoir confectionné tous ensemble la pâte à modeler (farine, huile colorant alimentaire) les parents enfants et grands-parents ont créé ensemble. Nous avons fini sur une note sucrée, avec la dégustation de crêpes faites par Alicia et Maria. 26 participants.
 - 20/02 : atelier de création : peinture sur galets sur le thème des sentiments. 36 participants dont 2 nouvelles familles.
 - 26/02 : Notre nouvelle stagiaire Alicia a proposé une séance création de marionnettes à base de matériaux de récupération.

Autant les parents que les enfants ont été enchantés, créatifs. Au programme : vidéo, lecture, gouter, atelier de création et chants ont été proposés. 34 participants dont 3 nouvelles familles.

- Au mois de juillet et août plusieurs coins famille ont été organisés :
 - 7/07 : Quizz musical spécial dessins animés. Cette animation a été bien appréciée autant par les grands que les petits. Nous avons terminé à la demande de tous par un karaoké individuel. 12 participants et 1 accueil individuel.
 - 8/07 : jeux en famille et mandala. 10 participants et 4 accueils individuels ;
 - 15/07 : spécial jeux animé par la ludothèque Ludobrousse. Per de participants (11 personnes), ce qui nous a permis d'être vraiment disponible pour chacun ce jour-là.
 - 16/07 : Jeu d'eau et bulles géantes. 12 participants.
 - 22/07 : Spécial jeux avec la ludothèque Turboludo. Une journée très chaude. Parents et enfants ont bien profité des grands jeux. 11 participants.
 - 28/07 : atelier « boîte à secrets ». Qu'est-ce qu'un secret ? nous avons travaillé l'idée du secret à mettre dans la boîte. Une manière simple qui permet de dire ou de déposer un secret dans une boîte quand il est difficile de se confier à sa famille. 8 participants.
 - 30/07 : fête des coins familles spécial cirque avec la Loly circus. Journée jonglage et spectacle de majorettes, le club de Malijai venu se représenter à la Marelle pour notre plus grand plaisir et le leur. Beaucoup de personnes extérieures (parents des majorettes), 25 personnes habituées de la Marelle étaient là.
- 16/09 : atelier de création de cartes postales. 7 participants
- 23/09 : Le chocolat dans tous ses états : vidéos sur l'histoire du chocolat et création de brochettes de fruits de saison dégustées avec une fondue au chocolat. 14 participants.
- 30/09 : défis en famille : petits jeux sportifs et artistiques proposés aux familles. 27 participants dont 2 nouvelles familles.
- Vacances d'automne :
 - 21/10 : atelier de création de cocotte en papier géante suivi d'un jeu collectif créé autour de la parentalité. 32 participants ;
 - 27/10 : Balade en famille pour préparer un herbier familial. 27 participants.
 - 29/10 : Création d'un herbier familial : présentation en vidéo de plantes récoltées. 25 participants.

Public :

- Sur les 17 coins familles nous avons eu 339 participants, soit une moyenne de 20 participants à chaque séance. Le nombre de participants par séance est inférieur à l'année précédente. Cela s'explique essentiellement par la réticence de certaines familles à participer aux ateliers proposés en raison de la crise sanitaire.
- Les enfants (essentiellement des 2 -11 ans) viennent avec leurs parents (essentiellement les mamans) ou leurs grands-parents, ou grand frère ou

tante. On a pu également observer la présence de plusieurs familles monoparentales, d'assistantes maternelles, et de papa. On retrouve également quelques habitants et des adolescents (dont certains sont devenus bénévoles suite à des accompagnements individuels ou des mesures de réparation ou de responsabilisation).

Malgré la crise, la plupart des bénévoles sont restés mobilisés pour l'organisation des coins familles.

Ils représentent un véritable soutien pour l'équipe de professionnels. Après avoir découvert les différentes actions de la marelle, après avoir pris confiance en eux et après avoir tissé des liens avec d'autres bénévoles, ils participent au mieux vivre ensemble en intervenant dans les coins famille. Leurs interventions sont facteur de transmission des savoirs faire et des valeurs. Ils soutiennent les parents et les enfants, les animateurs dans les différentes activités, tout en se faisant plaisir.

Nous avons observé que depuis quelques coins famille, les plus grands des enfants souhaitent aider les bénévoles à servir le goûter. Nous constatons également la présence de jeunes bénévoles collégiens qui soutiennent régulièrement l'équipe du coin famille.

Les coins famille favorisent les relations intergénérationnelles ainsi que la transmission des savoirs.

Le bilan des animations familles pendant les vacances scolaires :

Pour les vacances de février :

- 247 participations aux coins familles, récup déco, soirée jeunes, petit déj' , petit déj' en famille, atelier d'écriture, petite tisane
- 23 personnes ont été accompagnées individuellement
- Pour l'ensemble des animations 2 salariés, 3 bénévoles, 2 stagiaires et 2 jeunes en mesures de responsabilisation ont été mobilisés.
- Une stagiaire a proposé une séance de création de marionnette à base de matériaux de récupération.

Pour les vacances de Pâques :

- En raison de la crise sanitaire liée au covid-19, le centre social a été fermé au public du 17 mars au 11 mai.
- L'équipe du centre social a dû adapter son intervention : création de RDV de la marelle hebdomadaire en version papier et en version numérique, permanence téléphonique, rencontres physiques sur le territoire lors de la distribution des RDV de la marelle version papier, soutien des plus isolés et des plus fragiles par téléphone, création d'une chaîne YouTube, augmentation de notre présence sur les réseaux sociaux...
- Les RDV de la marelle ont été réalisés dans la continuité des actions proposées par le centre social. Un thème était choisi chaque semaine avec à chaque fois des activités, des vidéos, des chansons, des jeux,....

Pour les vacances d'été :

- 303 participations aux différentes activités de l'été proposées entre le 6 et le 30 juillet : après-midi jeux, aux coins familles, soirées jeunes, sorties familles et récup déco en famille, cinés familles, ... ;
- 25 personnes rencontrées dans le cadre de l'accompagnement individualisé ou du suivi prévention (familles, jeunes et mesures de réparation).
- Les vacances d'été ont été marquées par :
 - Cet été fut un été particulier, il arrive suite à une crise sanitaire sans précédent qui a obligé la marelle a fermé à la population dans un premier temps. L'équipe a dû s'adapter pour rester malgré le contexte en contact avec la population en se réinventant, en restant certes vigilants en protégeant les uns et les autres puis dans un second temps avec un dé confinement évolutif à adapter nos pratiques, nos actions, nos rencontres avec la population
 - L'équipe s'est également mobilisée en direction des jeunes afin de leur permettre de vivre des moments de convivialité entre jeunes (11 20 ans), de partage, de rencontres, d'information, de prévention, de jeux, de musiques etc... Ces actions ont concernés les jeunes suivis dans le cadre de nos missions de prévention : jeunes en situation de handicap, jeunes inscrits au CLAS, jeunes suivis en accompagnement individuel, jeunes confiés par les partenaires de l'aide social à l'enfance et CMPEA, jeunes en mesure de responsabilisation et ou réparation, jeune qui souhaitent faire de bénévolat , jeunes perturbés par le climat anxigène du moment,...
 - Pour les jeunes, nous avons mis en place, en les impliquant dans l'organisation, des soirées à thème, des sorties, des après-midi, un accompagnement individuel pour certains soucieux de la situation et de l'avenir. Certains ont souhaité proposer leurs aides en tant que bénévoles tout l'été (après-midi jeux en famille, après-midi jeux pour personnes âgées, petit déj des habitants, petite tisane, rangement du local etc...). D'autres ont pris l'initiative d'organiser des soirées. D'autres, enfin, on tout simplement participé aux activités proposées.
 - La dernière semaine des vacances au mois d'août, nous avons proposé une semaine « passeport marelle ». Ce nouveau dispositif allie des révisions, du jeu, des échanges avec toutes les générations.
 - Des actions collectives et individuelles ont pu être proposées pour différents types de public : personnes isolées, familles, adolescents, ainsi que des actions qui ont permis à ces différents types de public de se rencontrer.
 - Nous avons touché à partir du dé confinement du 11 mai et jusqu'au 28 août : 35 jeunes de 11 à 25 ans et 25 enfants de moins de 10 ans.
 - Le jeu (utilisé toute l'année au centre social et pour tous les publics) était encore pour cette période anxigène un bon moyen de faire parler les jeunes accueillis. L'animatrice sociale et l'éducatrice ont utilisé différents supports de jeux qui favorisent le langage, le partage d'émotion, le rire, le respect, la bienveillance envers un groupe constitué. Nous avons fait l'acquisition de nouveaux jeux (dixit, cosmopolite, totem, jeux en bois d'extérieur, ...) et avons investi également dans du matériel de cuisine pour se retrouver jeunes et

moins jeunes autour de recettes de cuisine à confectionner ensemble et bien sûr à en partager les saveurs.

Pour les vacances d'automne :

- 138 participations aux coins familles, petite tisane, et ciné goûter.
- En raison de la crise sanitaire nous avons annulé la bourse aux jouets et reporté la conférence parentalité sur le thème « Barbie en tenue de camouflage ».

688 participations pendant les animations familles à l'occasion des vacances scolaires ;

48 personnes accueillies dans le cadre de l'accompagnement individualisé ou du suivi prévention.

Depuis 2014 des coins familles et récup déco en familles sont systématiquement organisés pendant les vacances scolaires. Différents types d'animation sont proposés aux familles (ateliers manuels, musicaux, sportifs, culturels) afin de leur permettre de vivre un moment ensemble.

Malgré la crise, on a pu observer une forte fréquentation pendant ces périodes. On observe que certaines familles partent peu ou pas en vacances et il est important que le centre social puisse être ouvert.

On y retrouve parents et enfants mais aussi et souvent grands-parents et enfants. Ceux sont soit des grands-parents qui gardent ou accueillent leurs petits enfants sur la commune pendant les vacances, soit des grands-parents qui viennent d'ailleurs garder leurs petits-enfants. On observe également plusieurs familles (parents ou grands-parents/enfants) qui fréquentent régulièrement les coins familles pendant les vacances alors qu'ils ne viennent pas pendant la période scolaire.

Goûter spectacles

Ces goûters spectacles s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre Durance.

Objectifs :

- Favoriser l'accès au théâtre en famille
- Permettre l'accès au théâtre aux familles qui fréquentent peu ou pas le théâtre

Les goûters-spectacles, expérience initiée en commun sur le modèle des "ciné petit-déj" organisés par le Cinématographe, fonctionnent bien. En 2020, aucun goûter spectacle n'a pu être organisé en raison de la crise sanitaire.

Sorties familles

Ces sorties ont pour objectifs de :

- Faire découvrir notre région, son patrimoine, sa diversité, ses richesses ;
- Rendre accessible des lieux culturels et/ou de découvertes ;
- Proposer un temps de loisirs en famille ;
- Rompre l'isolement et créer des liens entre les participants.

Elles allient à la fois des moments collectifs (repas, visites) avec des temps libres. Elles s'adressent à tous, et notamment aux habitants qui s'investissent régulièrement dans l'organisation d'activités tout au long de l'année, ainsi qu'aux familles qui n'ont pas les moyens de participer à des sorties proposées par des opérateurs de tourisme traditionnels.

Une tarification différenciée en fonction des revenus et de l'engagement dans les activités de l'association

Ces sorties jouent un véritable rôle en matière de mixité, de lien social et de solidarité. En effet, on y retrouve des personnes d'âges, de sexes, de classes et de situations différentes. Chacun apporte une touche personnelle à la sortie. Jeunes et adultes se rencontrent, échangent et partagent des moments. C'est l'occasion de faire évoluer les représentations. Chacun doit également faire un effort pour accepter l'autre, comprendre et respecter les différences. Partager des moments collectifs, c'est apprendre à vivre ensemble.

Les sorties de l'été sont plus orientées vers des sorties Plan d'eau en famille avec un pique nique collectif.

En 2020, nous avons organisé une seule sortie famille

- Marché de Laragne et lac du Riou à Eyguians, 23 juillet, 17 participants.

Les participants sont des adhérents au centre social et à l'association Point Rencontre.

Participation à Pic et Poc

Le service animation enfance et jeunesse (SAEJ) du centre communal d'action social de Château-Arnoux Saint-Auban a mis en place un lieu d'accueil enfant parent (LAEP) : « Pic et Poc ».

Ce lieu est ouvert à toute personne en situation de parentalité et aux futurs parents. Il accueille les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte.

L'accueil a lieu tous les mardis et vendredis matin au centre de loisirs « la tanière » et depuis le 23 octobre 2018 au local de la Chêneraie, avenue des écoles à Saint-Auban.

Pour animer ce lieu, le SAEJ à mobiliser des professionnels de plusieurs structures sur la commune. L'animatrice sociale du centre social participe aux séances d'animation 2 fois par mois, ainsi qu'aux temps de coordination et de supervision.

Le LAEP vise comme objectifs :

- Conforter la relation enfants/parents,
- Participer à l'éveil, à la socialisation et à l'autonomie de l'enfant ;
- Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale
- Favoriser les compétences des parents par les échanges,
- Rompre l'isolement social et développer la mixité sociale,
- S'appuyer sur les activités pour créer du lien.

Pendant le premier confinement, PIC et POC a été fermé aux familles pour rouvrir le 11 mai avec mesures de distanciation, adaptation, et réglementation. La marelle restait présente deux fois par mois, deux familles en moyenne depuis. Moins de famille ont retrouvé le chemin de PIC et POC, mais malgré tout, d'autres familles sont arrivées.

Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement à la

Le centre social est membre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité).

« Au-delà de susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre les parents, les REAAP ont pour objectif de mettre à leur disposition des services et moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier leur rôle éducatif.

Les REAAP mettent en réseau tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants. »

Charte des Réseaux, d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents
(Extrait de la circulaire du 13 février 2006, relative au REAAP)

Le centre social co-anime le réseau de proximité en binôme avec l'association ALPE pour le secteur Sisteron – Carrefour Bléone / Durance. A ce titre il participe aux comités de pilotage. Le centre social participe également aux comités d'animation départementaux.

La participation au réseau et l'animation du réseau de proximité représente un investissement important en termes de temps. Cette participation permet notamment :

- D'être acteur de la vie du réseau ;
- De partager avec l'ensemble des acteurs du réseau les problématiques relatives à la parentalité sur le territoire et à la mise en œuvre d'action dans ce champ ;
- D'initier ou de participer à des dynamiques collectives ;
- De construire les bases de partenariats.

Bilan 2020 :

- ✓ Diffusion d'infos locales aux partenaires locaux :
 - Appel à projet REAAP 2020
 - Relais des infos des partenaires locaux
- ✓ 16/09/2019 : rencontre avec la responsable adjointe de la crèche familiale de Sisteron qui rejoint le groupe REAAP de Moyenne Durance
- ✓ Réunions du réseau de proximité :
 - 04/02/2020
 - 06/07/2020
 - 29/09/2020
- ✓ Organisation de la conférence parentalité du 05/10/2020 et des RDV des familles (ces 2 événements ont été annulés en raison de la crise sanitaire)
 - 13/01/2020
 - 04/02/2020
 - 16/06/2020
 - 21/07/2020
 - 01/09/2020
 - 15/09/2020
- ✓ Bilan journée départementale REAAP :
 - 30/01/2020
 - 06/03/2020
- ✓ Journée d'échange REAAP :
 - 06/03/2020
 - 02/07/2020 (visio)
 - 06/10/2020 : rencontre des référents de proximité
- ✓ Participation aux Comités de pilotage REAAP :
 - 10/12/2020 (visio)

Les actions en direction des jeunes

Les actions en direction des jeunes s'articulent autour de trois volets :

1. L'animation - Prévention
2. L'accompagnement à la scolarité
3. L'animation pêche

Les objectifs

- Mener une intervention socio-éducative auprès des jeunes les plus en difficultés ;
- Participer à la lutte contre l'échec scolaire ;

L'animation - Prévention

Le centre social est missionné par le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence pour intervenir dans le champ de la prévention. Le soutien du Conseil Départemental au centre social vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, ainsi qu'à soutenir les actions qui peuvent prendre plusieurs formes dont notamment, des actions d'animation socio-éducatives.

La convention avec le Conseil Départemental positionne clairement le centre social comme acteur de prévention en direction des jeunes en difficultés.

Bilan 2020 :

Nous avons continué, malgré les différents confinements, d'organiser des activités et des soirées pour les jeunes, même si certaines ont été annulées : soirées jeux photo langage, soirée jeux de société, soirée manga (organisée par trois jeunes), soirée pizzas, soirée barbecue, sortie. A ce titre, nous avons investi dans des jeux de prévention pour libérer la parole, favoriser le vivre ensemble, la convivialité, le partage. Certains jeunes ont soutenu les actions de la marelle, notamment au mois d'août.

Le lien avec les jeunes s'est fait également par des rencontres individuelles sur leurs lieux de vie : arrêt de bus, au domicile et aux abords du collège et des lycées. L'éducatrice est restée présente auprès des jeunes, quel que soit la forme de son intervention, soucieuse d'apporter une aide pour ceux qui face à la situation ont fait ce qu'ils pouvaient. Les contacts se faisaient soit par des visios (très à la mode pendant cette crise et appréciées des jeunes qui les utilisent quotidiennement), soit des textos, soit à travers les réseaux sociaux avec l'appui de l'animatrice sociale en tant que promeneur du net.

Certains jeunes, rassurés et conscients que la marelle est là pour eux depuis longtemps, venaient le mercredi après-midi ou le vendredi après-midi en toute confiance, soit pour se retrouver entre eux, soit pour utiliser la WIFI, soit pour boire la super tisane de l'animatrice sociale, soit pour se confier à l'éducatrice sur leur moral, leurs relations à l'école et avec leurs parents.

Nous avons rencontré de nouveaux jeunes pendant cette crise, et tisser un lien de confiance qui certainement les incitera à nous rejoindre à l'occasion de nos prochaines rencontres.

Les objectifs :

L'objectif principal est de mener une action socio-éducative en direction des jeunes de la commune susceptibles de se marginaliser ou en en voie de marginalisation. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental des Alpes de haute Provence ;

La fonction de prévention consiste :

- À repérer les jeunes les plus en difficultés, ceux qui ne fréquentent aucune structure existante sur le carrefour pour de multiples raisons,
- Nouer des relations de confiance dans la durée,
- Les écouter,
- Les conseiller, les orienter vers des professionnels qui pourront les aider en fonction des problématiques identifiées,
- Leurs redonner confiance en eux,
- Leurs redonner un peu de dignité, leurs apporter un soutien dans des démarches professionnelles,
- Les aider face à des conflits familiaux en essayant de rétablir des liens avec ces mêmes familles
- Leurs proposer des loisirs à tarifs adaptés
- Les ouvrir vers des sorties culturelles
- Les intéresser à la vie associative pour créer du lien avec les habitants, les adhérents de la marelle, les partenaires,
- Encourager les pratiques positives et valoriser les compétences ;
- Permettre à tous les jeunes d'avoir accès aux différents équipements ;
- Rendre autonomes les jeunes dans leurs loisirs, leur vie personnelle, voire professionnelle ;
- Les faire participer à des actions d'animation de la Marelle, les amener à assister à des réunions de préparation des actions, afin de les intégrer à la vie sociale et culturelle de la commune ;
- Transmettre des savoirs faire et savoirs être insoupçonnés à travers des rencontres avec des publics d'âge différent, des parcours différents
- Leurs faire prendre conscience de la gravité de certaines de leurs attitudes qui pourraient déviaient vers des actes plus graves, les mettre eux en danger ainsi que les autres, en accueillant notamment des jeunes exclus du collège (comportements irrespectueux envers l'équipe éducative et envers d'autres congénères) et en les faisant participer à la vie associative.....
- Rencontrer régulièrement les différentes associations, structures sociales, culturelles qui travaillent avec les jeunes et leurs familles.
- Soutenir les actions collectives sous forme de projets notamment : comme par exemple le soutien à l'association Sam (association de jeunes) : soutien organisationnel, membre du Conseil d'administration, réunion régulière avec l'ensemble des membres de l'association pour travailler sur les projets en cours (une fois par mois)

En ce qui concerne les jeunes les plus en difficultés, le centre social s'est donné pour mission de :

- Repérer les jeunes susceptibles de se marginaliser et établir une relation de confiance ;
- Mener une intervention sociale et éducative auprès des jeunes les plus en difficulté, en inscrivant cette démarche dans le temps et en concertation avec les acteurs de l'aide sociale à l'enfance, de l'AEMO, de la PJJ et du collège ;
- Accompagner les jeunes (problématique professionnelle, sociale, scolaire, personnelle, familiale) en les accueillant, les informant, les accompagnant et les orientant vers les structures adaptées ;
- Agir sur le territoire pour maintenir et développer le lien social.

Le public concerné :

Les jeunes de 12 à 20 ans de la commune.

L'action du centre social vise principalement 3 types de jeunes :

- Les jeunes sans problématique particulière qui ne fréquentent pas ou peu les structures socio-éducatives présentes sur la commune et qui peuvent être en demande d'un référent adulte, d'un soutien ;
- Les jeunes rencontrant une difficulté passagère ;
- Les jeunes sur la commune susceptibles de se marginaliser ou en en voie de marginalisation.

Parmi les jeunes les plus fragiles ou susceptibles de se marginaliser on distingue une diversité de situations. Ainsi, on distinguera notamment :

- Les mineurs qui sont intégrés culturellement et socialement,
- Les mineurs qui baignent entre deux cultures,
- Les mineurs qui ont 1 ou 2 difficultés, souvent passagère(s)
- Les mineurs qui cumulent plusieurs difficultés
- Les mineurs ayant commis une infraction pénale et accompagné dans le cadre d'une mesure de réparation en partenariat avec la PJJ

Parmi les difficultés les plus courantes que nous sommes amenées à observer auprès de ces jeunes, on notera :

- Un faible niveau scolaire ou une situation de décrochage scolaire voire de déscolarisation chez certains
- Un cadre familiale fragile (absence d'un parent, difficultés relationnelles voire conflits, remise en cause de l'autorité parentale, violence, ...)
- Des problèmes de santé (nutrition, obésité, pathologie mentale, soins du corps, hygiène, ...),
- Une identité fragile,
- La question du genre et du respect des relations entre filles-garçons ;
- Des difficultés à se repérer et à se positionner dans la société,

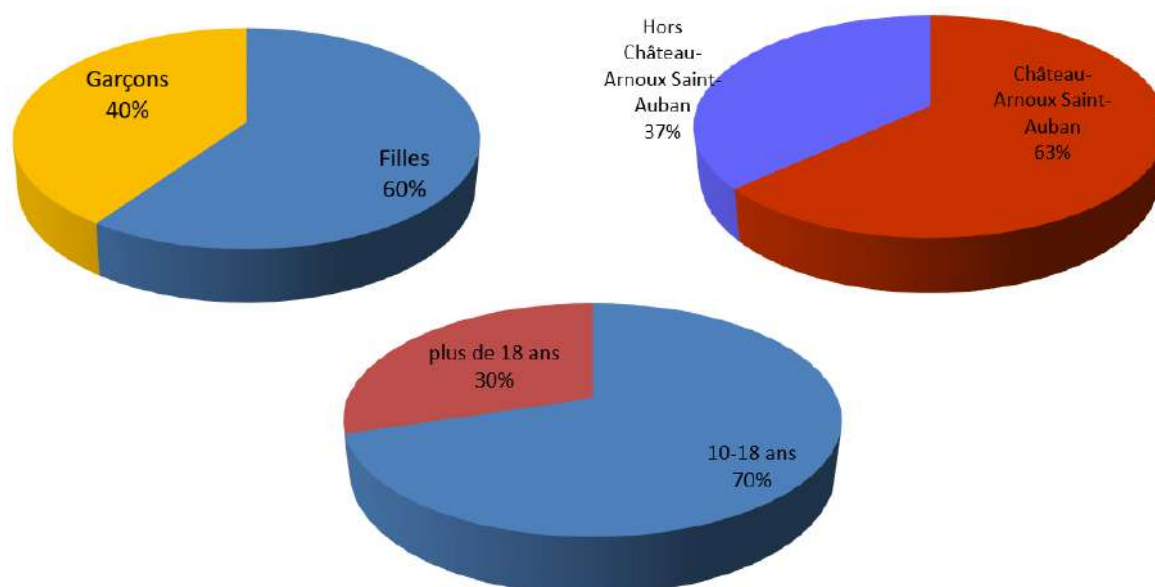
- Un sentiment d'exclusion chez certains jeunes qu'ils ont du mal à verbaliser et qui se traduit le plus souvent par des actes d'incivilités, voire de violences.
- Prise de risque sur réseaux plus importants du fait de crise sanitaire, partage d'informations privées, de vidéos (rappel à la loi, rappel au respect de la vie privée, protection des données personnelles, trouver des personnes ressources).

Voir le tableau synthétique ci-après de présentation des problématiques rencontrées par les jeunes.

On observe que les situations les plus difficiles sont souvent les situations les plus complexes, c'est-à-dire les situations où les jeunes sont confrontés à plusieurs difficultés.

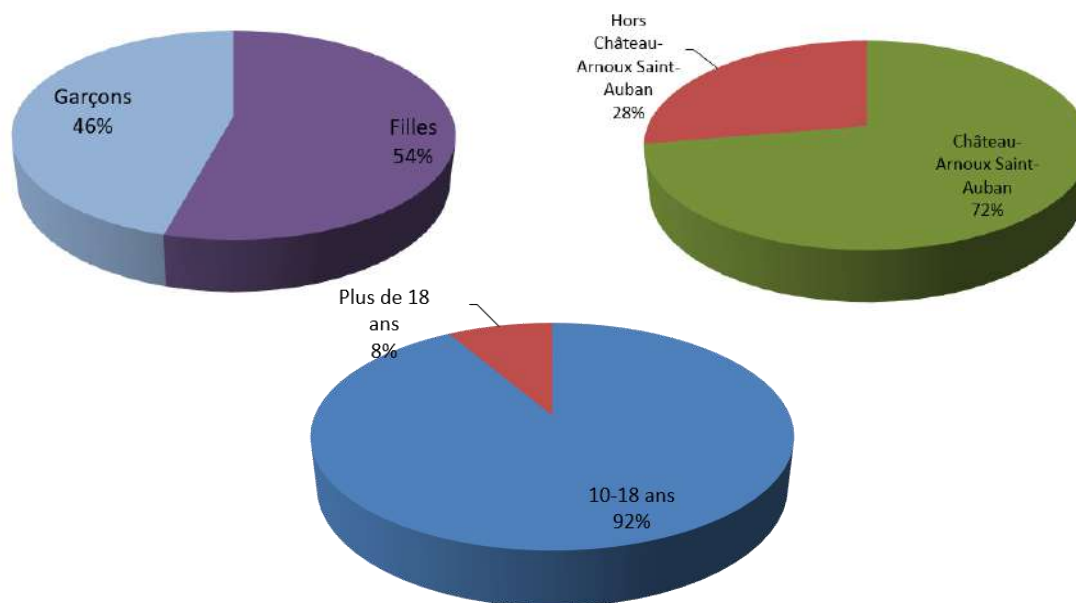
Nombre de jeunes suivis en 2020 dans le cadre de la mission prévention, d'une mesure de réparation, de responsabilisation et du CLAS :

	10-18 ans	plus 18 ans	TOTAL	CASA	P2A	TOTAL
Filles	30	4	34	18	16	34
Garçons	10	13	23	18	5	23
TOTAL	40	17	57	36	21	57



Nombre de jeunes qui ont participé aux animations du centre social (soirées festives et culturelles, ciné petit déj, coin famille, sortie famille, récup déco en famille, CLAS, cyber action au collège, soirées jeunes...), hors jeunes suivis dans le cadre de la mission prévention (hormis le CLAS) :

	10-18 ans	plus 18 ans	TOTAL	CASA	Hors CASA	TOTAL
Filles	41	4	45	30	15	45
Garçons	35	3	38	30	8	38
TOTAL	76	7	83	60	23	83



Ce qui fait 57 jeunes rencontrés tout au long de l'année 2020 aussi bien dans le cadre des missions préventions que dans le cadre des missions référent famille. Il est un constat évident, les jeunes majeurs (dont certains sont devenus parents aujourd'hui) ayant créé un lien depuis des années continuent à venir au centre social pour y trouver une écoute, un soutien, une aide, ou pour simplement participer aux actions du centre social.

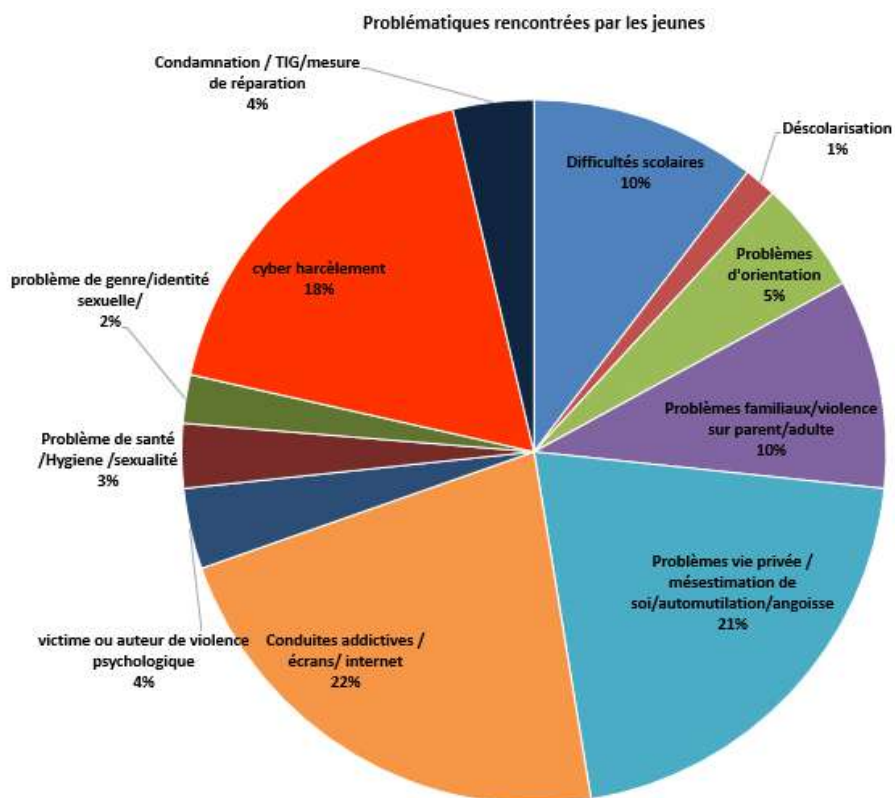
Bilan prévention 2020

Tableaux synthétiques des problématiques rencontrées par les jeunes, des suivis dont ils font l'objet et des interventions menées par la coordinatrice du centre social.

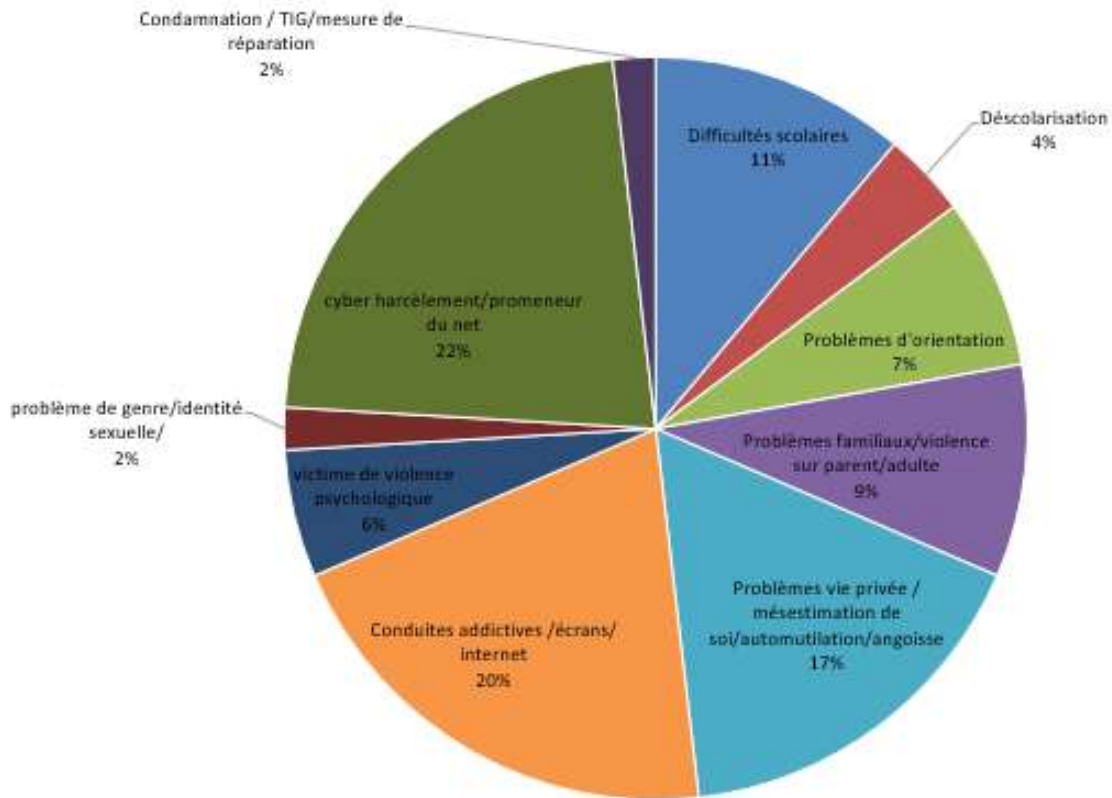
Les problématiques rencontrées par les jeunes :

Problématiques rencontrées par les jeunes	Filles								Garçons								TOTAL
	-12	13	14	15	16	17	+ de 18	TOTAL	-12	13	14	15	16	17	+ de 18	TOTAL	
Difficulté scolaires	8	0	0	0				8	6	0	0					6	14
Décolarisation								0			2					2	2
Problèmes d'orientation					0	3	0	3					0	4	0	4	7
Problèmes familiaux/violence sur parents/adultes	0	5	0	0	2		1	8			0	0	2	0	3	5	13
Problèmes vie privée / mésestimation de soi/automutilation/angoisse	5	3	2	3	2	2	2	19	5			4				9	28
addictives/ecrans/internet/alimentation	6	4	0	0	4	2	3	19	2	3	0	0	3	3	0	11	30
victime ou auteur de violence psychologique			2				0	2	3	0						3	5
Problème de santé/Hygiene/sexualité	0			4	0	0		4	0			0		0		0	4
problème de genre/identité sexuelle					1		1	2			1					1	3
cyber harcèlement/promeneur du net	7			3			2	12	6		1	3			2	12	24
Condamnation / TIG/mesure de réparation / responsabilisation					4			4	1							1	5
TOTAL	26	12	4	14	9	7	9	81	23	3	2	9	5	7	5	54	135

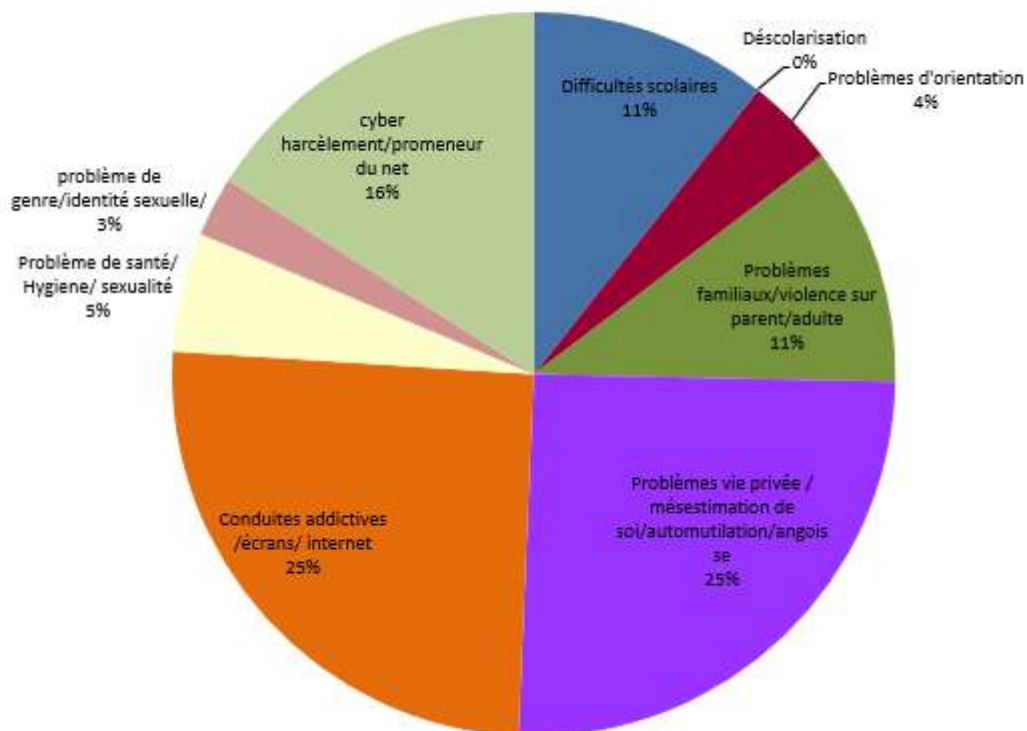
NB : les interventions se font en lien et en complément des services par lesquels sont suivis les jeunes



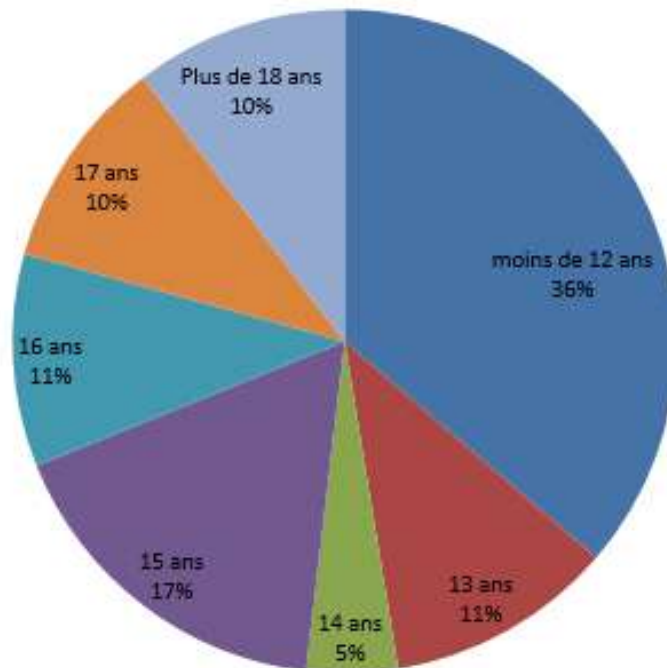
Problématiques rencontrées par les garçons



Problématiques rencontrées par les filles

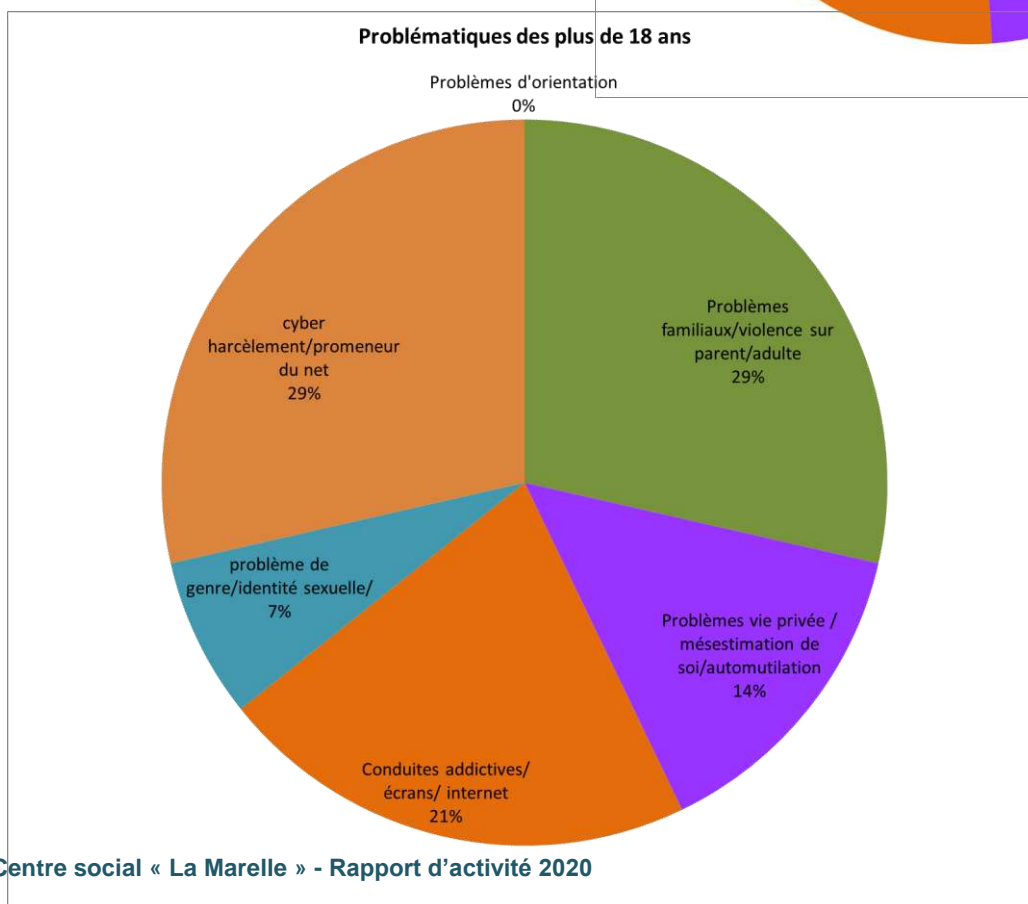
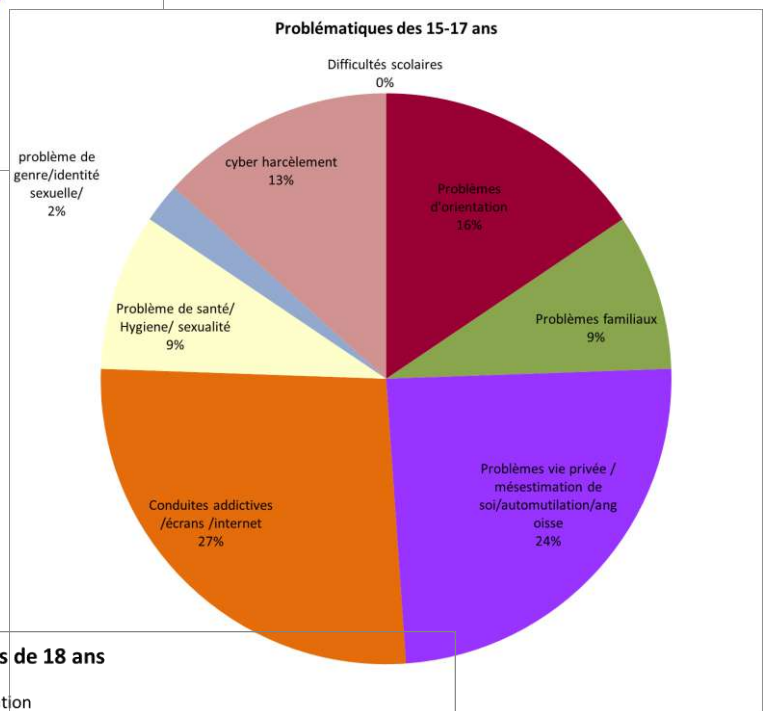
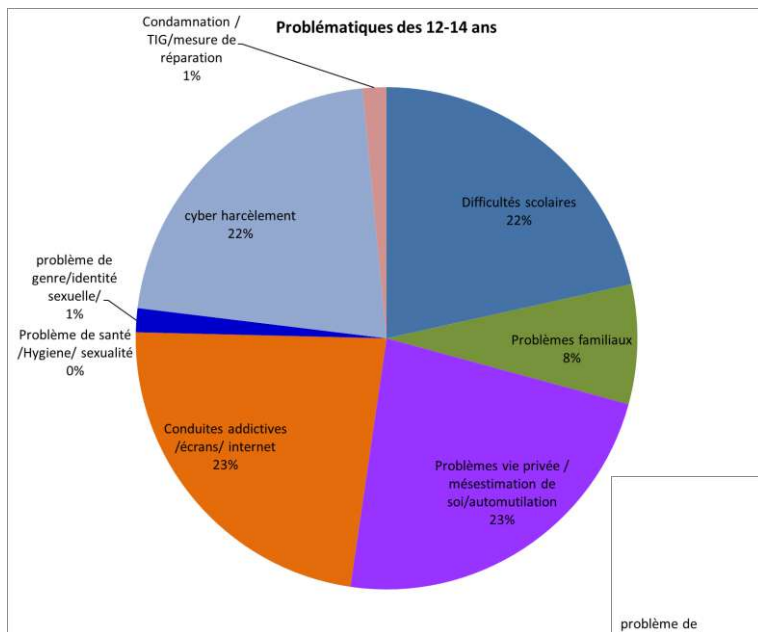


Tranches d'âges des jeunes rencontrant des problèmes



Quelques observations :

- Les garçons sont principalement concernés par les questions de cyber harcèlement, les conduites addictives, les problèmes de vie privée et notamment d'angoisse liés aux conséquences du COVID
- Les filles sont principalement concernées par les conduites addictives, les problèmes de vie privée/mésestimation de soi/angoisse notamment liés au COVID, les questions de cyber harcèlement, les difficultés scolaires et problèmes d'orientation, et les problèmes familiaux
- Les difficultés scolaires concernent autant les garçons que les filles
- Les questions de cyber harcèlement concernent plus les garçons que les filles
- Les conduites addictives concernent plus les filles que les garçons
- Les problèmes d'hygiène, de sexualité et de santé concernent principalement les filles
- Les problèmes de vie privée / mésestimation de soi concernent plus les filles que les garçons

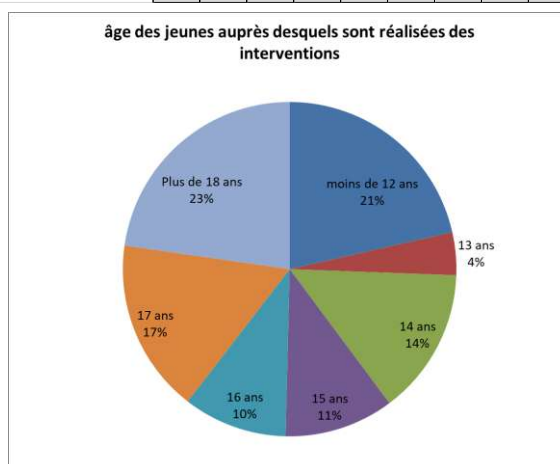


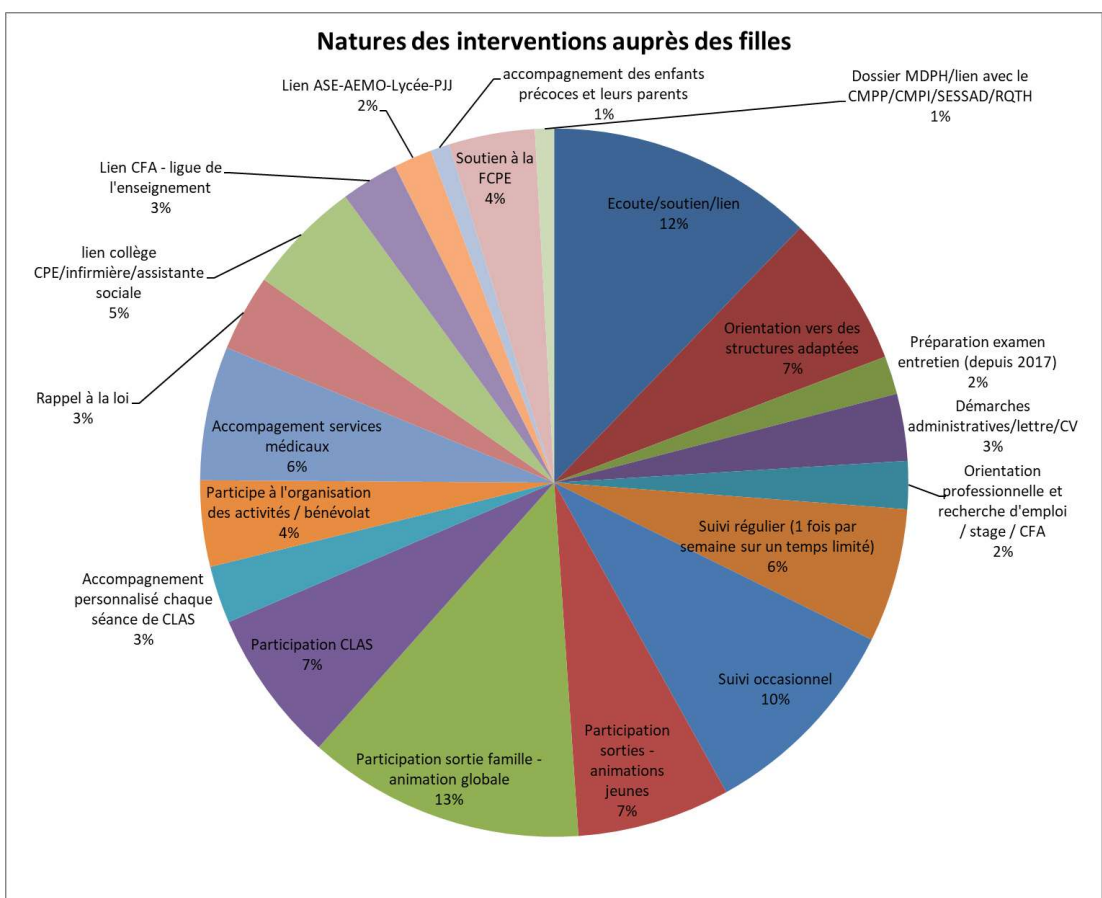
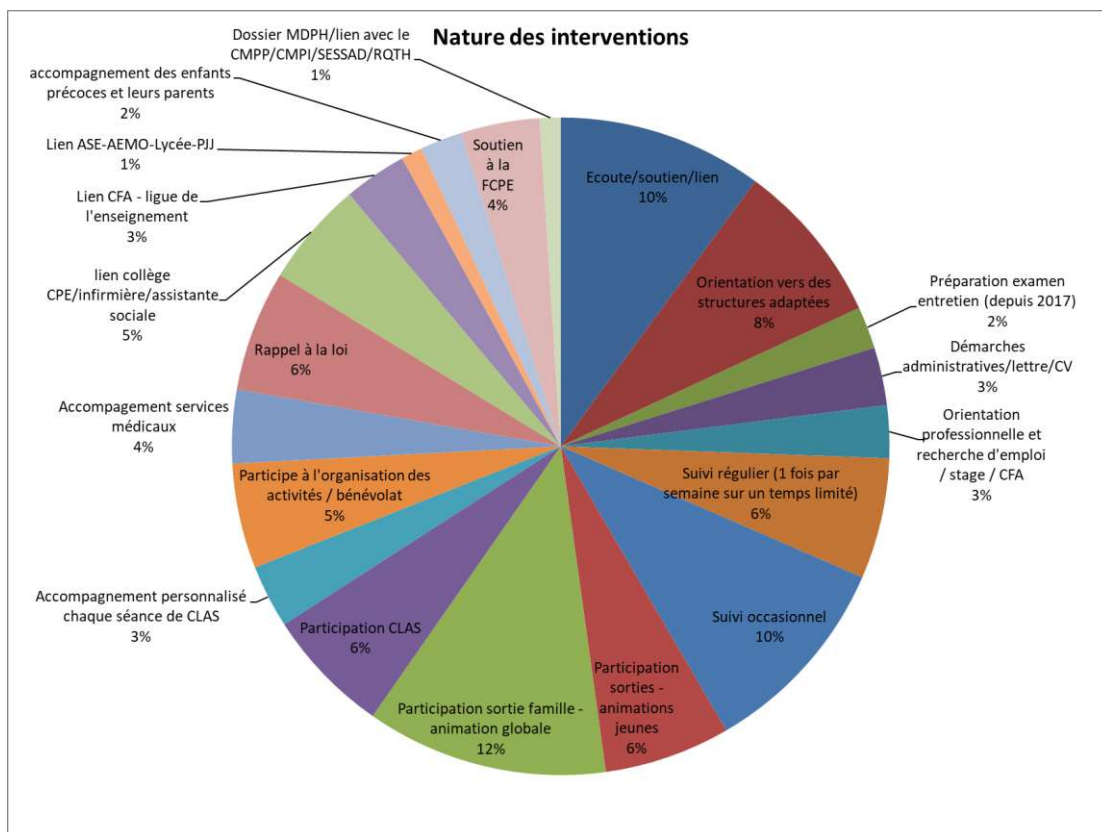
Quelques observations sur les problématiques rencontrées par les jeunes en fonction de leur âge :

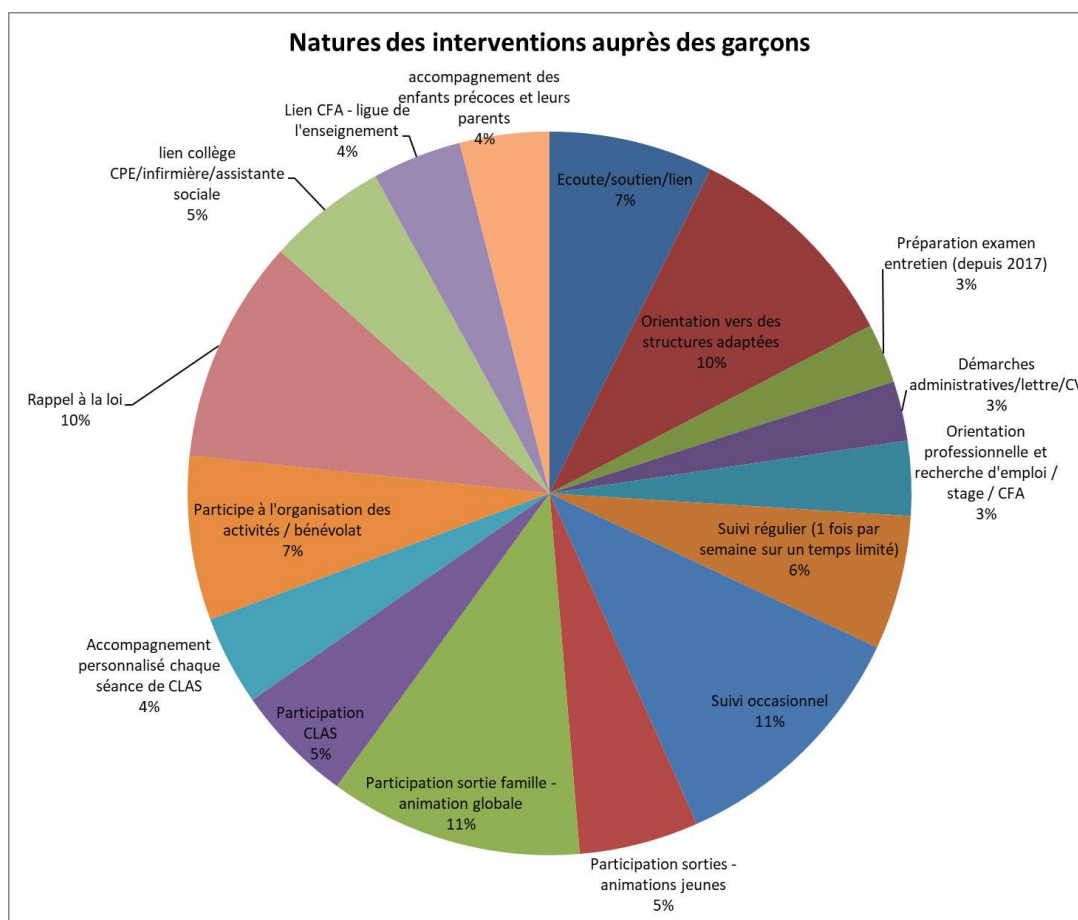
- Les 12-14 ans sont essentiellement concernés par des conduites addictives / écrans / internet (23%), les problèmes de vie privé / mésestimation de soi (23%), le cyber-harcèlement (22%), et des difficultés scolaires (22%) ;
- Les 15-17 ans sont principalement concernés par les conduites addictives / écrans / internet (27%), les problèmes de vie privée / mésestimation de soi (24%), les problèmes d'orientation (16%), le cyber harcèlement (13%)
- Les plus de 18 ans sont essentiellement concernés par le cyber-harcèlement (29%), les problèmes familiaux (29%), les conduites addictives / écrans /internet (21%), et les problèmes de vie privée / mésestimation de soi (14% - les filles sont plus concernées que les garçons)

Les interventions menées auprès des jeunes :

Nature des interventions	-12	13	14	15	16	17	+ de 18	TF	12	13	14	15	16	17	+ de 18	TG	TOTAL
Ecoute/soutien/lien	4	2	5	4	4	3	6	28	3		1	3	0	0	4	11	39
Orientation vers des structures adaptées	1	1	3	4	2	2	3	16				5	3	5	2	15	31
Préparation examen entretien (depuis 2017)				0		0	4	4						1	3	4	8
Démarches administratives/lettre/CV						3	4	7						2	2	4	11
Orientation professionnelle et recherche d'emploi / stage / CFA / bafa						1	4	5					1	4	0	5	10
Suivi régulier (1 fois par semaine sur un temps limité)	0			0	1	5	8	14	1	2	1	2		3		9	23
Suivi occasionnel	10	1	1		4	2	4	22	5		3		4		5	17	39
Participation sorties - animations jeunes / sorties et soirées jeunes	4	0	3	5	2	0	2	16			3	1		1	3	8	24
Participation sortie famille - animation globale	15	1	4		2	3	4	29	4			3		7	3	17	46
Participation CLAS	10	2	0	2				2	16	2	2				4	8	24
Accompagnement personnalisé chaque séance de CLAS	4		2					6	2	1	3					6	12
Participe à l'organisation des activités / bénévolat			1	2	2	1	3	9	2		2	3		2	2	11	20
Accompagnement services médicaux	0			0	4	5	5	14	0			0				0	14
Rappel à la loi	0	0	6		1		1	8	5			2	3	3	2	15	23
lien collège/lycée/ CPE/infirmière/assistante sociale	2	2	6	2				12	3	3	2	0				8	20
Lien CFA -MFR - ligue de l'enseignement					0	4	2	6						4	2	6	12
Accompagnement des parents/tribunaux/conseil disciplinaire / MDA/mesure de réparation / CIDFF			0	0	0			0	0							0	0
Lien ASE-AEMO-Lycée-PJJ			2	2				4								0	4
accompagnement des enfants précoces et leurs parents						2	0	2			0		0	2	4	6	8
Soutien à la FCPE (conseils discipline, commission éducative,...)	5		4					9	1	1	1	1	2			6	15
Dossier MDPH/lien avec le CMPP/CMPI/SESSAD/RQTH					2		0	2					2			2	4
	55	9	37	21	24	31	52	229	28	7	18	20	15	34	36	158	387







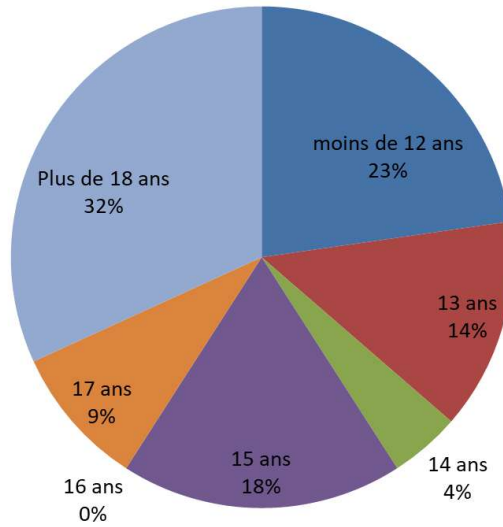
Quelques observations sur les interventions menées auprès des jeunes :

- 387 interventions ont été menées auprès des jeunes en 2020 ;
- Ces interventions concernent pour 23% les plus de 18 ans et pour 21% les moins de 12 ans ;
- Les principales interventions sont :
 - La participation aux sorties familles et animations du centre social (12%)
 - Ecoute/soutien/lien (10%)
 - Suivi occasionnel (10%)
 - L'orientation vers des structures adaptées (8%)

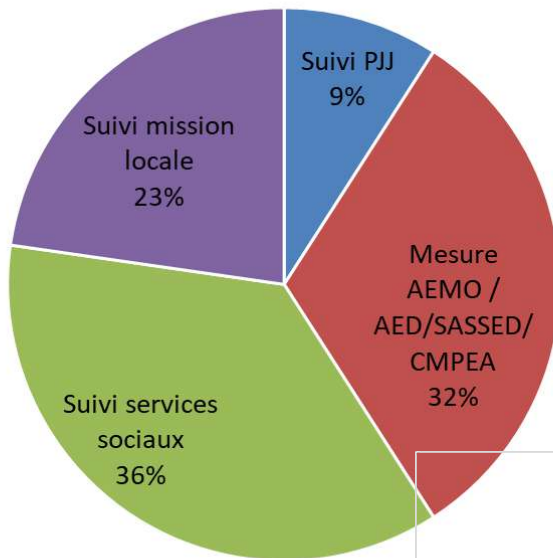
Jeunes accompagnés faisant l'objet d'un suivi :

Jeunes faisant l'objet d'un suivi	-12	13	14	15	16	17	+ de 18	TF	12	13	14	15	16	17	+ de 18	TG	TOTAL
Suivi PJJ	1			0				1			1					1	2
Suivi ASE								0								0	0
Mesure AEMO / AED/SASSED / CMP	0	1	0	4	0			5	0	2	0	0				2	7
Suivi services sociaux	4	0	0	0	0	2	1	7				0	0		1	1	8
Suivi mission locale sous tutelle							2	2					0	0	3	3	5
	5	1	0	4	0	2	3	15	0	2	1	0	0	0	4	7	22

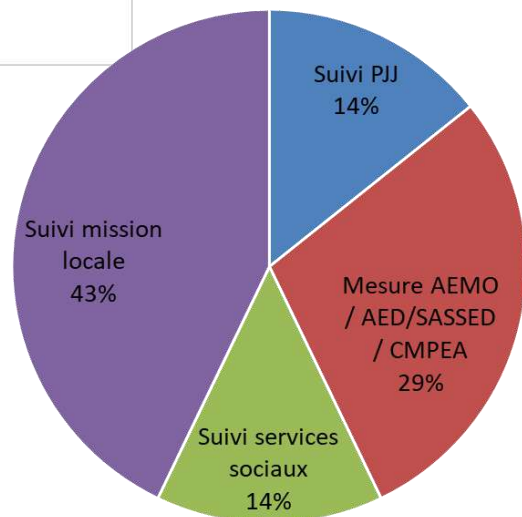
Âge des jeunes qui font l'objet d'un suivi

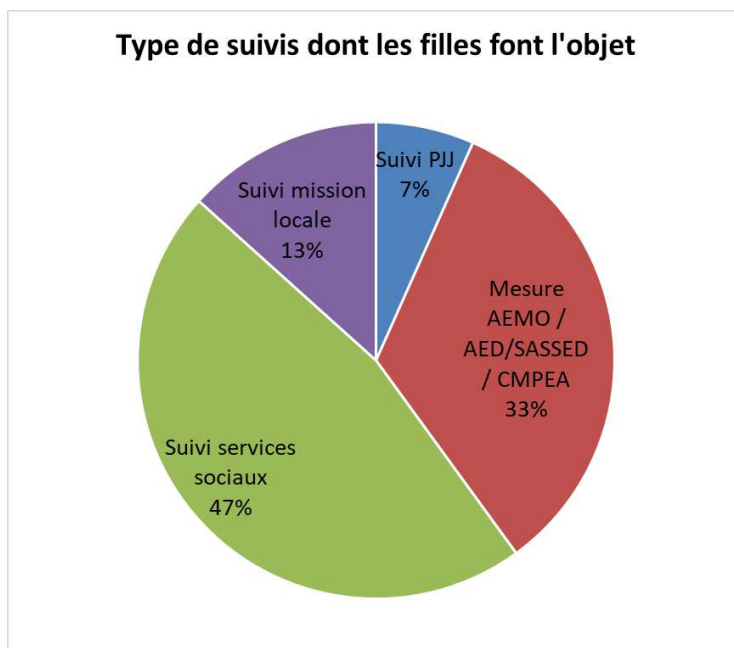


Types de suivis dont les jeunes font l'objet



Type de suivis dont les garçons font l'objet





Le territoire :

Si le territoire de la commune représente le champ d'action du centre social pour les actions en direction des jeunes, nous intervenons plus particulièrement sur les quartiers les plus fréquentés par les jeunes et qui sont perçus dans la représentation collective comme des espaces où se trouvent « *les difficultés* », à savoir, notamment : les quartiers de la Casse et de Font Robert, le plan d'eau l'été, les abords du collège, les arrêts de bus, le snack sur Saint-Auban sur la nationale,...

Sur le quartier de Font Robert, ces interventions s'appuient sur la présence de l'association Point Rencontre. Le positionnement de l'association, située place du commerce à proximité de l'arrêt pour les transports scolaires est un lieu de passage régulier. L'accès y est facile pour tous, cela contribue au lien de proximité développé avec les habitants et plus particulièrement les jeunes.

Quant au quartier de « la casse », l'intervention s'appuie sur le local de « la Marelle » à Saint-Auban qui est fréquenté par les familles et les jeunes du quartier de « La Casse ». La proximité des écoles primaires et maternelles ainsi que de l'école de musique et du local de l'ESMD, du plan d'eau et du stade facilite notamment cette participation.

D'autre part, nous avons créé ou pérennisé un lien avec les grands majeurs du territoire.

Les jeunes fréquentent de plus en plus le centre social, avenue du stade. Le lieu et la coordinatrice sont repérés par les jeunes. Les permanences d'accueil régulières et de proximité, ainsi que les actions pérennes du centre social permettent également cette fréquentation.

D'autre part, nous ciblons des interventions plus ponctuelles sur des espaces où les jeunes sont le plus présents, à savoir notamment :

- Le quartier du Pierraret (l'arrêt de bus),
- Casino entre 12h00 et 14h00 pendant le temps scolaire et certaines heures de la journée (permanence des élèves)
- Devant le collège Camille Reymond,
- Le point rencontre
- Le stade de foot
- L'école de musique
- Les arrêts de bus de Saint-Auban (avenue du Stade, la Casse), de Château-Arnoux et de Malijai.
- Les temps d'accompagnements à la scolarité (lundi, mardi, mercredi, jeudi) à la marelle à Saint-Auban
- Rencontre régulière avec un groupe de jeunes suivis en prévention à la marelle à Saint-Auban le vendredi 15h 18h (jeux, discussion, conseil, partage d'un goûter, après midi karaoké etc...)

Ces espaces sont autant de lieux de vie que les jeunes de la commune se sont appropriés. Si ces rendez-vous informels sont des temps d'apprentissage, d'échanges, de réflexions et d'expression, ils sont aussi vécus par une partie de la population comme des espaces où se trouve « *le problème* ».

Les méthodes de travail :

La coordinatrice du centre social a une mission de coordination de l'action et d'accueil individualisé des jeunes. Pour cela, elle rencontre les jeunes au centre social le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00 et le mercredi de 15h00 à 18h00. Ces rencontres fixes et régulières sont un point de repère pour les jeunes. Elles permettent de créer du lien avec les jeunes (pour les nouveaux), de discuter de leurs parcours scolaires et/ou professionnel, personnel. Ce lien est souvent élargi avec la famille de ces jeunes, il n'est pas rare que ces mêmes parents fréquentent le centre social et leurs différentes actions.

Le volet prévention se traduit notamment par une présence régulière sur le terrain inscrite dans le temps et la durée qui permet notamment de :

- Aller vers les jeunes dans les lieux où ils ont l'habitude de se retrouver,
- Être disponible pour écouter, discuter, orienter,
- Observer afin de mieux connaître les habitudes, règles et les motivations des groupes, les centres d'intérêts individuels et collectifs,...
- Assurer une présence à la fois informelle et structurante en tant qu'adultes référents,
- Construire des projets avec eux ; les intéresser à la vie du centre social.
- Travailler en partenariat avec les structures d'animation ;
- Mettre en place des actions, des soirées, des sorties...

Ces interventions respectent les modalités d'intervention en matière d'éducation spécialisée, à savoir que l'intervention se fait :

- Sans mandat judiciaire,
- En respectant leur anonymat,

- Et en leur laissant le choix d'adhérer aux projets d'accompagnement proposés.

Ce travail de prévention se fait au quotidien non seulement par des permanences (permanence du centre social pour les jeunes et leurs familles tous les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00 et le mercredi de 15h00 à 18h00 au centre social la marelle à Saint-Auban, sans rendez-vous), des rendez-vous personnalisés, des rencontres « fortuites » dans des lieux stratégiques, ou avec des partenaires, mais aussi grâce à la diversité des actions de la marelle et la richesse des relations humaines qu'elles permettent. En effet, tout jeune (avec leur famille) peut aussi participer à des actions dites d'animation globale : sardinade, fête des voisins, coin famille (aide à mise en place du goûter auprès des plus jeunes), sortie famille (lien intergénérationnel), ainsi qu'à des petits déjeuners. En effet, il n'est pas rare que certains jeunes participent à ces petits déjeuners, pour simplement discuter avec les bénévoles, vivre les évolutions de l'association, rencontrer la coordinatrice, ou boire un café. Ceux sont soit les plus marginalisés (déscolarisés, en cours de réorientation professionnelle), mais aussi des jeunes ayant participé à différentes activités, se sentant en confiance à la marelle, cherchant des réponses à certaines de leurs interrogations. Certains de ces jeunes peuvent par la suite venir en soutien de l'équipe de bénévoles sur les actions de la Marelle.

Ces rendez-vous réguliers permettent aussi aux jeunes d'éviter une rupture sociale inéluctable. Ils sont un support éducatif important pour mener notre mission de prévention. Ces temps collectifs permettent de mener une action socio-éducative en direction des jeunes dans un cadre non-stigmatisant et riche de relations sociales.

Lors de ces temps d'échange, bénévoles, jeunes, moins jeunes, familles, nounou, tonton etc....se retrouvent autour de moments conviviaux, solidaires où chaque jeune, avec ou sans problème peut être lui même, proposer de l'aide, participer tout simplement, vivre des émotions et partager des valeurs.

Depuis quelques temps, il existe un autre temps d'échange, un temps souhaité par les jeunes suivis par la marelle de manière individuelle : il s'agit d'animations collectives, de soirées, d'après-midi jeux et de sorties.

Ces actions sont pensées par les jeunes, mises en place par eux-mêmes avec le soutien de l'équipe (l'animatrice sociale pour le collectif et l'éducatrice pour la coordination et les rencontres individuelles).

Nous partageons ces moments, nous échangeons autour des préoccupations des jeunes sensibles aux valeurs de la marelle, en demande d'actions collectives et de soutien individuel. Nous abordons des thèmes divers et variés dans le cadre de nos missions de prévention avec l'adhésion du jeune et l'accord des parents.

Ces actions permettent également :

- De rassurer les parents sur le fonctionnement du centre social, sa fréquentation. Il leur sera plus facile ainsi d'y laisser venir leurs enfants.
- De conforter les parents dans leurs choix éducatifs, en l'écoutant, les guidant, les rassurant, les orientant vers d'autres professionnels qui pourraient répondre à leurs attentes.

- De mettre sur pied des activités dans lesquelles jeunes et moins jeunes pourront se retrouver, échanger et apprendre à se respecter, et vivre ensemble.
- Partager des valeurs de solidarité, de respect, de dignité et de vivre ensemble
- Permettre une certaine autonomie dans la mise en place des soirées, sorties et discussions
- Permettre de se sentir acteur et bien sur son territoire.

Le rôle du coordinateur du centre social est donc d'être un référent de proximité pour ces jeunes, un professionnel présent soit à la marelle, soit avec d'autres partenaires, soit lors d'activité, soit à des endroits où les jeunes se retrouvent. Pour mener son action, il est soutenu par l'animatrice sociale.

Il revêt différents positionnements, tels que :

- Etre un adulte référent en capacités d'écoute, d'orientation et de conseil,
- Etre présent au quotidien. En effet, certains de ces jeunes sont suivis dans le cadre d'une prise en charge judiciaire ou administrative (PJJ et AEMO, ASE), et peuvent à tout moment ressentir le besoin d'extérioriser leur colère, d'être aidé pour la canaliser, de discuter, d'être rassuré ou d'être orienté vers d'autres professionnels. La présence quotidienne permet d'être là au moment où les jeunes en ont besoin ce qui évite souvent de nombreuses dérives.
- Apporter une aide ponctuelle dans des démarches, des recherches, ...
- Redonner confiance malgré les épreuves (scolaires, familiales, personnelles),
- Aider à se projeter dans le temps,
- Prendre conscience des conduites à risque et/ou aider à rompre avec ces conduites.

L'accompagnement (accueil, écoute, suivi, orientation) proposé aux jeunes en difficulté se fait en lien avec les parents et les acteurs du territoire. Dans le cadre de nos missions de préventions, nous travaillons en confiance et régulièrement avec de nombreux et différents partenaires : PJJ, AEMO, ASE, CMS, CIDFF, MDPH, CODES, CPIE, Point rencontre, Mission locale, collège, lycée, la ligue de l'enseignement, MJC, le SAEJ, le PIJ, CCAS, le lycée de Sisteron, le CFA de Digne, le service des sports, le médiateur du plan d'eau de la commune, les différents établissements scolaires, MFR...

Ces différentes collaborations sont dans l'intérêt du jeune et de sa famille. Elles permettent de renforcer le lien, d'améliorer la qualité et la complémentarité de l'aide apporté à ce public. Les résultats en sont plus efficaces.

En effet, la complexité des situations sociales actuelles rend de moins en moins efficace une action cloisonnée des travailleurs sociaux. Ce constat est partagé par tous. Ainsi, chaque acteur social se doit à la fois de connaître les limites de son champ d'action et de développer un travail en réseau et en partenariat. Le développement de ce partenariat est un enjeu important pour la pertinence et l'efficacité de l'intervention de chacun. Il s'agit en ce qui concerne les jeunes de comprendre les situations, de repérer les difficultés afin d'agir au mieux.

Ce travail partenarial consiste à mettre en œuvre la complémentarité des compétences et des niveaux d'interventions de chacun, afin d'apporter l'aide la plus efficace possible : complémentaire et adaptée.

Promeneur du net :

Le centre social a intégré le dispositif « promeneur du net » dans le cadre d'une convention avec la DDCSPP et la CAF04. Le dispositif est coordonné au niveau départemental par l'ADSEA. L'animatrice sociale est en charge de l'animation de ce dispositif.

Le dispositif « promeneur du net » consiste en une action éducative sur la Toile. Animateur, éducateur, professionnel exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Cette nouvelle mission du centre social a été confiée à Laurie Siddi animatrice sociale. Elle est coordonnée par la coordinatrice éducatrice qui complète les compétences d'animateur sur la toile par les compétences d'éducation spécialisée.

Ce travail sur les réseaux auprès des jeunes vient compléter et étayer celui de l'animatrice sociale de la marelle qui œuvre au quotidien auprès de ce même public.

Groupe jeunes :

Le centre social est mandaté par le conseil départemental pour des missions de prévention. Depuis 2019 un temps fort riche est proposé à certains jeunes suivis par le centre social autour du vendredi après-midi. En 2020 ce groupe s'est réuni régulièrement également le mercredi après-midi.

La constitution de ce groupe s'est faite après un lien de confiance tissé à travers les accueils individuels et la participation des jeunes aux activités du centre social. Cela a débouché sur une synergie de groupe ouvert qui se réunit le vendredi après-midi, mais aussi sur des soirées à thèmes pensées et organisées par les jeunes et soutenues par l'animatrice sociale et l'éducatrice (coordination de l'action et accompagnement individuel et intervention autour de l'axe de prévention).

Les rencontres du vendredi après-midi se traduisent par un goûter partagé fait par le groupe pour ensuite proposer un grand jeu coopératif, mais aussi par des vidéos, des brains storming, blind test, vidéo gag, jeux de société, films, karaoké etc..... toujours accompagnés d'un temps de découverte de l'autre (jeux) d'un temps de discussion autour de la vie quotidienne des jeunes, un temps de discussion autour de valeurs, et d'un temps pour qu'ils créent leurs rencontres futures.

Ces lieux d'échanges collectifs et individuels (rendez-vous anonyme et confidentiels avec l'éducatrice) se veulent bien sûr être un temps de prévention autour des

préoccupations des jeunes et de leurs vies (cyber harcèlement, question de genre, le handicap, les relations amoureuses, les relations intrafamiliales, l'hygiène, l'estime de soi, climat scolaire et orientation, angoisse face au COVID, face à l'avenir, climat de tension avec les familles) mais aussi des temps festifs, joyeux et conviviaux (organisation de repas par les jeunes) 15 jeunes (12-19 ans) aiment se retrouver 1 fois par mois.

Il n'est pas rare que certains jeunes donnent un coup de main bénévole au centre social à l'occasion de l'organisation de manifestation.

Tout le mois d'août 2020, des jeunes ont émis le souhait de soutenir l'équipe de salariés et de bénévoles dans la réalisation de nos actions maintenues avec les règles sanitaires requises. Ils ont également participé à la sortie famille au plan d'eau du riu à Eyguians et organisé plusieurs soirées.

Les mesures de réparation en partenariat avec la PJJ :

La protection judiciaire de la jeunesse est chargée du suivi de certaines mesures, sanctions éducatives ou peine concernant les mineurs et décidé par le juge.

Le partenariat entre le centre social et la protection judiciaire de la jeunesse est formalisé par une convention dans le cadre d'accompagnement des mesures de réparations.

Une réparation implique des rencontres avec les jeunes du territoire dans les locaux du centre social. D'une part, ces rencontres visent à engager le jeune dans une démarche individuelle de réflexion sur la portée de son acte. Il s'agit de le responsabiliser en l'aidant à évaluer les conséquences de ses actes vis-à-vis de lui-même, de sa famille, de la victime et de la société. D'autre part, suite à ces rencontres une proposition est faite aux jeunes afin de réparer leurs actes vis-à-vis de la société. Le jeune s'engage dans une activité ou une action au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité.

Depuis plus de 10 ans, la PJJ et le centre social travaillent ensemble autour de situations de jeunes du territoire. Le centre social, acteur de prévention, missionné par le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence, est reconnu aussi pour être un référent de proximité, avec un lieu et une coordinatrice éducatrice à l'écoute du jeune et de ses parents.

Le centre social « La Marelle » mobilise toute son énergie dans l'aide à proposer à ces jeunes : entretiens individuels, lien avec l'équipe de bénévoles, bilan et analyse avec chaque jeune, participation aux activités du centre social. Leur implication dans la vie du centre social permet aux jeunes d'appréhender ou d'expérimenter un certain nombre de valeurs (intérêt général ; solidarité, entraide,...) ainsi que les principes et les codes de la vie en collectivité. De leur côté, ils apportent un regard neuf sur le lieu et les activités du centre social. L'équipe du centre social est satisfaite de cette collaboration. Certains de ces jeunes se sont appropriés les lieux et reviennent au centre social.

Depuis 2017, le partenariat entre la PJJ et le centre social « la marelle » s'inscrit dans le cadre d'une convention d'accueil et d'accompagnement des jeunes concernés par une mesure de réparation.

Ce partenariat a pris des repères espaces temps. En effet, nos rencontres sont à minima mensuelle, le troisième mercredi après midi de chaque mois.

A minima, car ceux sont les dates de rencontres, puis vient le travail éducatif sur "La Marelle", puis une rencontre ou plusieurs selon le cas pour clôturer la réparation, ou bien même quelque fois, la renégocier avec le jeune, ce qui donne lieu par jeune et par mesure environ en moyenne 4 rencontres et la mesure en elle-même qui peut varier de un jour à une semaine selon le projet.

Ce qui est fondamental c'est le travail fait avec les jeunes et les familles du territoire, car "La Marelle" peut aussi les rencontrer pour du "civil", de la prévention, pas uniquement du pénal.

La Marelle devient pour ces jeunes un espace susceptible d'être investi à tout moment et ce pour toute demande

Ce partenariat existe depuis plus de 10 ans. Il est envisagé de mettre en place un groupe de parole dans le cadre de thérapie communautaire.

Partenariat avec le collègue Camille Reymond :

En 2020 avec la crise sanitaire, nous n'avons pas pu mettre en œuvre de partenariat avec le collège hormis l'accueil de 2 collégiens en stage.

Nous avons accueilli 2 collégiens en stage malgré la crise, avec un emploi du temps adapté. Ils ont participé aux actions collectives et échangé avec l'éducatrice. Ce stage a également permis de tisser un lien de confiance pour soutenir ces jeunes dans une situation compliquée au sein du collège.

En temps normal, le partenariat avec le collège se traduit par :

- Participation au CESC comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Le centre social « la marelle » est une structure d'accueil des mesures de responsabilisation du collège.

Il s'agit, au lieu d'exclure simplement un élève en raison de comportements inadaptés, de lui proposer de découvrir un centre social, acteur de prévention, à travers des actions au quotidien qui permettent d'aborder un certain nombre de valeurs et de principes de vie en collectivité, de prendre conscience des actes commis, d'améliorer le climat scolaire, de créer une atmosphère de respect, d'encourager l'élève à s'inscrire dans une démarche constructive, construire une mesure éducative positive, associer sanction et intégration (combinaison de la sanction imposée par le collège et la reconnaissance de l'effort et l'investissement produit par l'élève). Ces mesures se formalisent à travers une convention entre les 2 structures.

- Accueil de jeunes collégiens en stage.
- Action de prévention autour des cybers risques (téléphone portable, internet, réseaux sociaux et autres) auprès des classes de 6ème à la 3^{ème}, sous forme de diaporama, d'échange interactif avec l'infirmière du collège et l'éducatrice du centre social, chaque année. Afin d'informer également les parents nous avons mis en ligne sur notre site internet un guide à destination des parents sur la question des ados et du téléphone portable. Un mailing a été adressé aux familles pour les informer sur ce guide.

Partenariat avec les structures d'accueil et éducatives de jeunes handicapés

Le territoire est caractérisé par une implantation importante de structures d'accueil et éducatives de jeunes handicapés. A ce titre, un partenariat avec ces structures, et notamment avec l'IME « la Durance », l'IME « les oliviers », la section ULIS du Collège, l'ESAT de Saint-Auban, s'est concrétisé progressivement depuis plusieurs années à travers des échanges et des actions communes (participation au coin famille, au ciné petit déj, concours et soirée lettres d'amour, échanges et rencontres, atelier pêche...).

Le développement de ce partenariat a plusieurs objectifs :

- Favoriser la mixité sociale des publics à travers des actions et activités communes (petit déjeuner, récup déco, soirée à thème, après-midi jeux). Ce travail se fait en lien avec les éducateurs et les chefs de services ;
- Permettre aux jeunes de découvrir les structures existantes et les acteurs du territoire afin de créer des repères. L'insertion sociale de ces jeunes, souvent en manque de repères et de liens sociaux hors des murs de l'institut, ne peut être réellement efficace et positive dans le temps qu'avec le soutien de personnes bien identifiées en qui ils ont confiance et de lieux bien repérés ;
- Participer à leur émancipation. Cela ne peut se faire qu'avec la présence de relais tangibles, physiques et adaptés. Il s'agit de mettre en œuvre des actions participant au développement des savoir-faire et des savoir-être transposables dans la vie active et sociale.
- Vivre ensemble en acceptant les différences de chacun, en partageant des valeurs communes.

Accompagnement à la scolarité

L'action du contrat local d'accompagnement à la scolarité vise à répondre aux besoins spécifiques identifiés sur les communes de Château-Arnoux Saint-Auban, L'Escale et Malijai en matière d'accompagnement des enfants qui rencontrent des difficultés scolaires et de leurs familles dans la relation avec l'école. Pour répondre à ces objectifs, l'accompagnement à la scolarité développe simultanément un ensemble organisé d'actions autour des cinq axes ci-dessous :

1. Intervention auprès des enfants et des jeunes ;
2. Intervention auprès et avec les parents ;
3. Concertation et coordination avec l'école ;
4. Concertation et coordination avec les partenaires du territoire ;
5. Accompagnement des bénévoles.

L'action du centre social « La Marelle », de la Maison des Jeunes et de la Culture et de l'association Point Rencontre est agréée C.L.A.S. depuis le 16 décembre 2005.

CONTEXTE

La commune de Château-Arnoux-Saint-Auban :

La commune de Château-Arnoux Saint-Auban compte 1208 jeunes de moins de 24 ans (soit 23.40% de la population totale) dont 923 sont scolarisés. (Données INSEE 2016).

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2016

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	232	167	71,9	66,2	79,2
6 à 10 ans	253	245	96,8	96,3	97,4
11 à 14 ans	238	233	97,9	96,7	99,1
15 à 17 ans	191	175	91,6	88,8	94,6
18 à 24 ans	294	103	35,1	31,4	39,7
25 à 29 ans	212	9	4,3	3,8	4,7
30 ans ou plus	3 651	40	1,1	0,7	1,5

Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

Les établissements scolaires :

Effectifs année scolaire 2016-2017 :

- Ecoles maternelle de Font-Robert : 56 enfants
- Ecoles primaire Elise et Célestin Freinet : 63 Enfants
- Ecoles maternelle et primaire Paul Langevin : 98 Enfants
- Ecoles maternelle Paul Lapie: 89 Enfants
- Ecoles primaire Paul Lapie: 209 Enfants
- Collège Camille Reymond : 718 Enfants (données 2013/2014)

Le Collège Camille Reymond

Sa zone de recrutement comporte les communes de : Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escale, Malijai, Les Mées, Monfort, Peyruis, Volonne.

Le Collège est classé en Réseau d'Education Prioritaire avec les écoles de Dabisse, Malijai, Les Mées et Peyruis.

L'accompagnement à la scolarité se fait en partenariat entre le centre social « La Marelle », coordinateur du dispositif, et les associations « Point Rencontre » et MJC.

La commune de L'Escale :

La commune de L'Escale compte 349 jeunes de moins de 24 ans (soit 24.95% de la population totale : 1399 personnes) dont 284 sont scolarisés (données 2016). En 2018-2019, l'école primaire comporte 7 classes qui accueillent 151 enfants.

La commune de Malijai :

La commune de Malijai compte 543 jeunes de moins de 24 ans (soit 27.37% de la population totale : 1984 personnes) dont 441 sont scolarisés (données 2016).

L'école élémentaire de Malijai comptait 129 enfants pour l'année scolaire 2018-2019. 12 enfants en classe ULIS (unités localisés pour l'inclusion scolaire) et 117 étaient répartis dans 7 classes. L'école fonctionne sur 4 jours avec les horaires suivants : 8h15 à 11h30 et 13h30 à 16h15.

L'animation de l'accompagnement à la scolarité se fait en lien avec la coordinatrice du PEDT.

Fonctionnement général

La mise en place du contrat local d'accompagnement à la scolarité sur le territoire de Château-Arnoux-Saint-Auban en 2005 s'est inscrite dans la continuité et le renforcement des actions existantes. Ainsi, dès l'origine l'accompagnement à la scolarité est animé par 3 opérateurs :

- Le centre social « La Marelle »
- L'Association Point Rencontre

- La Maison des Jeunes et de la Culture

La mobilisation de ces 3 acteurs permet de proposer une action de proximité dans différents quartiers de Château-Arnoux Saint-Auban. En effet, cette commune possède une topographie spécifique puisqu'elle s'étend sur plus de 6 km.

Le choix a été fait dès l'origine que chaque association conserve ses spécificités de fonctionnement et soit responsable de sa propre action. Ainsi l'accompagnement peut se faire de différentes manières :

- soit en groupe,
- soit un bénévole accompagne plusieurs jeunes,
- soit individuellement.

Le centre social « La Marelle » a été missionné par les autres partenaires pour assurer la coordination générale, avec pour missions :

- Le suivi auprès du comité de pilotage du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement scolaire),
- Les demandes de financement et les bilans auprès des membres du comité de pilotage,
- La recherche, le suivi et la formation des bénévoles,
- L'animation du groupe de travail.

Encadrement des enfants et des jeunes :

Il est assuré :

- ✓ D'une part par une équipe de professionnels issus des 3 associations partenaires (Centre social « La Marelle, MJC et association Point Rencontre) ; soit 7 personnes sur des postes de coordination, animation et secrétariat ;
- ✓ D'autre part, par une équipe de bénévoles.

Chacun des partenaires travaille en lien avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires des enfants et des jeunes qu'il accompagne.

OBJECTIFS DE L'ACTION

L'accompagnement à la scolarité s'articule autour de 5 axes d'intervention :

- Axe 1 : Intervention auprès des enfants et des jeunes ;
- Axe 2 : Intervention auprès et avec les parents ;
- Axe 3 : Concertation et coordination avec l'école ;

- Axe 4 : Concertation et coordination avec les partenaires du territoire ;
- Axe 5 : Accompagnement des bénévoles.

AXE 1 : Intervention auprès des enfants et des jeunes

Objectif général :

- Accompagner les jeunes dans leur scolarité en prenant en compte les différentes difficultés qu'ils rencontrent ;

Public : L'accompagnement à la scolarité vise les élèves scolarisés de l'élémentaire au lycée sur les communes de Château-Arnoux Saint-Auban, l'Escale et de Malijai qui rencontrent des difficultés diverses qui vont représenter un frein, voire un obstacle, pour leurs apprentissages (difficultés d'apprentissage, troubles du comportement, difficulté dans la maîtrise de la langue, primo-arrivants, difficultés familiales,...)

Objectifs auprès des enfants :

Objectifs pédagogiques :

Fournir aux enfants et aux jeunes des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs et de développer leur autonomie :

- Par un appui et une aide méthodologique : recherche et utilisation des documents, réinvestissement de la méthode au cours du travail à la maison (en lien avec les parents), vérification du travail effectué ; Gestion du temps : dans l'organisation hebdomadaire, dans l'exécution d'un exercice, régularité dans l'apprentissage par étapes et dans la réalisation des exercices complexes ;
- Par une aide au travail personnel : apprentissage des leçons, lecture et compréhension des consignes
- Aborder l'apprentissage à travers des temps ludiques et culturels ;
- Par un accompagnement à l'usage du numérique dans certains lieux

Objectifs de comportements :

- Améliorer le savoir-être des élèves grâce à une revalorisation personnelle et au travail en équipe (bénévoles / équipe éducative / famille) ;
- Participer à mettre l'élève en confiance dans le groupe classe ;
- Contribuer à l'intégration de tous les élèves et favoriser ainsi leur construction en tant que futur citoyen ;

- Développer leur autonomie.

Les principes d'intervention :

La plupart des intervenants auprès des enfants sont des bénévoles. Il y a également quelques professionnels.

Les intervenants respectent des principes d'intervention, à savoir :

- Le respect de la laïcité et les valeurs de la République ;
- Le respect, la tolérance, l'ouverture et l'écoute ;
- La confidentialité, le non-jugement, l'impartialité ;
- La valorisation des compétences des enfants et des parents ;
- La valorisation de l'entraide au sein du CLAS ;
- La réflexion sur sa pratique d'accompagnateur professionnel ou bénévole en s'engageant dans des actions de formation.

Les modalités de l'accompagnement :

L'accompagnement auprès des enfants et des jeunes est organisé :

- en dehors du temps scolaire ;
- dans des locaux associatifs, communaux ou dans les établissements scolaires ;
- sous forme de séances qui s'appuient sur un temps de détente, de convivialité et de discussion avec les enfants et les jeunes, et des activités supports mobilisant la pédagogie de détour ;
- par une aide au travail personnel
- par un appui et une aide méthodologique au travail scolaire ;
- par un accompagnement à l'usage du numérique dans certains des lieux d'accueil qui sont équipés avec des ordinateurs et des abonnements internet.

Les moyens de l'accompagnement :

L'accompagnement des enfants et des jeunes vise à élargir les centres d'intérêt des jeunes et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales, économiques de leur environnement :

- En mobilisant la pédagogie de « détour » par des activités ludiques, artistiques et culturelles ;
- En développant des capacités de vie collective ;
- En proposant des sorties et visites ;

- En mobilisant des supports dans l'environnement proche : médiathèque ;
- Par l'organisation d'activités liées à la citoyenneté (jeunes au conseil d'administration de la MJC, jeunes bénévoles au centre social, à la MJC, au Point Rencontre)
- Par l'organisation et l'encouragement de l'entraide au sein du groupe CLAS ;

L'intérêt et la qualité de l'accompagnement auprès des enfants est apprécié au regard de :

- Nombre d'enfants qui se réinscrivent d'une année sur l'autre à l'accompagnement à la scolarité ;
- Au fait que les parents recommandent à d'autres parents d'inscrire leur enfant à l'accompagnement à la scolarité ;
- Le fait que les bénévoles témoignent qu'ils ont des échanges avec les parents et les enfants en dehors de l'accompagnement ;

En matière d'assiduité des enfants et des jeunes nous appelons les parents en cas d'absence.

AXE 2 : Intervention auprès et avec les parents

Objectifs généraux :

- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif, renforcer leur implication et présence dans le suivi de la scolarité de leurs enfants en reconnaissant et valorisant leur place et leur rôle ;
- Favoriser le lien entre les familles et l'école ;

Les parents ont un rôle essentiel dans le parcours scolaire de leurs enfants. Ils jouent pleinement ce rôle lorsqu'ils accompagnent leur enfant dans ses apprentissages, ils soutiennent les efforts de leur enfant, le valorise dans ses apprentissages, transmettent une culture du travail scolaire, prennent en compte les contraintes scolaires.

Certains parents ont des difficultés à jouer ce rôle pleinement et éprouvent de grandes difficultés à accompagner leurs enfants dans leur scolarité :

- Sentiment d'incapacité, d'incompétences, surtout s'ils ont des difficultés avec la langue française (illettrisme, familles d'origines étrangères) ;
- Difficultés socio-économiques ;
- Incompréhension des enjeux du système éducatif ;

- etc

D'autre part, les parents dont l'enfant rencontre des difficultés sont inquiets, voire angoissés, quant à l'avenir de leur enfant. Ce type d'inquiétude peut également représenter un frein en disqualifiant l'enfant dans ses capacités d'apprentissage.

L'accompagnement à la scolarité doit prendre en considération ces difficultés des familles afin de favoriser leur implication, de travailler les appréhensions que peut générer l'Ecole pour ces familles en difficulté et de lever ces inquiétudes.

L'implication des familles dans le cadre de l'accompagnement scolaire est extrêmement variable. Elle va d'un suivi régulier à une absence totale de contact entre les parents et les intervenants de l'accompagnement à la scolarité.

La première implication des parents, et certainement la plus importante, est la démarche qu'il effectue pour inscrire leur enfant à l'accompagnement à la scolarité. En effet, cette démarche démontre l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leur enfant et c'est dans ce sens que nous échangeons avec les parents lors du premier contact.

Après l'inscription, l'implication des parents se fait de manière irrégulière selon les sites:

- Au local du centre social à Saint-Auban, les bénévoles ou la coordinatrice rencontrent les parents très régulièrement au début et à la fin de l'accompagnement.
- Au local du centre social à Château-Arnoux, du Point rencontre et de la MJC les bénévoles et salariés rencontrent régulièrement les parents notamment des élèves en primaire. Pour les collégiens qui sont plus autonomes, les rencontres sont moins fréquentes.
- Aux écoles de l'Escale et de Malijai, les bénévoles rencontrent occasionnellement les parents qui viennent récupérer leur enfant à la fin de la séance.

La relation avec les parents des élèves scolarisés à l'école primaire est globalement satisfaisante car ils viennent régulièrement chercher leur enfant à la fin de la séance ce qui permet d'avoir une relation suivie.

En ce qui concerne les collégiens, la relation avec les parents est souvent plus difficile à mettre en place, notamment par ce qu'ils partent souvent seul à la fin de la séance. Toutefois certains parents ou professeurs émettent le souhait d'un lien plus régulier entre les différents acteurs qui interviennent auprès du jeune dans une démarche de coéducation.

En ce qui concerne le centre social, la possibilité de rencontrer régulièrement la coordinatrice-éducatrice sur le local de Saint-Auban permet aux parents d'aborder des questions relatives à l'éducation de leurs enfants, d'être soutenu, pour certains, dans leur rôle de parent et de les orienter auprès de partenaires en fonction des difficultés qu'ils rencontrent.

Certains enfants participent avec leurs parents aux goûters spectacles au théâtre Durance, et aux animations « coin familles » proposées tout au long de l'année.

Le Coin Famille est un lieu :

- Convivial : l'équipe du centre social fait en sorte de à proposer un lieu agréable pour la famille, d'écoute, d'échange, de rencontre, de partage et de dialogue. Un goûter, équilibré et adapté en fonction du thème, est proposé systématiquement à chaque séance.
- Educatif et de prévention :
 - le coin famille est un moment de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement (développement des savoirs et des connaissances) ;
 - les enfants partagent des activités avec d'autres enfants ;
 - On apprend à maîtriser ses émotions ;
 - On y apprend aussi les règles de vie en collectivité, le respect de l'autre. On y partage des valeurs ;
 - On s'éveille au plaisir de la lecture avec l'intervention des bénévoles du dispositif « Lire et faire lire » ;
 - Il s'agit d'éveiller l'esprit critique, de former des individus libres et responsables ;
 - Les parents sont valorisés dans leur fonction de parents.
- Interactif :
 - Les coins familles permettent aux parents de rencontrer d'autres parents et d'échanger sur leur quotidien de parents ;
 - On y développe des relations intergénérationnelles ;
 - On apprend le respect entre individus (entre enfants, entre enfants et adultes et entre adultes),
 - Les familles peuvent devenir acteur an participant et même en animant une séance,
 - On partage le plaisir de jouer et de créer en famille.

Les interventions auprès des parents visent à :

- soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant et à les renforcer dans leur rôle en :
 - accueillant les parents au moment de l'inscription pour formaliser les engagements de chacun ;
 - associant les parents à l'accompagnement proposé à leur enfant par des échanges informels réguliers (notamment pour les enfants scolarisés au primaire)
 - organisant en fonction des besoins des rencontres individuelles avec les parents ;
 - proposant des temps de convivialité parents/enfants ;
 - en aidant occasionnellement les parents pour aller sur l'espace numérique de travail (ENT) ;
- à aider les parents à prendre confiance dans leur rôle de parents :

- au centre social, dans le cadre de rencontres individualisées avec l'éducatrice (écoute, soutien, information, orientation) ;
- par des rencontres avec les parents autour d'une thématique (coin famille, écran, alimentation)
- dans le cadre de sorties, loisirs parents-enfants ;
- soutenir les parents dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école, à travers :
 - l'information et l'accompagnement des parents à la compréhension des codes de l'écoles ;
 - l'information et l'accompagnement des parents à la compréhension des processus d'orientation ;
 - l'aide à la préparation des entretiens avec les enseignants ;
 - l'accompagnement des parents lors de rencontres avec les enseignants ;
- informer les parents sur les actions de soutien à la parentalité développées sur le territoire.

AXE 3 : Concertation et coordination avec l'école

L'accompagnement à la scolarité se construit en collaboration avec les établissements scolaires. C'est le cas à Château-Arnoux Saint-Auban où les professionnels des structures qui animent le CLAS, et certains bénévoles, ont des liens avec les enseignants des écoles et du collège.

C'est d'autant plus le cas sur les communes de l'Escale et de Malijai où l'orientation des enfants vers le CLAS se fait en lien avec les enseignants.

En effet, les enseignants sont souvent les mieux placés pour repérer les besoins des enfants et les orienter vers les dispositifs CLAS.

Objectifs généraux :

- Mener une action concertée et coordonnée avec l'école ;

La concertation et la coordination avec l'école s'exprime par :

- Une convention entre l'association Point Rencontre et le collège relative à l'accompagnement des primo-arrivants et des mineurs non-accompagnés ;
- Une convention entre le centre social « la marelle » et le collège concernant l'accueil de mesures de responsabilisation :

Il s'agit, au lieu d'exclure simplement un élève en raison de comportements inadaptés, de lui proposer de découvrir un centre social, acteur de prévention,

à travers des actions au quotidien qui permettent d'aborder un certain nombre de valeurs et de principes de vie en collectivité, de prendre conscience des actes commis, d'améliorer le climat scolaire, de créer une atmosphère de respect, d'encourager l'élève à s'inscrire dans une démarche constructive, construire une mesure éducative positive, associer sanction et intégration (combinaison de la sanction imposée par le collège et la reconnaissance de l'effort et l'investissement produit par l'élève). Ces mesures se formalisent à travers une convention entre les 2 structures.

- Des partenariats informels avec les établissements scolaires et certains enseignants ou dans le cadre d'animation éducative culturelle (Exemple : participation au concours des lettres d'A.)
- La participation de l'animatrice du Point Rencontre à des conseils de classe ;
- La participation de l'éducatrice du centre social à une action de prévention autour des cybers risques (téléphone portable, internet, réseaux sociaux et autres) auprès des classes de 6^{ème} à la 3^{ème}, sous forme de diaporama, d'échange interactif avec l'infirmière du collège et l'éducatrice du centre social, chaque année. Afin d'informer également les parents nous avons mis en ligne sur notre site internet un guide à destination des parents sur la question des ados et du téléphone portable. Un mailing a été adressé aux familles pour les informer sur ce guide.
- La participation du Point Rencontre et du centre social à :
 - CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
 - Accueil de jeunes collégiens en stage ;
- En étant l'intermédiaire entre enseignants et parents, quand ces derniers nous en font la demande ;

AXE 4 : Concertation et coordination avec les partenaires du territoire

Objectifs généraux :

- Mener une action concertée et coordonnée avec les autres acteurs du territoire

Le CLAS s'inscrit dans un cadre partenarial dans lequel nous retrouvons :

- Les opérateurs CLAS : centre social « la marelle », association Point Rencontre et MJC
- Les familles : enfants et parents
- Les bénévoles qui accompagnent les enfants et les jeunes

- Les établissements scolaires
- Les acteurs éducatifs dans le cadre du PEDT
- Les travailleurs sociaux qui orientent les enfants vers le CLAS
- Centre médico-psychologiques pour enfants et adolescents
- Le REAAP
- Les équipements culturels (médiathèque, théâtre, cinéma)

Les structures qui animent l'accompagnement à la scolarité sont associées au Projet éducatif de territoire (PEDT) à Château-Arnoux Saint-Auban. Elles participent également aux actions éducatives culturelles. Un groupe de travail sur l'accompagnement à la scolarité est en perspective de mise en place au sein du PEDT.

Le coordinateur CLAS participe également au PEDT de la commune de Malijai.

AXE 5 : Accompagnement des bénévoles

L'accompagnement des bénévoles est important pour le bon déroulement de l'accompagnement à la scolarité. Il s'agit de les :

- Encadrer,
- Informer,
- Former.

Cet accompagnement se traduit par :

1. Un suivi régulier du coordonnateur et des référents sur chaque structure (emploi du temps, contacts après les séances, points réguliers...). En ce qui concerne le centre social et l'association Point Rencontre, les responsables sont présentes régulièrement sur les structures lors des séances d'accompagnement à la scolarité. Ceci permet un suivi étroit et régulier avec les bénévoles qui interviennent sur ces structures.
2. Des rencontres ponctuelles entre bénévoles, animées par un coordonnateur, pour permettre :
 - Des échanges de vécus, d'expérience,
 - Une mise à distance des difficultés rencontrées,
 - Des échanges d'outils, d'observations,
 - Une meilleure analyse des situations.

Les équipes pédagogiques (des écoles et du collège) pourront être invitées à participer à ces rencontres afin de :

- Permettre une meilleure complémentarité
- Permettre les réajustements éventuels dans l'organisation,
- Résoudre les difficultés éventuelles rencontrées par les accompagnateurs.

3. Un bilan en fin d'année scolaire. Une rencontre est organisée en fin d'année pour tous les bénévoles et salariés des 3 associations. Cette réunion est l'occasion de pouvoir donner à chacun une vision globale de l'action d'accompagnement à la scolarité sur la commune, d'échanger sur les pratiques et de faire un bilan de l'année écoulée.

4. Les rencontres départementales des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité :

Depuis 12 ans des temps de rencontres sont proposés aux bénévoles au niveau départemental dans le cadre d'un partenariat entre le centre social « la marelle », l'UDAF 04, l'ADSEA, l'association Parrainage familial et le centre social de Sainte-Tulle. Au-delà d'un temps de formation cette rencontre permet un échange entre les bénévoles des différentes structures.

Cette année nous n'avons pas pu proposer de journées en raison notamment de la crise sanitaire.

Bilan par lieux

Association Point Rencontre :

- Public : 23 élèves dont 1 maternelle, 12 du primaire, 5 élèves du collège, 5 CAP
- Fréquences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16H30 à 18H00, le mercredi 2h/jour, sur rendez-vous et pendant les vacances scolaires
- Encadrement :
 - 1 directrice qui assure l'encadrement
 - 1 animatrice famille
 - 1 accueil secrétariat
 - 1 service civique
 - 1 animatrice stagiaire BPJEPS
 - 10 bénévoles : Plusieurs bénévoles sont présents lors de chaque séance.
- L'association Point Rencontre a des contacts réguliers avec l'école primaire Freinet, l'école maternelle de Font Robert et le Collège Camille Reymond.
- Pendant le confinement et déconfinement :
 - Appel des familles ;

- Lien avec les écoles et les familles pour imprimer les documents ;
- Implication d'une bénévole auprès d'une famille
- Soutien d'une jeune primo-arrivant
- Organisation d'une semaine de reprise fin août juste avant la rentrée animée par la stagiaire BPJEPS

MJC – Local de la Pinède à Font Robert :

- Public : 22 enfants ont fréquenté le lieu : 1 maternelle, 6 primaires, 7 collégiens, 4 lycéens, 3 CAP et 1 BPJEPS.
- Fréquences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h30. L'accueil se termine tard surtout pour accueillir les lycéens.
- Encadrement :
 - ✓ 1 animatrice
- Contenu :
 - ✓ Accueil ouvert
 - ✓ de 16h30 à 17h : préparation de la salle et goûter
 - ✓ de 17h à 19h00
 - Accueil des enfants
 - Aide aux devoirs
 - Jeux pédagogiques
 - Dessins
 - Prêt de livres empruntés à la médiathèque
 - Entraide entre les jeunes et entre les différents niveaux
- Travail en collaboration avec les professeurs de l'école primaire Freinet. L'animatrice rencontre les enseignants plusieurs fois par an.
- Cette activité existe depuis décembre 2002.
- Les enfants sont accueillis en collectif ; mais l'animatrice peut en cas de besoin assurer un suivi individuel.
- Pendant le déconfinement :
 - Accueil sur RDV individuels des enfants et des parents
 - Accueil collectif dans le respect des gestes barrières

Le centre social « La Marelle » :

- Lieux :
 - Centre social – Place de la Résistance
 - Centre social « la marelle » avenue du Stade à Saint-Auban
 - Ecole primaire de l'Escale. L'accompagnement se déroule à l'étage de l'école primaire de l'Escale dans la bibliothèque et les salles attenantes.
 - Ecole primaire de Malijai : l'accompagnement à la scolarité est coordonné par le centre social « la marelle » à la demande de la mairie de Malijai dans le cadre d'une convention. L'animation de l'accompagnement à la scolarité se fait en lien avec la coordinatrice du PEDT.
Il se déroule à l'étage de l'école primaire de Malijai dans la bibliothèque et les salles attenantes.
- Public :

- Château-Arnoux Saint-Auban : 13 enfants dont 6 primaires, 5 collégien(ne)s, 2 lycéen(ne)s, auxquels il faut rajouter une adulte et des réfugiés du CEG2
 - L'Escale : 4 primaires
 - Malijai : 11 primaires
 - Soit au total : 28 enfants
- Fréquences :
- Au centre social à Château-Arnoux : le mercredi
 - Au centre social à Saint-Auban : Lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 18h00
 - A l'école primaire de l'Escale : le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h00
 - A l'école primaire de Malijai : le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h00
 -
- Encadrement :
- ✓ 1 coordinateur
 - ✓ 1 coordinatrice-animatrice
 - ✓ 1 référente famille
 - ✓ 13 bénévoles
 - ✓ 1 accueil / secrétariat
- Contenu :
- ✓ Aide aux devoirs
 - ✓ Jeux
 - ✓ Lectures individuelles et collectives
- Les enfants de l'accompagnement à la scolarité ont participé régulièrement aux coins familles. Cette participation a des effets très positifs et prend toute sa place dans ce dispositif CLAS qui est avant tout un temps d'aide aux devoirs mais qui concerne aussi tout ce qui a trait au monde de l'éducation, du pédagogique, de l'expérience, de la découverte, du faire et du faire ensemble...

BILAN GLOBAL 2019 / 2020

Public : élèves du primaire et du collège, essentiellement de Château-Arnoux Saint-Auban, de l'Escale et de Malijai mais également du Pays Durance-Provence.

Nombre d'élèves concernés : 73 élèves

Niveaux	Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	Lycée CAP	TOTAL
Nbre d'enfants	2	6	12	9	4	8	3	2	6	6	15	73

On observe une diminution de la fréquentation de l'accompagnement entre 2018/2019 et 2019/2020 (- 7 élèves).

Nombre de familles différentes concernées par la CLAS : 51 familles

Nombre de bénévoles mobilisés : 23 sur l'ensemble des 3 structures.

Parole de bénévole :

L'accompagnement à la scolarité est une activité régulière qui crée des liens entre le jeune et l'adulte qui l'accompagne, et entre les adultes qui se retrouvent auprès des jeunes le même soir. Être 2 ou 3 adultes simultanément permet de palier une absence imprévue, d'échanger, de se sentir soutenu et pour les jeunes, ça instaure une ambiance plus « solennelle » et plus conviviale aussi. L'expérience (3 ans déjà !) me montre que l'aide aux devoirs passe par une mise en confiance, des discussions sur le sens de apprentissages, des moments de pause, des détours par d'autres activités, des digressions quand un sujet intéresse et mérite d'être approfondi... Il me semble que nous visons plus une évolution vers l'autonomie, la motivation, qu'un résultat immédiat sur les performances scolaires.

Ce que j'aime à la marelle, ce sont les relations intergénérationnelles (ça me rajeunit !), les projets culturels toujours très enrichissants et les échanges avec les gens que j'y rencontre.

Marie-Ange G.

Nombre de professionnels mobilisés : 7 personnes sur des postes de coordination, animation et secrétariat, correspondant à 0.90 équivalent temps plein

Encadrement des élèves : l'encadrement des élèves est effectué par des accompagnateurs bénévoles et des animateurs. Chaque structure est responsable de ses propres actions.

Le CLAS pendant la crise sanitaire

L'ensemble des structures d'accompagnement à la scolarité ont été fermées à partir du 17 mars 2020 en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Elles ont rouvert progressivement à partir du 11 mai 2020.

Pendant cette période, les structures étant fermées au public, l'accompagnement à la scolarité n'a pas pu être maintenu. Cependant les structures ont conservé une activité dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité qui s'est exprimée de différentes manières :

- Réalisation de photocopies de cours et de leçons à la demande des parents ;
- Contacts téléphoniques et via les réseaux sociaux avec les parents et les bénévoles ;
- Propositions d'activités ludiques et pédagogiques chaque semaine via l'envoi d'une newsletter, le site internet du centre social, les réseaux sociaux et la création d'une chaîne Youtube (création de vidéos de contes et comptines avec une bénévole) ;
- Mise à disposition de livres par une bénévole en pied d'immeuble dans un quartier de Saint-Auban.

Après le déconfinement, c'est-à-dire à partir du 11 mai 2020 :

- Accompagnement d'une élève primo-arrivante au Point Rencontre en présentiel pendant le mois de juin ;

- Accueil d'un jeune (classe ULYS primaire) 2 fois par semaine au centre social (avec prise en charge du transport domicile/local)
- Des RDV individuels avec des enfants et les parents ;
- Un accueil d'un petit groupe d'enfants et de jeunes dans les locaux de la MJC ;
- L'association Point Rencontre et le centre social « la marelle » ont mis en place la dernière semaine d'août une semaine « coup de pouce » et « passeport » avec des temps d'apprentissages et des temps ludiques :
 - Bilan « passeport Marelle » :
 - 5 enfants de primaires sont venus pendant 5 jours
 - 4 bénévoles mobilisés
 - Sur les temps ludiques : les enfants ont participé lundi à l'après-midi jeux avec les adultes. Il y a eu également : projection d'un film et un atelier cuisine.
 - Bilan semaine « coup de pouce » au Point rencontre :
 - 8 enfants (CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 3^{ème}) dont 6 de façon régulière pendant 4 jours ;
 - 6 bénévoles mobilisés sauf le vendredi qui s'est terminé par un goûter autour du compost avec Magalie, la référente du quartier ;
 - Le groupe a rejoint la Marelle le jeudi après-midi pour la projection de "ma vie de courgette"
 - Cette semaine au centre social et au Point Rencontre a rempli son rôle : les enfants ont renoué avec l'école, ils se sont montrés disponibles et de bonne volonté avec le souci de respecter les gestes barrières. C'est une expérience à renouveler avec peut être un partenariat plus soutenu entre les structures.

Animation pêche

Cet atelier est animé par Christophe BROUSSALIS. Il intervient sur la commune de Château-Arnoux et également au niveau départemental. L'ensemble de ces animations s'adressent aux enfants de 7 à 16 ans.

Sur Château-Arnoux :

- Il anime une initiation à la pêche tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h30. Ces animations se déroulent à l'étang de pêche « les Salettes », à Château-Arnoux de début mars à fin octobre : montage des lignes, préparation de l'amorce, connaissance du matériel, découverte des différentes techniques, connaissance des différentes espèces de poissons. Egalement respect de la nature et de l'environnement. A noter que les jeunes pratiquent la méthode « No-Kill », c'est-à-dire la remise à l'eau des poissons vivants, et cela avec précaution. Pour les plus grosses prises une photo est faite pour avoir un souvenir. De novembre à février l'animation se fait en intérieur, au centre social à Saint-Auban : fabrication (flotteur, dégorgeoir), montage des lignes et entretien du matériel, cours techniques et vidéo pêche. Ainsi, dès la reprise au bord des étangs les enfants pêchent avec leur propre ligne fabriquée en hiver. Les premières

animations en mars permettent aussi à nettoyer les abords des étangs et ramasser les bouteilles vides sacs plastiques et boîtes vides de toutes sortes, puis sont jetées dans les poubelles.

- Pendant l'été, il anime des animations pêche en partenariat avec l'office du tourisme du Val de Durance les mardis et vendredis matins.

Ces animations pêche ont pour but d'initier les enfants à différentes techniques de pêche, notamment la pêche au coup avec une canne télescopique (4 à 6 mètres) et en utilisant des lignes fines et de l'amorce pour attirer les poissons. Parfois l'animateur propose d'utiliser des cannes avec moulinet pour essayer de leurrer de gros poissons (brèmes, carpes, carassins, tanches) et carnassiers (brochets, truites, perches).

L'animateur pêche sollicite parfois l'éducatrice du centre quand il rencontre des situations qu'il a du mal à gérer.

Comme beaucoup d'animation, l'activité pêche a subi de graves dommages cette année à cause de la pandémie. Les animations pêches se sont stoppées du 17 mars au 11 mai. Les stages de Pâques ont été annulés. Il y a eu une reprise avec 4/5 enfants en juin les mercredis après-midi, puis pendant les vacances d'été (2 jours par semaine le matin). Au total 46 enfants y ont participé.

A la rentrée de septembre, les activités ont repris à l'étang des Salettes. Malheureusement, elles ont été suspendues à la fin octobre.

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

De la technique à la pratique

Passionné de pêche, animateur au Centre social La Marelle, Christophe Broussalis, transmet ses savoirs aux plus jeunes. Deux périodes sont bien définies dans l'année.

La théorie qui se déroule les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30 à l'exception des vacances scolaires, à partir de fin octobre début novembre, en fonction des conditions météorologiques, dans les locaux de La Marelle avenue du stade à Saint-Auban. Christophe enseigne les différents hameçons, cannes à pêche, les poissons en eau douce ou salée.

Et la pratique se déroule aux étangs des Salettes à Château-Arnoux ; Un havre de paix, un lieu idyllique, on ne peut trouver mieux pour les pêcheurs. En préambule, les petits apprentis se sont employés au nettoyage des végétaux enracinés sur les berges. Par la suite ils ont pu "taquiner" le poisson. "La pêche, j'adore, mon rêve serait de pêcher un brochet", témoigne Nans. Eden par contre



vient pour s'amuser ou encore Tana, la seule fille du groupe et qui se fait plaisir : "J'apprécie ces bons moments qui me permettent d'enrichir mes savoirs". Que pouvons-nous pêcher dans ces étangs ? Des carpes, tanches, gardons, perches, écrevisses.

L.G.R.

Pour les enfants de 7 à 16 ans, la carte de pêche est obligatoire, le matériel est fourni. Tarif : 50 € par trimestre ou 18 € par mois.
Contact : La Marelle
☎ 04 92 32 37 04
ou ☎ 04 92 32 55 18

Les champs d'actions transversales

Développement durable

Le centre social « La Marelle », à l'instar des centres sociaux, agit au quotidien pour améliorer la vie quotidienne des habitants du territoire sur lequel il intervient. Son action s'appuie notamment sur :

- Une approche globale des problématiques des habitants et des enjeux du territoire ;
- La participation des habitants ;
- Une démarche d'éducation populaire pour permettre à chaque habitant d'exercer sa citoyenneté.

Dans cette approche globale, la question du développement durable et de l'éducation à l'environnement est appréhendée de manière transversale à travers plusieurs actions et pratiques qui ont été mises en place.

Il est important de signaler que la sensibilisation aux gestes quotidiens respectueux d'un développement durable reste difficile car elle s'oppose parfois à des représentations, des incompréhensions et des réticences. Ainsi pour certains habitants ce n'est pas la priorité du quotidien, ou bien cela coûte cher à mettre en œuvre, ou bien encore cela ne les concerne pas...

Au centre social « La Marelle » depuis de nombreuses années nous avons entrepris de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable et d'accompagner les initiatives individuelles et collectives (par exemple : participation à la campagne des écogestes citoyen du CPIE, à l'agenda 21 des familles avec l'UDFA 04).

Des pratiques :

- Organisation du covoiturage lors des activités
- Utilisation de verres recyclables pour les actions collectives
- Mise en place du tri sélectif du papier car nous sommes un utilisateur important de papier
- Lieu de dépôt pour l'association « les bouchons d'amour »

Des actions :

- Atelier récup déco :
L'objectif de l'atelier récup-déco est de créer des objets de décoration ou utiles personnalisés à partir de matériaux de récupération. Il a été animé 1 fois par mois par des bénévoles et /ou une animatrice du centre social. Il permet également de favoriser le lien, rompre la solitude, partager des savoirs faire et des idées, le tout dans une ambiance conviviale autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie et souvent en musique.
- Le trimarrant et les coins familles : une habitante, accompagnée de l'équipe des coins familles, a créé un personnage imaginaire : « le trimarrant » qui anime plusieurs coins familles dans l'année afin de sensibiliser les enfants et les parents sur les enjeux du développement durable. L'approche est ludique et conviviale afin de rendre la sensibilisation accessible et motivante.

- Participation à l'entretien et au nettoyage des berges de l'étang de pêche des Salettes. Il est réalisé par l'animateur accompagné des jeunes qui participent à l'atelier pêche. L'animateur sensibilise également les jeunes à l'écosystème et l'environnement autour de l'étang de pêche.
- Le partenariat avec Terracycle :
Ce projet a été initié et est coordonné par une habitante. Il consiste à collecter des gourdes de compotes, des gourdes de crèmes dessert et des paquets d'emballages de biscuits uniquement. Ces emballages ne font pas partie du circuit traditionnel de collecte (poubelle jaune).
Cette action s'inscrit dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets.
Ces emballages servent à fabriquer par exemple des arrosoirs, des bancs, du mobilier en plastique,...

Bien vieillir

Les projections de populations de l'INSEE pour la France à l'horizon 2050, envisagent un vieillissement de la population. En 2050, un habitant sur trois serait âgé de 60 ans ou plus, contre un sur cinq actuellement. Cette évolution représente un véritable défi démographique qui nécessite de repenser la place des personnes de plus de 60 ans dans la société, les politiques de prévention et les relations entre les générations.

A Château-Arnoux Saint-Auban, la part des plus de 60 ans est déjà de 33.1% de la population, soit 9 points de plus qu'au niveau national (24.4%). La part des retraités à Château-Arnoux Saint-Auban représente 35% de la population active contre 26.8% au niveau national.

Le centre social « la marelle » a intégré cette caractéristique du territoire depuis sa mise en place. En effet, il est rapidement apparu dans les activités du centre social, la participation d'une part importante de personnes de plus de 60 ans. La plupart de ces personnes étaient en recherche de lien social afin notamment de ne pas s'installer ou de sortir de l'isolement. C'est ainsi que les petits déjeuners du jeudi matin, les sorties familles ont rapidement été fréquentés par des personnes de plus de 60 ans, dont la plupart vivent seules.

Ainsi on peut observer que le lien social est un facteur important en matière de prévention concernant les plus de 60 ans.

Témoignages de personnes de plus de 60 ans :

« J'étais toute seule chez moi, je sentais que je tombais dans la dépression, je me suis dit qu'il fallait que je m'enlève de là » Anne-Marie

« On est en compagnie, on est moins seule » Ginette

« Je viens à la marelle car je peux faire des rencontres de tout âge, ce n'est pas un foyer du 3^{ème} âge » Jean

« J'aime venir ici parce que j'y trouve toujours un sourire. Vous êtes mon rayon de soleil », Maryse

« Même si on a du mal à se lever le matin, à la marelle on trouve toujours une personne qui vous redonne le moral pour la journée », Monique

Témoignage de M. :

Je vis à St Auban à plein temps depuis 2 à peu près.

St Auban : un joli marché, des rues agréables mais désertes, le ciel est bleu, le soleil brille mais aprèsest ce que cela suffit ?

La question se posait : ai-je fait le bon choix ? Puis un jeudi, j'ai décidé de pousser la porte de la marelle, j'ai été accueillie par Caroline et Laurie et découvert que St Auban avait une âme !

Jeudi est devenu pour moi un rendez-vous obligatoire, les « abonnés » sont ouverts, cordiaux, et bienveillants.

Je sais que Caroline remettra ma « pendule » en marche comme elle doit le faire avec beaucoup d'autres sans doute. Les échanges se font dans une bonne ambiance et tous passons un bon moment ensemble. Bravo Caroline et Laurie !

Merci à tous à ceux qui font vivre cette association et longue vie à celle-ci !

Témoignage de Jacqueline :

La marelle

Du social, du liant, de la communication, ces trois mots suffiraient à définir la marelle, mais c'est bien autre chose pour une bénévoles, avant d'entreprendre l'aide aux réfugiés, je me suis posée cette question ;

Comment comprendre les malchanceux, si l'on n'a pas vécu ce qu'ils vivent ?

Inutile d'aller au large et de rentrer à la nage

Le fait de jeuner ne nous fera pas comprendre ce qu'est la faim

L'empathie ne suffit pas, même si l'on verse une larme, devant la télé, bien au chaud dans son canapé.

J'ai donc décidé d'offrir un peu de mon temps, pour aider des personnes démunies qui ont besoin de chaleur humaine. Ecouter, échanger, respecter leur silence, d'où qu'ils viennent.

Dans le bénévolat à la marelle j'ai trouvé la joie de donner, sans obligation.

Dans l'accompagnement à la scolarité, le sourire d'un enfant est pour moi aussi beau que la douceur d'une rose.

Quand je rentre à la marelle je repars avec mes petits bonheurs.

Témoignage de Monique :

Je suis bénévole au centre social "la marelle" depuis une douzaine d'années (eh oui déjà, quand on aime on ne compte pas)

Je suis arrivée dans le cadre de l'aide aux devoirs et depuis je participe à des activités variées et j'apprécie d'y rencontrer une population d'âges et de milieux variés dans une ambiance conviviale.

Il y a quelques années au cours d'un petit déjeuner du jeudi une intervenante de l'UDAF nous a présenté l'association lire et faire lire qui cherchait des bénévoles prêts à partager leur amour des livres avec des enfants dans diverses structures. Je suis allée lire dans un centre aéré, dans des écoles mais ce que je préfère ce sont des lectures d'album jeunesse de courtes et autres histoires lors des coins familles à la marelle, moments où les parents, enfants, petits ou plus grands viennent accompagnés d'un parent et attendent, en début de séquence, la lecture que j'ai choisie en fonction du thème du jour.

C'est toujours un plaisir de les voir, attentifs, de guetter les yeux qui brillent, les sourires et de se sentir se développer ce lien entre génération, en espérant qu'ils aimeront "fréquenter" les livres et les bibliothèques.

Pour moi, la marelle c'est plus encore, mais la liste des moments sympathiques serait trop longue....

Merci à la "Marelle" et à l'équipe dynamique qui nous accueille

Objectifs :

L'action du centre social auprès des plus de 60 ans vise à :

- Lutter contre l'isolement et la solitude en développant les liens sociaux
- Tisser des liens et des échanges entre pairs et intergénérationnels
- Reconstruire du lien social et un nouveau projet de vie (pour les nouveaux retraités, les nouveaux arrivants sur la commune, les veufs(ves),...) ;
- Agir en matière de prévention santé
- Permettre à chacun de s'impliquer dans du bénévolat en fonction de ses compétences et de ses disponibilités, se rendre utile socialement ;
- Favoriser l'accès à la culture et aux activités de loisirs sur le territoire (information, covoiturage, déplacement en minibus)
- Assurer une fonction de prévention face aux risques liés au vieillissement
- Permettre une meilleure mobilité
- S'informer sur ses droits
- Répondre aux besoins en matière d'utilisation au quotidien des technologies de l'information et de la communication (réduire la fracture numérique) ;
- Prendre en compte la situation de précarité des séniors dans la tarification de nos activités ;
- Accompagner la transition qu'est l'arrivée à la retraite.

Bilan « bien vieillir »2020 :

L'année 2020 a été marquée pour les plus de 60 ans par la crise sanitaire. Tout d'abord parce que cette épidémie les touche plus particulièrement à travers des formes graves et qu'ils sont la catégorie de la population où il y a le plus de victime. Ensuite par ce que cela a pour conséquence de renforcer leur isolement avec toutes les problématiques sociales et sanitaires qui en découlent.

Lors du premier confinement, au centre social « la marelle » nous avons mis la priorité à conserver un maximum de liens avec les personnes les plus isolées et les plus fragilisées : contacts téléphoniques réguliers, rencontres à l'extérieur lors de la distribution des RDV de la Marelle, publication et distribution chaque semaine d'une version papier des RDV de la Marelle, soutien aux initiatives.

Dès le 11 mai, nous avons mis en place un accueil individualisé à l'extérieur avec l'installation d'un salon de jardin. Cela a permis d'accueillir en toute sécurité les aînés, de recréer du lien, permettre à chacun d'exprimer et de partager les difficultés liées aux deux mois de confinement. Une niche à livres proposant des dons de livres a été mise en place également et à ce jour fonctionne très bien.

Très vite est apparu le besoin de retrouver des moments de convivialité collectifs. Pour répondre à cette demande nous avons organisé chaque lundi des après-midi jeux et convivialité dans la cour du centre social.

Malgré la crise sanitaire, le centre social a continué à proposer toute une palette d'activités auxquelles participent les seniors dans le respect des règles sanitaires. La plupart sont ouvertes tout public et certaines sont spécifiques pour les seniors. En effet, mis à part les « ateliers santé » spécifiques pour les plus de 60 ans, le centre social « La Marelle » intègre les plus de 60 ans dans l'ensemble de ses activités. Cette approche permet de développer la mixité sociale, les relations intergénérationnelles, les solidarités de proximité, le vivre ensemble. Elle correspond aux attentes des plus de 60 ans qui ne souhaitent pas s'inscrire dans un dispositif type « foyer du 3^{ème} âge ». Avec cette crise sanitaire, et notamment la distribution d'une newsletter chaque semaine sur le territoire, nous avons rencontré des seniors qui ne connaissaient pas le centre social et qui depuis le fréquentent.

Au centre social « la marelle », on ne cloisonne ni les publics, ni les activités, ce qui permet d'avoir de nombreuses passerelles et articulations entre les activités. Ainsi, un habitant, une famille qui vient au centre social toujours avec un besoin ou une problématique précise y trouve souvent beaucoup plus que la réponse à son besoin. Autre aspect de ce décroisement ou dynamique, c'est qu'une personne peut venir au centre social pour participer à une activité et se retrouver, au bout d'un certain temps, après un lien créé et une confiance trouvée ou retrouvée, à animer elle-même une activité. On reçoit, on donne : l'équilibre de la vie.

Le fait que le centre social soit ouvert à l'ensemble de la population de la commune, les personnes qui participent aux différentes activités du centre social sont d'âges et de catégories sociales différentes. Ainsi les seniors fréquentent régulièrement des adultes plus jeunes, des familles, voire des jeunes. D'un côté les seniors sont très satisfaits de ces rencontres intergénérationnelles. Et d'un autre côté, l'équipe du centre social doit être vigilante afin d'avoir une attention particulière pour que les activités soient adaptées à leurs possibilités. Si les rencontres entre générations sont enrichissantes pour tous (maintien des liens sociaux, transmission, ouverture d'esprit,...), les seniors ont également besoin d'être avec leurs pairs.

Les activités tout public auxquelles participent les seniors :

- Les petits déj' du jeudi matin
- La petite tisane
- Sorties du terroir
- Sorties théâtre
- Ciné petit déj'
- Atelier récup déco
- Atelier sophrologie
- Sorties familles
- Coins familles avec leurs petits enfants
- Café gourmand littéraire

En raison de la crise sanitaire, certaines activités n'ont pas pu être organisées en 2020 :

- Apéro citoyen
- Manifestations festives
- Collectifs lettres d'A...
- Le repas des Jacqueline

- Les petits déj' :
 - A l'occasion des petits déj' des associations viennent présenter leurs activités. C'est l'occasion pour les plus de 60 ans soit de participer aux activités proposées par ces associations soit de devenir bénévoles dans ces associations ;
 - Lors des petits déj' nous présentons les activités sur le territoire. C'est l'occasion pour les plus de 60 ans de s'informer et de s'organiser collectivement pour participer à telle sortie culturelle ou à telle manifestation ;
 - Les petits déj' permettent d'assurer une socialisation pour ceux qui quittent la vie active et qui ressentent le besoin de rencontrer des personnes ou de s'impliquer dans la vie du centre social afin de garder le sentiment « de se sentir utile » ;
 - Pour certains, les petits déj' est une motivation pour démarrer la journée ;
 - Depuis 2019 les habitants et l'équipe ont souhaité faire évoluer les petits déj' en abordant régulièrement des sujets d'actualité. Pour cela :
 - Un abonnement a été souscrit au magazine « ça m'intéresse »
 - Des petits déj' de l'actu sont organisés 4 fois par an avec des thèmes choisis à la demande des habitants ou en lien avec les articles du magazine « ça m'intéresse ».
 - En 2020 le contenu des petits déj' a été plus orienté vers les plus de 60 ans :
 - Intervention de la CPAM sur le dossier médical partagé
 - Intervention de Clément Mercier-De Pieri, interne en médecine générale, sur la question de la vie relationnelle et affective des séniors ;
 - Petit déjeux : animation jeux (blind-test, karaoké, tradéridéra, devine tête,...)
- Les petites tisanes : C'est un lieu d'échange autour de la santé et du bien-être, un moment de partage autour de trucs et astuces, d'une dégustation de tisane. C'est également un lieu d'information avec la mise à disposition de mensuels « plantes et santé » et « les 4 saisons » animé par l'animatrice sociale de la marelle.
- Les cinés petits déj', les cinés goûters et les cinés petit déj' en famille :
 - Le ciné petit déj' se déroule une fois par mois le jeudi matin. Un temps de convivialité est organisé autour d'un café et d'un croissant avant la projection du film, ce qui permet la rencontre et l'échange. Ce temps est très apprécié par les participants qui sont majoritairement des plus de 60 ans. Les personnes s'organisent avant pour participer au ciné petit déj' : on s'appelle, on covoiture, on se donne RDV. On partage une activité, on se crée un souvenir commun et ce sera l'occasion plus tard d'échanger sur ses impressions.
 - Les cinés petits déj' en famille ou les cinés goûters ont une dimension intergénérationnelle. Les rencontres et les échanges se font notamment au moment du petit déj' ou du goûter. C'est l'occasion pour les grands-parents de partager une activité avec leurs petits-enfants.
- Les découvertes du terroir :
 - Les découvertes du terroir sont des temps de marche et de découverte de son environnement et du patrimoine local.
 - Ils sont organisés et animés par des habitants de plus de 60 ans.

- On s'organise en covoiturage. Certains ont des voitures et ne veulent pas conduire et prêtent leur voiture.
- Un temps de convivialité autour d'un repas est organisé à chaque sortie. Parfois ceux sont des rituels attendus chaque année comme la visite de la crèche et de la librairie de Banon à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Café gourmand littéraire : la médiathèque présente chaque mois une thématique différente. Les participants (majoritairement des plus de 60 ans) présentent les livres qu'ils ont aimés. Parfois ils peuvent initier une partie de l'activité et la co-animer avec la Médiathèque. Certains ramènent des gâteaux faits maison qui sont partagés.
- Manifestations festives : De nombreux bénévoles de plus de 60 ans s'impliquent dans la préparation et l'animation des manifestations festives (Lettres d'A..., Sardinade, Noël solidaire, fête des voisins, fête des coins familles,...)
- Récup-Déco :
 - Les plus de 60 ans sont très impliqués dans cette activité. Certains l'animent, d'autres récupèrent du matériel.
 - Pendant les vacances scolaires le récup déco est fréquenté également par les familles ce qui favorise les échanges intergénérationnels.
 - Les participants sont sensibilisés à l'utilisation de matériaux de récupération et ainsi aux enjeux liés au développement durable ;
- Le repas des Jacqueline : un temps collectif simple et original :
 - Il y a 10 ans, trois jacquelines qui fréquentent régulièrement le centre social décident de se retrouver autour d'un repas pour fêter les jacquelines.
 - Depuis 10 ans le groupe s'étoffe et plus de 15 jacquelines (dont beaucoup du centre social « la marelle ») se retrouvent une fois par an au restaurant (une rose est offerte chaque année par l'un des maris des jacquelines).
 - Beaucoup de bénévoles aimerait bien s'appeler jacqueline pour vivre ce moment convivial chaque année.
- Les coins familles :
 - Des plus de 60 ans font partie de l'équipe de bénévoles qui animent ces temps pour les familles ;
 - Les grands-parents participent aux activités avec leurs petits-enfants. Ceux sont des temps où l'on peut transmettre ses savoirs, son expérience, échanger entre générations autour d'une activité d'arts plastiques, culturelle, ...

En ce qui concerne les activités tout public, **l'équipe du centre social s'organise pour permettre la participation des séniors :**

- En adaptant l'activité,
- En proposant des activités régulières. Les petits déjeuners du jeudi matin, par exemple, sont très fréquentés par des séniors. C'est un temps dans la semaine qui est très attendu pour certains, notamment ceux qui vivent seuls.
- En organisant des activités de proximité ou en prévoyant le transport collectif ou le covoiturage pour les activités plus éloignées ;
- En organisant des temps conviviaux de diffusion des informations. Les petits déjeuners du jeudi matin jouent également un rôle important pour diffuser l'information. C'est aussi un temps où l'on construit ensemble un programme

d'activité (sortie du terroir, sorties théâtre,) et où viennent se présenter des acteurs du territoire (CEG2, le théâtre Durance, la mutualité française,)

- En proposant des temps d'accueil et d'accompagnement individualisés
- En accompagnant les moins autonomes dans les sorties
- En proposant des tarifs adaptés
- En ayant une équipe de référents pérennes qui permet de tisser des liens de confiance dans le temps ;

Les activités spécifiques pour les plus de 60 ans en 2020 :

- Liées à la crise sanitaire :
 - Contact téléphonique réguliers avec les personnes les plus isolées ;
 - Rencontres extérieures lors de la distribution des RDV de la Marelle pendant le premier confinement ;
 - Publication et distribution des RDV de la Marelle version papier toutes les semaines ;
 - Soutien aux initiatives (confection de masque, mise à disposition de livres, création de vidéo de lectures de contes et histoires pour les plus jeunes, création de jeux pour les familles,...) ;
 - Accueil individualisés ;
 - Lundis après-midi jeux et convivialité.
 - Maintien de l'atelier estime de soi en petit groupe financé par la mutualité française
 - Maintien d'un petit déj des habitants toutes les semaines à horaires échelonnés.
 - Maintien de la participation à distance des actions de la marelle (vitrine, petite tisane, café gourmand littéraire etc....)

En temps normal, les activités spécifiques pour les séniors se traduisent par :

- Accompagnement des ruptures et transitions (passage à la retraite, maladie, veuvage, emménagement sur la commune...)
- Visites et accompagnement à domicile
- Adaptation du territoire aux populations vieillissantes (covoiturage, transport collectif, horaires adaptés, activités adaptées, lieux adaptés, tarifs adaptés...)
- En partenariat avec le CCAS et la mutualité française :
 - Atelier équilibre. 12 participants
 - Atelier estime de soi. 10 participants
 - Une réflexion collective : que fait-on après ces séances ? Un suivi individuel a été proposé suite aux ateliers pour ceux qui le souhaitent :
 - Participation à d'autres activités / action collective (lien social/solitude) :
 - Ne pas être seul
 - Participer aux sorties culturelles
 - Accompagnement individuel (écoute, orientation, aide, soutien, valorisation, relationnel, renseigner)

- Liste de problématiques abordées :
 - Relation amoureuse :
 - Manque d'un partenaire
 - Conjoint hospitalisé
 - Certaines personnes ne font que passer : « juste pour que ma journée me paraisse moins longue »
 - Dépression
 - Problème de santé (orientation vers des spécialistes santé)
 - Aide dans les conflits familiaux ou intrafamiliaux (accompagnement d'un enfant ou petit-enfant, autorité parentale, quelle est leur place en tant que grands-parents ? peuvent-ils agir ? questions sur les réseaux, l'info ?, ouverture d'un compte « skype », « face time » pour être en contact avec les petits-enfants, aide à un courrier pour reprendre contact avec ses petits-enfants, quelle est la loi dans ce domaine ?...)
 - Favoriser l'accès à la culture (tarification adaptée)
- Les bons clics :
 - « Les bons clics » est un atelier proposé et animé par une bénévole de plus de 60 ans. Il s'agit de répondre aux questions du quotidien concernant l'usage de l'ordinateur, du portable, de l'appareil photo,... Les personnes viennent avec leur matériel et l'animatrice, soutenue par l'équipe et des stagiaires leurs apportent des réponses concrètes et personnalisées.
 - C'est un temps où l'on peut répondre à des questions d'accès aux droits (résiliation de contrats, accès aux sites de la CAF, de la sécurité sociale,...)
 - Cet atelier permet de désacraliser l'utilisation des outils numériques et de l'accès à internet pour une partie des plus de 60 ans ;
 - Hormis pendant le premier confinement, cet atelier a fonctionné en 2020.

Les plus de 60 ans sont très impliqués bénévolement dans les activités du centre social :

On observe également, qu'avant d'être un coût et un risque, les personnes de plus de 60 ans représentent une véritable ressource pour le territoire et la société en générale. En effet, de nombreuses personnes de plus de 60 ans se sont rapidement impliquées comme bénévoles dans les actions du centre social (accompagnement à la scolarité, coin famille, les découvertes du terroir, organisation de manifestation, les bons clics, les lettres d'A,...). L'engagement citoyen et l'utilité sociale des plus de 60 ans est une réalité. C'est pourquoi il est opportun de permettre à chacun de rester acteur et de pouvoir s'impliquer dans la vie sociale.

Cette implication des plus de 60 ans représente également un levier important de prévention : être actif, conserver et développer des relations sociales, participer à des activités,...

Ainsi on retrouve les plus de 60 ans impliqués dans de nombreuses activités :

- Accompagnement à la scolarité (relation avec les familles, lien avec l'éducation nationale) : Les bénévoles de plus de 60 ans sont nombreux à venir aider un ou plusieurs enfants dans leur travail scolaire, tissent un lien particulier et de confiance avec les enfants et leurs parents et l'équipe, partagent et transmettent des valeurs communes au centre social.
- Coins familles / récup déco / découverte du terroir / bol d'air
- Collectif lettres d'A... : Un collectif d'habitants et de salariés de structures du territoire est né il y a 13 ans autour d'un concours et d'une soirée « lettres d'A » amour amitié et valeurs partagées, de littérature, d'écriture. Chacun apporte au collectif et aux habitants ses savoirs faire et savoirs être dans le respect de chacun et l'envie de faire ensemble. Sur les 12 membres du collectif : 9 ont plus de 60 ans.
- Organisation de manifestations festives
- Vie quotidienne du centre social : manutention pour préparer les salles dans les changements d'activité, préparation des temps conviviaux
- Soutien au tutorat des stagiaires
- Participation au dispositif Lire et Faire Lire : Ce dispositif a été créé sur Château-Arnoux Saint-Auban à partir d'un petit déj des habitants il y a 12 ans. L'UDAF qui coordonne le dispositif au niveau départemental est venue le présenter un jeudi matin aux habitants. Plusieurs bénévoles de la marelle ont rejoint ce dispositif local, et lisent régulièrement auprès des enfants dans différentes structures (école, centre de loisirs, crèche, centres social).

La participation sociale a un impact positif sur la perception qu'on a de soi-même et sur les comportements de santé. Le lien social joue sur la prévention santé.

Les personnes âgées qui fréquentent le centre social le font notamment pour :

- Sortir de l'isolement
- Avoir une écoute adaptée et attentive (accompagnement individualisé)
- Développer des liens sociaux de proximité à travers des projets collectifs, et avec tous les âges ;
- Développer ou retrouver une utilité sociale ;
- Participer à des activités qui les intéressent (loisirs, bien-être, culture, sorties,) dans une ambiance conviviale
- S'impliquer ou participer (avec leurs petits enfants) dans des actions intergénérationnelles
- Donner de leur temps bénévolement (accompagnement à la scolarité, coins familles, ...)
- Reprendre confiance, être valoriser, rester en contact avec le monde d'aujourd'hui
- On observe de plus en plus d'accompagnements individualisés (des plus de 60 ans et concernant des adultes handicapés de plus de 50 ans) ;

L'accès à la culture

La culture est une composante importante du territoire de Château-Arnoux Saint-Auban. A ce titre, on y trouve des équipements structurants importants en matière culturelle avec notamment la médiathèque Louis Joseph, le Cinématographe (d'arts et d'essai), le théâtre Durance, l'école de musique.

Château-Arnoux Saint-Auban, et au-delà, le Carrefour sont pénétrés et riches de cultures et d'histoires différentes (cultures rurales, provençales, ouvrières, d'ici et d'ailleurs, mémoires d'exodes, de découvertes, de luttes, de rencontres). Ce territoire a été un véritable « laboratoire » de confrontation de cultures diverses, parfois opposées, mais qui ont au fil du temps su composer ensemble, s'accepter, se respecter, s'enrichir mutuellement.

L'histoire de ce territoire nous démontre que l'action culturelle, pour être source de cohésion sociale, ne se limite pas à des échanges interculturels, au respect de l'autre ou à la reconnaissance des différences, mais qu'il s'agit de construire sans cesse une culture commune qui soit facteur d'un mieux vivre ensemble.

La culture constitue l'une des dimensions importantes des projets des centres sociaux et socioculturels. En fonction des territoires, des acteurs et des objectifs, les projets culturels peuvent recouvrir des formes extrêmement variées (découverte, rencontres interculturelles, éveil et sensibilisation, création, divertissement ...). Ainsi, par la culture, les centres sociaux participent au renforcement du lien social, au développement des territoires, au mieux vivre ensemble.

Depuis sa création en décembre 2004, le centre social « la marelle » a inscrit ses actions dans le champ de la culture. Ainsi, la culture a été abordée :

- Soit à travers des actions culturelles comme « carrefour des cultures », les portraits littéraires, Ceux qui ont dit non ;
- Soit de manière transversale à travers les différentes activités du centre social (les sorties familiales, les manifestations festives, les cinés petits déj', cinés famille, ciné goûters, les sorties théâtre, les coins familles par exemple).

Pour un centre social, la question culturelle est au centre de son projet social, en ce sens qu'elle :

- ✓ Participe à l'émancipation des hommes, des femmes et de la jeunesse ;
- ✓ Eveille les consciences ;
- ✓ Invite à l'ouverture vers l'autre et à la réflexion sur soi et sur son rapport à l'autre ;
- ✓ Constitue une des clefs de voûte de l'éducation populaire.

Les objectifs généraux relatifs à l'action culturelle du centre social consistent à :

- ✓ Travailler sur l'identité du territoire et ses spécificités ;
- ✓ Respecter et mettre en valeur la culture de chacun ;
- ✓ Favoriser une expression de la diversité culturelle ;
- ✓ Créer du lien, se rencontrer, échanger ;

- ✓ S'ouvrir à d'autres cultures ;
- ✓ Faciliter l'accès de tous aux équipements culturels et à la culture.

Le centre social assure également d'autres fonctions complémentaires :

- Accompagnement : en partant du constat qu'un grand nombre de personnes sont exclus des lieux de diffusion culturels et donc de richesse de la culture. L'accompagnement vers la culture consiste à aider ces personnes à franchir les barrières économiques, sociales et psychologiques qui les excluent de la culture.
- Médiation et sensibilisation : il s'agit de favoriser la rencontre entre les œuvres et le public, entre les différentes cultures ;

Ce travail d'accompagnement, de médiation et de sensibilisation est rendu possible grâce aux partenariats avec les acteurs culturels du territoire (Cinématographe, Théâtre Durance, Médiathèque Louis Joseph, MCJ).

Ainsi le centre social en lien avec les acteurs du territoire organise ou participe à de nombreuses actions :

- Ciné petit déj' / Ciné famille / Ciné goûters
- Sortie théâtre / Goûters spectacles
- Maili-Mailo
- Café gourmand littéraire

En 2020, l'action culturelle du centre social a été fortement impactée par la crise sanitaire. A l'instar de la situation nationale, nous n'avons quasiment pas pu proposer de sorties au théâtre et la programmation des cinés petit déj', cinés goûter et cinés familles a été beaucoup moins importante que d'habitude.

Le théâtre Durance est resté en contact avec la marelle en proposant des alternatives aux représentations, des rencontres en groupe limités au centre social.

Nous avons néanmoins proposé aux habitants l'accès gratuit à la plateforme de diffusion de documentaires Tënk.

La Marelle c'est aussi....

Les adhérents

Les adhérents

Au 31 décembre 2020, le centre social compte 68 adhérents dont :

- 1 personnes morales
- 67 personnes physiques et famille

D'autre part, viennent se rajouter à cette liste les adhérents de l'association Point Rencontre.

Evolution des adhérents :

	Personnes morales	Personnes physiques		TOTAL
		Château-Arnoux Saint-Auban	Hors commune	
2010	5	106	33	144
2011	3	126	33	162

68
Adhérents
en 2020

2012	1	109	35	145
2013	4	121	50	175
2014	1	104	44	149
2015	2	78	48	128
2016	2	93	66	161
2017	2	59	58	119
2018	1	74	47	122
2019	1	75	47	123
2020	1	49	17	68

Plusieurs éléments d'observation concernant les adhésions :

On observe que la crise sanitaire a fortement impacté le nombre de personnes adhérentes au centre social.

Il faut préciser que l'adhésion ne représente pas au centre social un élément pertinent d'analyse car plusieurs activités du centre social n'exigent pas l'adhésion à l'association voire impose de ne pas demander d'adhésion comme par exemple :

- L'accueil et accompagnement des jeunes et des familles qui concernent plus de 140 personnes
- L'accompagnement à la scolarité
- Les coins familles auxquels participent des dizaines de familles,
- ...

L'adhésion est systématiquement demandée sur des activités tarifées comme l'atelier pêche, les ateliers Qi-Gong, relaxation ou encore les sorties familles (dans ce dernier cas il existe un tarif spécifique non adhérent).

D'autre part, les adhérents à l'association Point Rencontre sont automatiquement adhérent au centre social « la marelle », et inversement.

Les réunions d'équipe

Tous les lundis après-midi, l'ensemble des salariés du centre social, avec quelquefois des bénévoles ou responsables associatifs se réunissent afin de :

- Mettre en commun les activités et les projets en vue de leur réalisation et de leur suivi ;
- Faire un point sur le planning et les prochaines activités (organisation, répartition des tâches,...),
- Travailler collectivement sur les projets,
- Aborder et analyser collectivement les difficultés rencontrées individuellement ou collectivement,
- Partager les expériences de chacun,

Ces temps collectifs permettent également :

- D'assurer une coordination des actions menées par les différents intervenants ;
- De créer une cohésion entre les salariés ;
- De débattre des objectifs, méthodes et modalités des actions ;

Pendant le premier confinement les réunions d'équipe se sont déroulées en visio. Elles ont repris en présentiel à partir du 11 mai 2020.

La formation des salariés

- « Montage de projets de mobilité européenne » dans le cadre d'ERASMUS + et de l'OFAJ, jeudi 26 septembre, Digne les Bains, organisée par la DDCSPP.
- Formation promeneur du net
- Formation « réforme du bac »
- Formation cyber citoyen
- Colloque « genre et espace public »

La fédération des centres sociaux et socioculturels de France

Le centre social est membre de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France

Il s'agit notamment à travers cette adhésion d'inscrire l'action du centre social dans une conception partagée de l'action sociale, d'affirmer son attachement aux valeurs de référence de la FCSF que sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie, ainsi qu'à des façons d'agir basées sur la concertation, la participation et la responsabilisation.

Le centre social est membre de l'union régionale des centres sociaux PACA.

A ce titre, le centre social a participé à :

- Aux réunions du conseil d'administration de l'union régionale ;
- À l'Assemblée générale ;
- Aux réunions des délégués ;

Coordination Animation de la Vie Sociale 04 / SENACS

Dans le cadre de la mise en place du schéma départemental d'animation de la vie sociale, la CAF 04 a conclu une convention avec l'Union Régionale des Fédérations des Centres Sociaux PACA et le centre social « La Marelle », pour l'animation de la coordination de ce schéma.

M. BERNARD est missionné par l'Union Régionale des fédérations des centres sociaux PACA pour être le référent départemental pour animer la coordination Animation de la Vie Sociale.

Cette mission de coordination a pour objectifs :

- 1) Animer le réseau d'acteurs (administrateurs et professionnels) pour partager analyses et bonnes pratiques ;

2) Accompagner les structures existantes.

Cet accompagnement spécifique pourra s'effectuer par :

- Un appui technique sur la démarche projet et participative, la gestion financière ;
- Un appui à la fonction « ressources humaines », gouvernance...

3) Favoriser le développement des structures et renforcer l'équité entre les territoires :

- Être à l'écoute des initiatives portées par des habitants ou collectivités en matière de création de structure Animation Vie Sociale : centre social ou espace de vie sociale ;
- Appui technique pour la création de nouveaux équipements Animation de Vie Sociale ;
- Apport d'outils méthodologiques.

L'Union Régionale des fédérations des centres sociaux PACA peut apporter un soutien à la mission du centre social « la marelle » par l'intermédiaire des ressources du réseau fédéral.

En 2020, cette mission de coordination a consisté en :

- SENACS
 - Pour les centres sociaux : 4^{ème} année de saisie
 - Pour les EVS : 2^{ème} année de saisie :
 - Difficulté à mobiliser l'ensemble des EVS
- Vie de réseau : animation avec les directrices des centres sociaux de Sainte-Tulle et de Gréoux les Bains de l'association des centres sociaux et des structures de la vie sociale en Haute Provence (AC2S04)
- Animation d'une vie de réseau des centres sociaux du département
 - Animation des réunions de directeurs des centres sociaux 04
 - Coordination du partenariat avec la CARSAT
- Participation au comité de pilotage concernant la création d'un centre social à Forcalquier, à Manosque et à Digne les Bains, l'EVS à dos d'éléphant
- Création d'un lieu de ressource numérique « entraide 04 » relatif à la crise sanitaire pour les structures d'animation de la vie sociale
- Organisation d'une visio pour les structures d'animation de la vie sociale pour un suivi relatif aux effets de la crise sanitaire

Agir ensemble

« L'agir ensemble » est un principe au cœur de l'action du centre social. Depuis sa création, le centre social s'est positionné comme un acteur complémentaire des acteurs locaux basant le développement de son action sur l'initiation de dynamiques collectives impliquant les acteurs du territoire.

Cet « agir ensemble » peut prendre des formes différentes :

- Apprendre à mieux se connaître ;
- Mutualiser des moyens (exemple : l'animation en direction des jeunes) ;
- Initier des actions collectives et partagées ;
- Échanger et réfléchir autour de l'action sociale sur le territoire ;
- Participer à partager et diffuser l'information ;
- Initier des partenariats ;
-

Le centre social « la marelle » a des conventions avec :

- La Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence
- Le CCAS et la commune de Château-Arnoux Saint-Auban
- Le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
- Une convention tripartite avec le CCAS, la CAF et le CD 04
- Le collège Camille Reymond (Mesures de responsabilisation)
- La PJJ : concernant la mise en œuvre des mesures de réparation et de permanences communes
- Le théâtre Durance
- L'Union Régionale des centres sociaux et la CAF 04 concernant l'animation de la vie sociale dans les Alpes de Haute Provence

Christophe BERNARD siège dans le collège départemental du Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA) en tant que représentant du monde associatif : à ce titre il participe à l'instruction et à l'attribution des demandes de financements des appels à projet « Fonctionnement » et « Projets innovants » du FDVA.

Le centre social la marelle est adhérent à :

- APAJH 04
- CIDFF 04
- Comité Départemental d'Education à la Santé (CODES 04)
- Fédération des centres sociaux et socioculturels de France
- Ligue de l'Enseignement
- Office du Tourisme Val de Durance
- Point Rencontre
- Union Régionale des centres sociaux PACA
- Association des Centres Sociaux et Structures d'animation en Haute Provence (AC2S04)

Le centre social « la marelle » a participé à :

- Assemblée générale du Point Rencontre
- Assemblée Générale de l'Union Régionale des centres sociaux PACA
- Au PEDT de la commune de Malijai

Soutien à la vie associative

Les partenaires du centre social :

ADSEA (Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence), AEMO (action éducative en milieu ouvert), ALSH « la tanière » (accueil de loisirs sans hébergement), ALPE (association de liaison de la petite enfance), AME (Actions pour la mobilité vers l'emploi), APAJH 04 (Association pour adultes et jeunes handicapés), Association des commerçants, Caisse d'allocations Familiales, Cantelire, CCAS (Centre communal d'action sociale), Le Cénographe, Centre Médico-Social de Saint-Auban, CCMD (Communauté de communes Moyenne Durance), Centre social de Sainte-Tulle, Centre social de Volx, CIDFF, Cinématographe, CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), CODES (comité départemental d'éducation à la santé), Collège Camille Reymond, Commune de Château-Arnoux Saint-Auban, Compagnie « les malfoutugassais », Conseil Général, Conseil régional, Cultures du cœur, Ecoles, DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), ESMD Foot (Entente sportive Moyenne Durance), Compagnie de danse Elan C', IME la Durance (Institut médico-éducatif), Ligue de l'enseignement, Maison de la Famille, Médiathèque Louis-Joseph, MFR, Mission locale, MJC (Maison des jeunes et de la culture), Office du Tourisme, Parrainage, PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), Point Rencontre, Réseau d'Assistentes Maternelles, Théâtre Durance, UDAF (Union départementale des associations familiales), Voisins Citoyen en Méditerranée,...

Le centre social « La Marelle » fait partie d'un large réseau de partenaires associatifs ou institutionnels :

- Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Comité de pilotage du Projet Educatif Territorial
- Comité Départemental du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du Collège Camille Reymond
- Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité 04 (REAAP04)
- Schéma Départemental « enfance-famille »
- Schéma départemental d'animation de la vie sociale
- Schéma départemental de services aux familles

La communication

A l'occasion de la crise sanitaire, afin de garder le contact avec les habitants et les familles, de les informer et leur proposer des activités, nous sommes passés d'une publication mensuelle des RDV de la Marelle à une publication hebdomadaire pendant les périodes de confinement, avec une version numérique et une version papier.

Nous avons également développé notre présence sur les réseaux sociaux et créer une chaîne YouTube du centre social.

Cette chaîne YouTube a été alimentée par des vidéos réalisées par et/ou avec les habitants et les partenaires. 28 vidéos ont été réalisées entre 26 mars et le 22 décembre 2020 :

- Les défis de la marelle
- Les contes de Monique. Monique intervient régulièrement lors des coins familles dans le cadre du dispositif Lire et Faire Lire.
- Les histoires de Marie-Ange. Marie-Ange est bénévole à l'accompagnement à la scolarité.
- La vie d'une habitante pendant le confinement
- 2 séances de sophrologie avec la sophrologue Emmanuelle Murcia qui intervient régulièrement au centre social
- Un tutoriel informatique

En 2020 le forum associatif organisé traditionnellement début septembre a été annulé.

- Les RDV de la Marelle et du Point Rencontre : tous les mois un bulletin d'information est réalisé. Il est édité à 150 exemplaires chaque mois.

Les RDV de la Marelle sont adressés en mailing à plus de 300 contacts chaque mois.

- Le site Internet : <http://www.centresocial-lamarelle.fr/>
Environ 250 visites par mois



- Inscription des informations dans l'Agenda en ligne de l'office du tourisme.
- Christophe BROUSSALIS réalise tout au long de l'année des photos sur les activités du centre social.
- Régulièrement, le centre social a des articles de presse sur ses actions (la Provence, la Marseillaise et Haute Provence Info).
- Le programme des activités est également régulièrement relayé par la presse et la radio (notamment Fréquence Mistral et Alpes1)
- Chaque année le centre social participe au forum des associations qui a lieu le 1^{er} ou 2^{ème} samedi de septembre au complexe des Lauzières.

Glossaire

A.D.S.E.A. : Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
A.E.M.O. : Action Educative en milieu Ouvert
A.L.P.E. : Association de Liaison de la Petite Enfance
A.M.E. : Action pour la Mobilité vers l'Emploi
A.P.A.J.H. : Association de Placement et d'Aide aux Jeunes Handicapés
A.S.E. : Aide Sociale à l'Enfance
B.P.J.E.P.S. : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales
C.A.T. : Centre d'Aide par le Travail
C.A.R.S.A.T. : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale
C.I.D.F.F. : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
C.L.A.S. : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
C.L.S.H. : Centre de Loisirs Sans Hébergement
C.L.S.P.D. : Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance
C.M.S. : Centre Médico-Social
Co.D.E.S. : Comité Départemental de l'Education à la Santé
C.P.I.E. : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
C.P.A.M. : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
D.D.C.S.P.P. : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
E.S.A.T. : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
E.S.M.D. : Entente Sportive Moyenne Durance
F.A.M. : Foyer d'Accueil Médicalisé pour adultes handicapés
F.C.S.F. : Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France
F.C.P.E. : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
I.M.E. : Institut Médico-Educatif
L.A.E.P. : Lieux d'Accueil Enfant Parent
M.D.P.H. : Maison Départementale des Personnes Handicapées
M.J.C. : Maison de la Jeunesse et de la Culture
P.2 A. : Provence Alpes Agglomération
P.J.J. : Protection Judiciaire de la Jeunesse
R.A.M. : Relais Assistentes Maternelles
R.E.A.A.P. : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité
R.Q.T.H. : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
S.A.E.J. : Service Animation Enfance Jeunesse
U.D.A.F. : Union Départementale des Associations Familiales
U.L.I.S. : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire